Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE · N° 13553 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 25 AOUT 1988

Le Japon et sa défense

Chaque été, rituellement, le gouvernement japonais adopte un Livre blanc sur la défense. Il n'a pas failli à la tradition. Le seul imprévu aura été, cette année, la démission, quelques heures après la publication du rapport, du directeur de l'agence de défense, M. Tsutomo Kawara, immédiatement remplacé par M. Kichiro Tazawa, un ancien ministre de l'agriculture. M. Kawara assume la responsabilité de la collision, le mois dernier, entre un sous-marin et un bateau de promeneurs.

Le Livre blanc prévoit une augmentation d'environ 5 % des dépenses militaires, qui représenteront désormais 1,03 % du PNB japonais. Le seuil psychologique de 1 % – fixé en 1976 par le premier ministre Miki – avait été franchi l'an dernier. Les pays voisins du Japon comme la Chine et les Corées, où les souvenirs de la dernière guerre sont vivaces, n'avaient pas apprécié ce renforcement du potentiel de défense nippon. De même, les pays d'Asie du Sud-Est.

Cette hausse graduelle – en moyenne de 6 % par an depuis 1984 – ne répond que partiellement, en revanche, aux exigences des Etats-Unis, qui souhaitent que le Japon prenne une part plus importante, avant tout financière, à la défense du « monde libre » dans la zone Asie-Pacifique. Evoquant les contraintes constitutionnelles, qui interdisent au pays toute capacité militaire offensive. Le Livre blanc précise qu'« il n'est malheureusement pas souhaitable, comme l'estime le gouvernement, de procéder à des changements soudains de notre politique de défense ».

Derrière ces arguments juridiques se cache cependant une banale affaire d'argent : Tokyo rechigne à participer aux frais de la défense de la région par les Etats-Unis autant que le souhaiterait Washington. Sur le plan stratégique, le gouvernement de M. Takeshita n'a rien d'une « colombe ». En effet, le Livre blanc met l'accent sur la « menace » que représente l'Union soviétique pour le Japon, en dépit de l'accord sur les fusées nucléaires à moyenne portée. Il précise notamment qu'il n'existe aucun changement structurel dans l'affrontement Est-Ouest : « La paix et la stabilité du monde ont été maintenues grâce à la dissuasion et à l'équilibre des forces, pour lesquelles les armes nucléaires sont indispensables », peut-on y lire.

En ce qui concerne la situation en Extrême-Orient, Tokyo « ne note aucun changement dans l'attitude agressive soviétique ». C'est pourquoi le Japon, qui entend jouer un rôle politique à la mesure de sa puissance économique dans une région « stratégiquement importante », affirme devoir renforcer ses capacités de défense « afin de pouvoir faire face à une attaque d'envergure limitée ».

Jamais, depuis la fin de la guerre, les dépenses militaires japonaises n'ont été aussi élevées. Le quotidien « Asahi », qui qualifie de « superficielle » l'analyse stratégique faite par le Livre blanc, note que « le Japon est le seul pays qui continue à augmenter ses dépenses militaires ». Ce qui a permis à une industrie d'armements bridée par l'interdiction constitutionnelle d'exporter et de connaître un développement spectaculaire ces dernières années. Mais le Japon préfère, pour le moment, rester discret dans ce domaine.

A Pékin, où il est attendu jeudi, M. Takeshita se gardera d'éveiller la méfiance de ses interlocuteurs chinois, et parlera surtout de grande diplomatie et d'échanges économiques.

(Lire nos informations page 8.)

M 0147 - 0825 0- 4,50 F



3790147004500 08250

Golfe, Chypre, Afrique australe, Sahara occidental, Proche-Orient

Un entretien avec M. Perez de Cuellar

« L'ONU peut être un instrument idéal pour la mise en œuvre d'un accord entre les grandes puissances »

M. Javier Perez de Cuellar est assurément, à l'heure actuelle, le plus affairé des diplomates. Dans un entretien avec « le Monde », le secrétaire général des Nations unies expose son point de vue notamment sur les deux conflits régionaux – Iran-Irak et Chypre – qui donnent lieu cette semaine à Genève – et sous son égide – à l'ouverture de négociations. A propos du conflit afghan, M. Perez de Cuellar estime que l'ONU a prouvé qu'elle pouvait « être un instrument idéal pour la mise en œuvre d'un accord entre les grandes puissances ».

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Dure semaine genevoise pour M. Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations unies, qui incarne, avec calme et conviction, le renouveau de l'organisation internationale. Arrivé, le lundi 22 août, dans la cité de Calvin, il va mener dans les jours qui viennent pas moins de quatre discussions internationales sur ces fameux « conflits régionaux » dont le présence au pouvoir de M. Gorbatchev permet d'entrevoir sinon la solution, du moins une évolution considérable.

Conflit Iran-Irak, affaire chypriote, question du Sahara occidental, dossier israélo-arabe sont sur l'agenda de cet homme dont la tranquille obstination et le réalisme l'ont fait le héros de cet été. Sans oublier la question d'Afrique australe, elle aussi en plein développement et dont les protagonistes se sont retrouvés mercredi à Brazzaville pour tenter de se mettre d'accord sur un calendrier d'évacuation de l'Angola par les forces cubaines.

M. Perez de Cuellar a bien voulu s'entretenir avec nous de ces dossiers et de quelques autres avant de se lancer dans son marathon genevois, dont voici les principales étapes : mercredi 24 août, déjeuner avec le président chypriote, M. Vassiliou et M. Denktash, chef de la communauté chypriote-turque ; jeudi 25 août, début d'une rencontre qui devrait durer trois ou quatre jours avec les ministres des affaires étrangères irakien et iranien, MM. Tarek Aziz et Akbar Velayati ; samedi 27 août, rencontre avec M. Yasser Arafat, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine et entretien éventuel avec des émissaires marocain et sahraoui chargés de réagir aux dernières propositions de M. Perez de Cuellar concernant le sort du Sahara occidental.

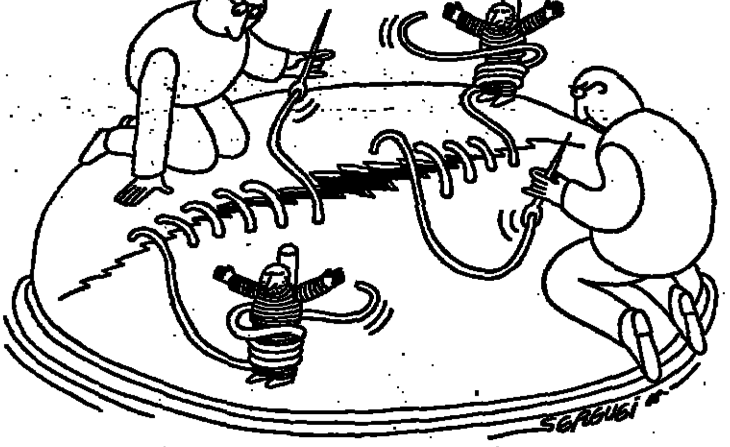
JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

M. Lafleur invite les caldoches à bien accueillir le premier ministre à Nouméa

La double ambition de M. Rocard

Le premier ministre devait quitter Paris le mercredi 24 août pour une visite de trois jours en Nouvelle-Calédonie. M. Rocard est accompagné de MM. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Joxe, ministre de l'intérieur, et Le Pensec, ministre des DOM-TOM. Président du RPCR, M. Lafleur a invité les caldoches à bien accueillir le chef du gouvernement.



M. Rocard débarquera à l'aéroport de La Tontouta, vendredi 26 août à 6 h 30 locale, avec une double ambition : réconcilier la communauté canaque avec l'Etat français qui a, tant de fois par le passé, failli à sa parole, et convaincre les caldoches que, au-delà de tous les procès d'intention et de tous les malentendus, on peut être socialiste et aimer la Nouvelle-Calédonie. Ces objectifs continuent pourtant de ressembler à une gageure. La spectaculaire efficacité démontrée par M. Rocard dans son traitement du dossier avec le concours déterminant des principaux protagonistes, ne doit pas faire oublier en effet que, sur cette terre des antipodes, le sens des nuances n'a jamais été la chose la mieux partagée, et la voie de la raison est souvent apparue plus étroite qu'ailleurs.

S'il existe, dans l'univers politique, un endroit où aucune réussite n'est jamais définitivement acquise, c'est bien la Nouvelle-Calédonie. MM. Jacques Chirac l'a appris à ses dépens.

Il y a bientôt un an, en effet, le 17 septembre 1987, le maire de Paris, alors premier ministre, arrivait lui aussi à la Tontouta, couvert de lauriers. Le référendum du 13 septembre boycotté par les indépendantistes venait de consacrer la victoire du Rassemblement pour la Calédonie dans la République sur le FLNKS, qui n'avait pas pu contrarier le déroulement du scrutin. Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, pavoisait. L'avenir du Territoire semblait scellé.

« Ce référendum a apporté l'indispensable clarification sans laquelle il n'était pas possible de construire dans la durée », soulignait M. Chirac dans un grand discours prononcé sur la place des Cocotiers : *« En levant les incertitudes il a dissipé les illusions. En garantissant l'avenir il a rendu vaines les arrière-pensées. En apaisant les craintes il a apporté la sérénité. »* On connaît la suite.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

L'ENQUÊTE : le dynamisme de l'économie italienne

Les secrets du risorgimento

A l'approche de l'ouverture du grand marché européen de 1992, l'économie italienne fait preuve d'un remarquable dynamisme. Parallèlement, toutefois, l'Etat continue de souffrir de graves faiblesses structurelles.

ROME
de notre correspondant

« Alors, l'Italie, ça marche ou ça marche pas ? » C'est M. François Mitterrand qui a formulé cette interrogation à l'issue du récent sommet franco-italien à Naples. Le président de la République, assure-t-on, avait été agacé d'entendre des interlocuteurs défendre bec et ongles le maintien des aides communautaires au Mezzogiorno attardé, alors que l'ancien chef socialiste du gouvernement, M. Bettino Craxi, venait d'affirmer que son pays était devenu la cinquième puissance industrielle de la planète, précédant désormais la Grande-Bretagne, et sur le point même de dépasser la France pour le quatrième rang.

L'humour de M. Mitterrand n'a guère été apprécié. Non que l'on ne sache ici pratiquer l'autocritique. C'est même une sorte de sport dénommé « autolesionismo ». Les Italiens, en effet, grattent leurs plaies avec une jubilante application mais ils préfèrent s'adonner à l'exercice sans intervention extérieure. La réaction à qui enfreint le code est généralement tout italienne : pas de récrimination batailleuse, mais un silence poli qui établit la gêne. Contrairement aux stéréotypes, une manière d'en dire peu en n'en pensant pas moins.

Reste la question, effectivement pertinente : l'Italie, ça marche ou ça marche pas ? Tout comme on a longtemps dit « les Indes », il faudrait parler « des » Italies. Et pas seulement de celle du Sud opposée à celle du Nord – une situation qui a induit un observateur à assurer que, depuis quarante ans, le pays pratique, de sa partie septentrionale développée vers son midi à la traîne, un transfert de richesses assimilé à « un plan Marshall » permanent. Le Sud lui-même est loin d'être homogène.

Même la très centrale Rome mériterait à elle seule de longs développements. Elle dont les maux de toute nature (inviabilité, blocage des projets, paralysie politico-administrative) ont naguère conduit Vittorio Roidi, rédacteur en chef du *Messaggero* à poser cette question : *« Ville éternelle, mais jusqu'à quand ? »* La capitale, au demeurant, participe des deux Italies : celle du Nord pour le revenu moyen par tête, plus élevé que la moyenne nationale ; celle du Sud pour l'origine étatique d'une notable partie des revenus distribués et pour la qualité des services publics plus médiocres encore s'il est possible que dans maintes cités du Mezzogiorno.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789
L'ANNÉE SANS PAREILLE

33. Naissance des jacobins

Novembre 1789

Les députés bretons (les élus du Tiers Etat) ne cessaient d'étonner leurs collègues. Alors que ces derniers, quelle que soit leur province, se divisaient sur tous les sujets, la délégation de Bretagne, elle, faisait preuve d'une constante unanimité. Embryon d'un groupement ou d'un parti politique propre à influencer, sinon à organiser, les travaux de l'Assemblée, et que nombre de députés viennent bientôt rejoindre. C'est le Club des jacobins, du nom d'un couvent dominicain de la rue Saint-Honoré. Il va bientôt créer des sociétés de pensée dans les principales villes de France. Une véritable machine d'unanimité est en marche, avec ses vertus, ses pièges et ses déviances.

par MICHEL WINOCK

« *DEPUIS que l'Assemblée délibérait à Paris*, écrit Mme de Staël, *le peuple exerçait de toutes parts sa puissance tumultueuse ; déjà les clubs s'établissaient ; les dénonciations des journaux, les vociférations des tribunes égaraient tous les esprits ; la peur était la funeste muse de la plupart des orateurs...* » L'observation est peut-être forcée, mais elle repose sur quelques réalités tangibles. Parmi elles, on doit s'arrêter sur la création des jacobins. Elle a une préhistoire qu'il importe de rappeler, parce qu'elle donne aux grands débats et aux grandes décisions dont la salle des Menus, à Versailles, a été le théâtre un autre éclairage. La Société des jacobins a été, en effet, précédée par le Club breton.

L'origine en remonte à la veille de l'ouverture des Etats généraux. Les députés de Bretagne en ont été les fondateurs. Ceux-ci étaient les élus du Tiers Etat : hormis quelques curés, la noblesse et le haut clergé avaient refusé d'envoyer des représentants, pour n'avoir pas été convoqués selon les lois fondamentales de la province. « *La noblesse*, écrit Chateaubriand, *alla rejoindre en grand nombre l'armée des Princes, se fit décimer à l'armée de Condé, ou avec Charette dans les guerres vendéennes.* »

Les quarante-quatre députés bretons du Tiers arrivaient donc à Versailles avec un sentiment de solidarité renforcé. On comptait parmi eux dix-sept avocats, qui pouvaient former un noyau cohésif supplémentaire. Lanjuinais, Le Chapelier et Glezen en étaient les noms les mieux identifiés. Tombés dans un milieu tout à fait nouveau et inconnu, quelques-uns d'entre eux eurent l'idée de faire bloc, pour défendre les intérêts de leur province, confronter leurs avis, décider d'une attitude commune en séance. C'est ainsi que dès le 30 avril une première réunion avait eu lieu, au café Amaury, au coin de l'avenue de Saint-Cloud et de la rue Carnot.

Amaury avait participé aux élections primaires de Versailles. Réputé de sentiments libéraux, il avait assumé des fonctions municipales : les Bretons lui faisaient confiance. Ils lui avaient loué la salle de l'entresol. Plus tard, quand l'assistance devint trop nombreuse, les réunions se tinrent dans les salles du rez-de-chaussée. Assez vite, en effet, des députés des autres provinces vinrent se joindre à leurs collègues de Bretagne. Le duc d'Aiguillon, Barnave, Mirabeau, Sieyès, Volney, Pétion, l'abbé Grégoire, les frères Lameth, Robespierre et bien d'autres en furent. Les séances étaient de deux sortes : tantôt celles d'une *Chambre provinciale* qui examinait les affaires régionales, tantôt celles d'une assemblée mixte qui regroupait des députés de gauche. Elles tendaient au même but : instaurer ce que nous appelons la discipline parlementaire.

Le Club breton était ainsi l'ébauche d'un parti politique moderne. Le 5 mai, le député Pellerin écrivait à ses commettants : « *Les différentes conférences que nous avons eues jusqu'à ce jour avec nos députés de Bretagne et avec les députés des autres provinces nous ont appris qu'il règne un esprit public qui est le même partout et qui nous présage l'union la plus heureuse dans le travail que nous devons faire en commun pour la régénération de la France et le rétablissement du bonheur de la nation.* »

De fait, le spectacle donné par les Bretons aux Communes, puis à l'Assemblée nationale, intrigua. Au lieu que les députés de toutes les provinces étaient divisés sur toutes les questions, la délégation de Bretagne ne se départait pas d'une unanimité qui ne laissait pas de surprendre. Mieux : à partir de ce noyau, les rangs de l'Assemblée étaient peu à peu gagnés, entraînés, soulevés comme par un moteur invisible. La concorde avait cessé d'être le seul mobile des associés ; leur force de contagion pouvait servir à un rassemblement plus vaste. L'abbé Grégoire a très bien expliqué dans ses *Mémoires* comment le Club avait organisé la résistance à la séance royale du 23 juin. Il s'y était retrouvé lui-même, la veille au soir, en compagnie de douze à quinze de ses collègues ;

« *LA première résolution fut celle de rester dans la salle malgré la défense du roi. Il fut convenu qu'avant l'ouverture de la séance nous circulerions dans les groupes de nos collègues pour leur annoncer ce qui allait se passer sous leurs yeux, et ce qu'il fallait y opposer. Mais, dit quelqu'un, le vœu de douze à quinze personnes pourra-t-il déterminer la conduite de douze cents députés ? Il lui fut répondu que la particule* on *a une force magique ; nous dirons : Voilà ce que doit faire la Cour, et, parmi les patriotes, on est convenu de telles mesures... On signifie 400, comme il signifie 10. – L'expédient réussit.* » Selon Condorcet, le nombre des députés présents la veille avait été beaucoup plus élevé : cent cinquante, dit-il. Mais peut-être n'était-ce qu'une seconde réunion, précédée d'une autre plus restreinte. En tout cas, il atteste, lui aussi, la préparation de cette séance historique : « *Il fut convenu à l'unanimité que les Communes se tiendraient dans le plus profond silence avant, pendant et après la cérémonie. Les membres du club convinrent aussi de se disperser dans les différentes parties de l'Assemblée et que chacun d'eux contiendrait ou fortifierait ceux qui seraient tentés de se détacher.* »

Cette technique du noyautage des Assemblées inorganisées avait de l'avenir : les étudiants français devaient en connaître un dernier avatar dans les amphithéâtres de Mai 68. Un petit groupe cohérent, bien réparti sur les gradins, peut toujours faire fonction de levier au sein d'une foule et lui donner un sentiment fusionnel d'unanimité. L'individu isolé, entendant le même discours jailli devant eux, derrière eux, au centre et aux extrémités, n'a plus qu'à se conformer dans la *mimesis*, s'il veut échapper au risque de rester seul. Au théâtre, l'efficacité de la *claque* avait fait ses preuves depuis longtemps ; on voyait naître à Versailles la claque politique.


EDIMEDIA

Robespierre « croqué » par David. Ses prises de position au Club des jacobins exprimaient un programme de démocratie intégrale.

Les « Bretons » préparèrent donc quelques séances fameuses. C'est chez eux que Sieyès avait fait admettre la formule d'« *Assemblée des seuls représentants connus et vérifiés de la nation française* », lue aux Communes le 15 juin. De même, la nuit du 4 août y vit en quelque sorte sa répétition, selon Alexandre de Lameth : « *Ce fut là* [...] *que le duc d'Aiguillon fit lecture de la proposition sur les droits féodaux, qu'il présenta le lendemain à l'Assemblée.* ». Les royalistes de droite commencèrent à dénoncer leurs manœuvres. La *Gazette de Leyde* évoquera une « cabale démocratique », conclue entre Mirabeau et les députés de Bretagne. Dubois-Crancé, ancien mousquetaire de la garde du roi, député de Vitry-le-François, nous a laissé, quant à lui, une justification de cette organisation partisane, dans son *Analyse de la Révolution française*. Il nous montre la Cour décidée à utiliser tous les moyens de la corruption pour affaiblir le parti patriote : « *D'abord, elle s'était attachée à séduire les principaux orateurs : argent, promesses, dîners, tout fut employé, et la minorité comptait déjà dans ses rangs plus de cent déserteurs de la cause populaire, lorsque j'allai me présenter au Club breton.* » Un autre témoin, Bertrand de Molleville, émet, dans ses Mémoires, l'idée selon laquelle la monarchie, dès le début, aurait dû se concilier l'alliance du Club ; au lieu de quoi, elle a laissé celui-ci se développer contre elle, rallier les principaux « *chefs de factions* », devenir « *formidable* », à la fois par ses informateurs (« *On avait des espions jusque dans le château...* ») et par ses agents d'influence.

LORS du transfert à Paris, les séances du Club sont interrompues. Il fallait trouver un local, proche si possible de la salle du manège des Tuileries. On finit par louer une salle du couvent dominicain des jacobins, rue Saint-Honoré. Cette salle était ou le réfectoire ou la salle du chapitre, selon les auteurs. Plus tard, au printemps 1791, ce sera la bibliothèque, puis la chapelle elle-même : on change de lieu en fonction d'une affluence toujours accrue à un club devenu un véritable contre-pouvoir. L'hospitalité des religieux s'expliquait aussi bien par l'ouverture aux idées nouvelles dont ils faisaient preuve qu'au profit qu'ils tiraient des diverses locations que l'espace du couvent leur permettait.

Le nom de « jacobins » (on appelait en France « jacobins » les dominicains parce que leur couvent principal était rue Saint-Jacques) fut d'abord attribué par ironie aux députés du Club par leurs adversaires. La première dénomination qu'on rencontre est celle de « Société de la Révolution », mais pour peu de temps. Une autre appellation s'imposa : « Société des Amis de la Constitution, séants aux Jacobins, à Paris. » Robespierre était particulièrement hostile au sobriquet de « jacobins », mais le terme de dérision, comme souvent, une fois assumé par les sociétaires, fut retourné en titre de gloire. Au moment de la chute de la monarchie, le 21 septembre 1792, le titre deviendra : « Société des jacobins, amis de la liberté et de l'égalité ».

Il est piquant de savoir que ce couvent comptait plusieurs tombeaux, parmi lesquels celui de Tommaso Campanella. Ce dominicain, né au seizième siècle, avait été poursuivi par l'Inquisition pour ses idées subversives. Sa *Cité du Soleil* reste encore parmi les œuvres les plus célèbres du communisme utopique. Présence d'un étrange fantôme, qui ne sera pas jugée déplacée par tous ceux qui ont décrit dans le jacobinisme le modèle du futur bolchevisme !

En attendant, les voici déjà une centaine, ces députés qui se réunissent en dehors de l'Assemblée pour la première fois depuis leur installation à Paris. Ils sont le double, dès le lendemain. Bientôt, ils seront quatre cents, soit le tiers des députés, à fréquenter régulièrement le Club de la rue Saint-Honoré. Outre les élus, le Club décida de recevoir en son sein les personnalités du monde des lettres, des arts et des sciences qui le désiraient. C'est ainsi que Condorcet fut un des premiers adeptes recrutés à l'extérieur de l'Assemblée. Plus tard, il suffira d'être proposé par six membres pour devenir adhérent.

Une innovation devait donner au Club une dimension nationale : ce fut la création des sociétés affiliées. Vers le mois de décembre 1789, des provinciaux de passage avaient demandé à se faire présenter ; l'idée mûrit alors de fonder dans les principales villes de France des sociétés sœurs. On en comptera plus de cent cinquante dès l'été 1790. Ainsi se mettait en place une large trame jacobine, qui utilisait l'ancien réseau des sociétés de pensée. D'un bout à l'autre du pays pouvait circuler et s'imposer un esprit commun.

Le règlement de la Société, qu'on avait demandé à Barnave de rédiger, et qui sera voté le 8 février 1790, est tout à fait explicite sur les finalités du Club. L'« *uniformité de vœux, de principes et de conduite* » entre les « *bons citoyens* », pour « *consommer la Révolution* », voilà le but. A cet effet, « *il faut que partout la vérité puisse se faire entendre et parler à tous le même langage* » : par une « *correspondance intime* », elle réalisera l'homogénéité. La Société, réalisant sa propre unité de pensée, devra « *éclairer le peuple* ».

« *Une Société*, écrit Barnave, *établie auprès de l'Assemblée nationale et renfermant un grand nombre de députés des différentes provinces peut seule offrir un centre commun à celles qui s'établiront dans tout le royaume ; elle recevra leurs instructions et leur transmettra les vues qui résulteront du rapprochement des lumières et des intérêts ; elle leur transmettra surtout l'esprit des décrets de l'Assemblée nationale, à l'exécution desquels toutes ces sociétés seront particulièrement vouées.* »

QUELS étaient les titres requis à l'adhésion ? Aucune distinction, si ce n'est « *l'amour de l'égalité et ce sentiment profond des droits des hommes qui se dévoue par instinct à la défense des faibles et des opprimés et qui sent assez sa dignité pour honorer son semblable* ». Qui jugerait de l'« *indignité* » ? L'article IV prévoyait l'exclusion, après un jugement rendu à la majorité.

Ainsi une redoutable machine – c'est l'expression d'Augustin Cochin – se mettait en place. Dès la connaissance qu'on eut du Club breton à Versailles, les contre-révolutionnaires répandirent le bruit du complot. L'historien royaliste Montjoie parle d'une « *espèce de souterrain de l'avenue de Saint-Cloud* » où se trament des complots, où s'élaborent des plans, entre des conjurés qui partagent le secret de leurs conciliabules. Cochin, plus sociologue, s'est efforcé de démonter non point les pièces d'un « complot », mais les rouages d'un mécanisme largement anonyme, impersonnel, où chacun contribue sans y penser à la pression de tous sur tous. Le travail du jacobinisme est d'abord l'élaboration de l'unanimité. Il vise à formuler la volonté générale d'un peuple unifié.

Qui en décide ? En principe, tous les adhérents. En fait, les assidus, les couche-tard, les permanents : « *Vers 10 heures du soir*, écrit Cochin, *la salle se vide, les plus indépendants, compétents, occupés, consciencieux, sont partis ; c'est l'heure de la machine.* » Ceux-là forment ce que les politiciens anglais appelleront au dix-neuvième siècle les *inner circles*, les cercles intérieurs, ceux qui arrêtent les plans, donnent les mots d'ordre – les *wire pullers*, ceux qui tirent les ficelles. Ils ne se mettent jamais en avant. Tout se passe comme si leur projet, leur motion, leur proposition était émise par un « citoyen » obscur, comme un vœu sorti du cœur des masses.

Dans cette volonté de cohésion, les opposants, les déviants, les attardés doivent être éliminés. L'épuration régulière doit parfaire l'union et consolider la machine. D'exclusion en exclusion, la sélection réserve les places aux « purs », la crème de l'esprit révolutionnaire. La Société deviendra alors une sorte de police politique, au profit du pouvoir en place. A cette époque de la Terreur, la délation sera établie en vertu civique. Chaque membre à son tour, il est vrai, deviendra lui-même objet de suspicion. Un comité d'épuration représentera l'inquisition dans l'Inquisition, la police de la police, et imposera le questionnaire : « Qu'étais-tu en 89 ? Qu'as-tu fait en 93 ? », etc.

EN attendant d'exercer sur l'Assemblée cette action de vigilance et d'intimidation qui sera le propre du jacobinisme, la

Robespierre était particulièrement hostile au sobriquet de « jacobins », mais ce terme de dérision, comme souvent, une fois assumé par les sociétaires, fut retourné en titre de gloire.

Société prépare les débats et la nomination du président, des secrétaires et des comités de la Constituante, de sorte que, écrit Aulard, « *les élections furent presque toujours faites par le côté gauche, tandis que jusqu'alors elles avaient presque entièrement dépendu du côté droit* ». Plus tard, c'est au sein de la société mère, rue Saint-Honoré, que seront « mûris » les lois et décrets de la Convention, que seront décidées les interventions à la tribune. Il y aura alors plus de deux mille sociétés affiliées, recevant motions et circulaires destinées à éduquer le peuple, à l'éclairer, comme disait Barnave, à le transformer en volonté unique.

Au temps où la Révolution était à prendre ou à laisser comme « un bloc », selon l'expression de Clemenceau, la gauche politique a pris à cœur d'intégrer dans l'héritage révolutionnaire le legs jacobin. La révolution léniniste l'y a ancré un peu plus solidement. Aux yeux de beaucoup, le jacobinisme avait été un mal nécessaire, pour le salut public, la sauvegarde de la Révolution, la Patrie en danger. A l'heure des bilans du bicentenaire, il n'entre plus aussi vite dans la colonne de l'actif : la réflexion entreprise sur les machines totalitaires depuis le milieu des années 70, porte à moins d'indulgence. Le pluralisme est devenu une valeur démocratique à défendre, là où l'on a longtemps rêvé d'une société homogène, transparente, unanime, sous la conduite d'un Etat tutélaire, lui-même inspiré par l'unité de volonté qu'un parti centralisé fabrique pour le bonheur de tous. Lequel des députés bretons qui s'étaient retrouvés au café Amaury de Versailles à la fin d'avril 1789 aurait pu imaginer à leur réunion pareille postérité ?

Demain :
Citoyens et citoyens.

XHARDINE/TAPABOR

La Société des Amis de la Constitution deviendra très vite le Club des jacobins.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mercredi 24 août : « Naissance des jacobins », avec Roger Dupuy.

Jeudi 25 août : « Citoyens et citoyens », avec Maurice Agulhon.

IRAN : l'opposition légale face au régime

La longue lutte de M. Bazargan, l'homme qui eut raison trop tôt

La « guerre des mots » entre l'Irak et l'Iran continuait mardi, à quarante-huit heures des négociations de Genève, sans entraîner une rupture de la trêve entrée en vigueur samedi 20 août. Dans une lettre à M. Perez de Cuellar, l'Iran a accusé l'Irak de *« violer le cessez-le-feu »* et de s'apprêter à l'attaquer, tandis que l'Irak accusait l'Iran d'avoir déployé, pour la deuxième fois en moins de vingt-quatre heure, ses troupes dans le secteur central du front.

Ancien chef de gouvernement, aujourd'hui chef du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI), Mehdi Bazargan n'a cessé, depuis trois ans, de réclamer l'arrêt de la guerre avec l'Irak...

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Nul n'est prophète en son pays. Malgré le triomphe de ses idées – M. Mehdi Bazargan n'a pas cessé depuis 1985 de réclamer des négociations avec l'Irak – le chef du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI), généralement considéré comme la dernière opposition légale au régime de Téhéran, vit ici dans une disgrâce totale. Celui qui fut le chef du gouvernement provisoire constitué par l'imam Khomeiny au lendemain de la révolution n'a pas pour autant abandonné sa lutte pour la paix et la démocratie – qu'il considère comme un tout indissociable, – bien qu'il ne dispose plus que de moyens d'action très réduits.

Sa dernière « lettre ouverte » à l'imam Khomeiny en mai dernier, dans laquelle il dénonçait le *« despotisme »* du régime et demandait pour la énième fois l'arrêt de la guerre, a pourtant, semble-t-il, joué un rôle beaucoup plus grand qu'on ne l'a soupçonné en Occident dans la décision des responsables islamiques d'accepter le 18 juillet la résolution 598 du Conseil de sécurité. *« En fait,* déclare un jeune universitaire proche du pouvoir, *les idées de M. Bazargan sont partagées non seulement par la majorité silencieuse du pays, mais également par de nombreuses personnalités du pouvoir. »*

C'est la raison pour laquelle à chacune de ses prises de position publiques en faveur de la paix et de la démocratie les autorités ont réagi avec violence. En juin dernier par exemple, à la suite de la parution de sa lettre ouverte à l'imam, les gardiens de la révolution ont arrêté et brutalisé les cadres du MLI après avoir interrompu une réunion tenue dans leur local au centre de Téhéran. Ils ont aussi effectué de nombreuses perquisitions au domicile des dirigeants du MLI, et de *« l'Alliance pour la restauration des libertés et de la souveraineté de la nation iranienne »*.

Ce rassemblement, créé en mars 1986, à l'issue d'un congrès national qui s'était tenu légalement à Téhéran sans que les autorités fassent quoi que ce soit pour l'interdire, groupait non seulement les proches du MLI, mais également des représentants de l'ancien Front national « mossadeghiste », dont M. Ali Ardalan, qui fut ministre des finances juste après la révolution et M. Assadollah Moubacheri, ancien ministre de la justice dans le cabinet de M. Bazargan, ainsi que plusieurs personnalités indépendantes dont MM. Moinfar, ancien ministre du pétrole et Minatchi, chargé de l'information. Ce rassemblement était jusqu'alors pratiquement toléré et jouissait d'une relative impunité grâce en partie, dit-on ici, au parrainage discret de l'ayatollah Montazeri, le successeur désigné de l'imam, qui n'a jamais caché ses sympathies pour l'opposition libérale, estimant qu'elle doit avoir droit de cité en Iran.

Depuis, le siège du MLI a été fermé après avoir été fouillé de fond en comble et en partie saccagé. Les avoirs de l'organisation ont été confisqués et le matériel d'impression et de tirage dont il disposait saisi et partiellement mis hors d'usage, ses publications politiques étant détruites. Les responsables du MLI poursuivent cependant leurs activités de propagande avec les moyens du bord. Leurs tracts et manifestes, tapés à la machine, sont ronéotypés ou photocopiés et adressés aux sympathisants répartis à travers tout le pays, en les priant de les faire circuler à leurs propres frais.

Certains se demandent comment M. Bazargan et ses principaux adjoints, dont le plus actif est M. Ibrahim Yazdi, ancien ministre des affaires étrangères, se trouvent encore en liberté. Depuis 1985, date à laquelle ils nous avaient accordé une interview dans laquelle ils affirmaient qu'il fallait à tout prix *« négocier avec l'Irak »* (*le Monde* du 2 mai 1985), ils ont multiplié les prises de position et les déclarations publiques qualifiées souvent à l'étranger de *« provocatrices »*, voire de *« suicidaires »*.

En septembre 1986 (déjà), le MLI avait dans un *« message au Guide de la révolution »* tenu personnellement l'imam Khomeiny pour responsable de la poursuite d'une guerre qui *« est en train d'aboutir à la destruction totale de toutes nos ressources humaines et économiques »*, en ajoutant d'une manière prophétique : *« Votre mot d'ordre de « guerre, guerre jusqu'à la victoire », est en train de se transformer en « guerre, guerre jusqu'à l'anéantissement total »*. Ce texte était particulièrement sévère à l'égard du Guide de la révolution puisqu'il affirmait que lui seul maintenait *« la décision de poursuivre la guerre »* et que cette décision relevait *« de la dictature, du despotisme contraire à l'islam, au Coran et à la Constitution »*, allant même jusqu'à mettre en doute l'infaillibilité de l'imam.

En février 1987, M. Bazargan et ses amis s'en étaient pris au tout-puissant président du Majlis, M. Rafsandjani, l'accusant de *« dissimuler les pertes iraniennes contre l'Irak »*, alors que *« le peuple voit de ses propres yeux l'interminable défilé des dépouilles des martyrs et les hôpitaux qui débordent de blessés et de mourants »*.

Ce texte reprochait notamment à M. Rafsandjani *« d'isoler l'Iran du reste du monde »* avec ses propos maladroits et irresponsables. Il estimait en outre – et il fallait pour cela un certain courage – que la demande relative à *« l'élimination de Saddam Hussein »* était totalement inacceptable, et que *« la disparition de ce dernier n'aboutirait qu'à son remplacement par un autre dictateur ou par un gouvernement favorable aux Etats-Unis »*. Il aura fallu à M. Rafsandjani plus d'un an et demi pour se ranger à l'avis de M. Bazargan et de ses amis, en reprenant à son compte leurs arguments après sa nomination le 2 juin au poste de commandant en chef par intérim de l'armée. En somme, M. Bazargan et ses partisans ont eu le tort d'être les premiers en Iran à avoir raison avant l'heure et à analyser correctement la situation politique et militaire du pays bien avant les responsables iraniens. Ce que certains ne leur pardonnent pas.

Les autorités reprochent également à M. Bazargan la publication en avril dernier d'un pamphlet contre le *« pouvoir absolu du Faguih »* (le juge théologique suprême), c'est-à-dire l'imam Khomeiny, accusé d'avoir élaboré une théorie du pouvoir contraire à ce qu'il avait dit avant la révolution et en *« contradiction flagrante avec l'ensemble de la tradition et de la théorie du chiisme à travers son histoire »*.

Dans ce texte serré de cent cinquante pages émaillé de nombreuses citations des versets du Coran, l'imam était tout simplement accusé de *« se transformer en un demi-dieu »*, avec le pouvoir de dénoncer ou de modifier les préceptes établis par le prophète et Dieu lui-même dans son livre sacré le Coran. Cela, en violation des enseignements de l'islam et des dispositions de la Constitution de la République islamique, ajoutait ce texte, l'imam attribue *« au pouvoir de l'Etat une hégémonie illimitée sur les affaires du pays »*.

Après la publication de ce pamphlet et de la « lettre ouverte » à l'imam, le ministre de l'information et celui de l'intérieur, M. Mohtachemi, se sont rendus auprès de l'imam pour réclamer le *« châtiment des coupables »*. *« Que pensez-vous de toutes ces bêtises ? »*, lui auraient-ils demandé, se référant au contenu de la « lettre ouverte » qui, entre autres amabilités, reprochait à l'imam d'avoir créé dans le pays un *« régime digne des Pharaons »* et lui demandait *« si le moment n'était pas venu de réfléchir et de se tourner vers Dieu pour reconnaître l'erreur commise »* et de *« cesser de conduire le pays vers la destruction et la mort »*.

Apparemment affecté par ces reproches, l'imam aurait répondu à M. Mohtachemi : *« Epargnez les vieux et faites ce que vous voulez des jeunes. »* Mais M. Rafsandjani préparait alors son acceptation de la résolution 598, et seules huit personnalités de l'opposition libérale ont été sanctionnées, alors que le ministre de l'intérieur demandait l'arrestation de près de trois cents membres et sympathisants du MLI à travers tout le pays.

Les arrestations intervenues début juin n'ont pas été annoncées officiellement, et on connaît peu de choses sur le sort des personnalités détenues, semble-t-il, dans des cellules individuelles. L'état de santé de plusieurs d'entre elles, dont M. Ali Ardalan, soixante-quinze ans, atteint d'une affection cardiaque, et de M. Sabbaghian, qui souffre de la colonne vertébrale, inspire cependant de vives inquiétudes. Des rumeurs persistantes laissaient prévoir, il y a quinze jours, la mise en liberté de tous les proches de M. Bazargan, mais apparemment l'hodjatoleslam Khoeniha, le procureur de la République et de la révolution, s'est opposé à ces mesures de clémence.

La relative impunité dont jouissent M. Bazargan et son principal adjoint, M. Ibrahim Yazdi, est, dans le fond, due à l'estime que leur porte l'imam. En 1984, lors de la mise hors la loi du Toudeh, cedertains des chefs des hezbollahis avaient demandé à l'imam d'*« en finir une fois pour toutes avec M. Bazargan et ses amis »*. Le Guide de la révolution avait répondu sèchement : *« Je sais que M. Bazargan et ses amis ne sont pas d'accord avec nous. Mais ce sont de vrais musulmans et des croyants sincères, ce qui n'est pas toujours le cas de vos amis. »*

Pour leur part, les dirigeants du MLI respectent une certaine règle du jeu. Tous leurs textes sont soigneusement étudiés pour être conformes à la loi islamique et à la Constitution de la République. Ils ne demandent pas le renversement du régime en place, mais ne font que proposer des réformes en vue de le rendre plus respectueux des principes qui, théoriquement du moins, régissent la République islamique. Cela fait souvent le désespoir de leurs détracteurs, qui avouent que, du point de vue de la loi, ils sont irréprochables.

Tous récemment encore, lorsque les Irakiens ont occupé fin juillet certaines portions du territoire iranien, menaçant l'intégrité du pays, MM. Bazargan et Yazdi ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont demandé aux iraniens de *« s'unir contre l'ennemi »* et de *« mettre tout en œuvre pour débarrasser le pays des troupes baassites et de leurs collaborateurs iraniens* (les Moudjahidines du peuple). *»* *Cet appel n'a cependant* été reproduit que par le *Teheran Times*, journal d'expression anglaise, et a été passé délibérément sous silence par l'ensemble des quotidiens en langue persane, qui s'obtinent à vouloir ignorer l'existence de M. Bazargan et de son mouvement.

S'agissant de l'avenir de ces « libéraux », les avis sont partagés. Certains, y compris parmi les dirigeants du MLI, affirment que le régime, prisonnier de sa propre logique répressive – les exécutions arbitraires des détenus de gauche ont récemment repris, – est incapable de s'amender dans le sens d'une plus grande démocratie. Tel serait notamment le point de vue de M. Bazargan, selon qui les dirigeants de la République islamique ne se sentent nullement affaiblis par leurs récentes déconfitures et ne voient pas, pour l'instant du moins, la nécessité de modifier leurs méthodes de gouvernement.

D'autres, dont M. Yazdi, penseraient plutôt que les conditions nécessaires à une évolution démocratique du régime existent à l'état latent et que seule une *« société ouverte »* peut résoudre les nombreux et difficiles problèmes qui entravent le développement et le progrès de la République islamique.

On affirme ici que les jours du gouvernement de M. Moussavi – reconduit dans ses fonctions après les élections de mai 1988 – mais qui n'a pas obtenu le vote de confiance du Parlement, mis en congé pour permettre à M. Rafsandjani d'avoir les coudées franches dans ses négociations avec l'Irak, sont comptés. Le premier ministre pourrait, dit-on, céder bientôt la place à une équipe plus ouverte présidée par M. Ezzetollah Sahabi, une personnalité indépendante qui jouit aussi bien de la confiance du pouvoir que de celle des milieux proches du MLI. Il ne s'agit évidemment que d'une rumeur parmi tant d'autres. L'ouverture démocratique à Téhéran n'est pas pour demain.

JEAN GUEYRAS.

Un nouveau rapport du secrétariat général de l'ONU

Des armes chimiques ont été utilisées contre des civils iraniens peu avant le cessez-le-feu

NEW-YORK
de notre correspondant

Pour la quatrième fois depuis le début de l'année, une mission d'experts vient de conclure à l'utilisation d'armement chimique sur le front irako-iranien. Dans un rapport rendu public, le mardi 23 août, le secrétaire général des Nations unies affirme que *« des armes chimiques ont été utilisées contre des civils iraniens dans une zone voisine d'un centre urbain dépourvu de protection contre ce type d'attaque »*. Selon les observations des experts, il s'agissait de la localité de Sheikh Othman, près d'Oshnaviyeh, attaquée tôt le matin, le 2 août dernier, par un avion à hélice, qui a largué huit bombes contenant de l'ypérite, un gaz asphyxiant connu et utilisé à plusieurs reprises, notamment en Europe, depuis le début du siècle. Deux mille six cent quatre-vingts civils ont été hospitalisés, aucun d'entre eux n'est décédé. La plupart des victimes seraient des paysans. *« Le fait même que des enfants ont été blessés prouve une fois de plus les conséquences inacceptables d'un tel acte »*, écrivent les auteurs du rapport, qui estiment que *« l'utilisation des armes chimiques contre des civils est particulièrement choquante pour la conscience humaine »*.

La mission, composée de trois experts occidentaux, avait séjourné en Iran du 12 au 14 août, à la demande des autorités de Téhéran. Bien que le secrétaire général enjoigne *« aux gouvernements iranien et irakien »* de s'abstenir de mettre en péril le cessez-le-feu et les perspectives ouvertes par l'acceptation par l'Iran de la résolution 598, il est clair que le rapport vise l'Irak, dont l'armée a été contrainte de reconnaître avoir recouru aux armes chimiques. Les Nations unies n'ont cependant encore jamais condamné Bagdad directement pour les violations des protocoles de Genève concernant ces armes.

C'est dans le même esprit d' *« asymétrie défavorable à l'Irak »* que le Conseil de sécurité s'apprête à adopter, probablement avant la fin de la semaine, une résolution condamnant vigoureusement la persistance de l'emploi d'armes chimiques. Mené notamment par la République fédérale d'Allemagne, cet assaut diplomatique aura pour but d'attirer l'attention des opinions publiques sur les très graves dangers posés, par-delà même le conflit du Golfe par le *« nucléaire du pauvre »* que sont les gaz et les bombes bactériologiques. Alors que Bagdad et Téhéran entament, le 25 août à Genève, des pourparlers sur la paix, certains posent la question de l'opportunité d'une démarche qui, en fin de compte, gênera surtout l'Irak, c'est-à-dire un seul des belligérants.

CHARLES LESCAUT.

Selon Amnesty International

Des centaines de personnes intoxiquées par des gaz auraient été exécutées en Irak

GENÈVE
de notre correspondante

L'organisation Amnesty International est intervenue, le mardi 23 août, devant le sous-commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, pour dénoncer certains cas de violations *« particulièrement flagrants »* des droits de l'homme en Irak. Selon cet organisme, en mars dernier, quelques centaines de personnes, dont des femmes et des enfants, atteintes par les bombardements de gaz toxique, et qui se dirigeaient vers Sulaimaniya (capitale d'une province principalement peuplée de Kurdes) dans l'espoir d'y être soignées, ont été arrêtées sur la route et conduites dans une caserne située à Tanjaro où toutes seraient tombées sous un peloton d'exécution le 2 avril.

A la mi-avril, 360 Kurdes originaires du village de Cheik-Wasanan, dans la province d'Arbile, également victimes de bombardements par les gaz et transférés dans des hôpitaux pour y être traités, se sont vu refuser tous soins et auraient été placés dans un centre d'internement de la même ville ; quelques jours plus tard, ils auraient été emmenés de force dans un lieu inconnu, et l'on est sans la moindre nouvelle d'eux depuis lors. Amnesty International est en possession des noms de quarante-huit de ces victimes et semble avoir toutes les raisons de craindre qu'elles aient été également exécutées.

L'organisation proteste contre le peu d'intérêt manifesté par la communauté internationale et par les organes compétents de l'ONU. Amnesty International conclut son intervention en invitant *« instamment »* la sous-commission à entreprendre *« une action appropriée et efficace afin que l'Irak se conforme aux obligations internationales auxquelles il a souscrit »*.

L'Iran – trop d'exemples le montrent – n'est pas plus soucieux que son voisin du respect des droits de l'homme ; la communauté bahaie, dont tant de membres ont été exécutés sans procès par les autorités iraniennes, tout en dénonçant une fois de plus les persécutions dont elle est victime, constate cependant que la situation semble moins alarmante depuis la session de 1987 de la sous-commission. Le porte-parole des Bahais attribue aux efforts des experts de la sous-commission et d'autres organes des Nations unies cette relative amélioration : les exécutions arbitraires des membres de sa communauté ont cessé depuis octobre dernier, et, au cours du premier semestre 1988, un nombre « considérable » de Bahais emprisonnés ont été libérés. On déplore néanmoins encore la détention de cent cinquante personnes, emprisonnées uniquement en raison de leur foi, comme on déplore que les Bahais en Iran ne puissent obtenir du travail et n'aient pas le droit d'émigrer, ni même de se réunir pour prier.

ISABELLE VICHNIAC.

Après des heurts entre « islamistes » et « laïcs » dans les territoires occupés

La direction du soulèvement lance un appel à l'unité des Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La révolte des Palestiniens des territoires occupés est-elle en passe de perdre un de ses plus solides atouts – son unité dans l'action ? La question mérite au moins d'être posée à la lecture du *« communiqué nº 24 »* distribué en début de semaine par la Direction unifiée du soulèvement. A deux reprises le document formule une manière d'avertissement : il *« exhorte la population à ne respecter que les communiqués de la Direction et à se méfier de toute autre déclaration »* ; et, plus clairement encore, il met en garde *« contre les tentatives de l'ennemi de susciter des frictions entre les forces nationalistes* [laïques] *et les forces religieuses »*.

Il y a déjà eu des dissensions entre les diverses composantes animant la révolte : traditionnellement, le courant islamiste est fort à Gaza (parfois même chez les militants du Fath de M. Yasser Arafat) alors qu'en Cisjordanie c'est plutôt la tendance classique (laïque) de l'OLP qui domine (elle-même divisée entre « durs » et « modérés »). Mais jusqu'à présent, sans être mises sous le boisseau, ces différences n'avaient jamais empêché une incontestable unité dans l'action (d'autant plus remarquable que très inhabituelle chez les Palestiniens).

Un premier accroc

Or, pour la première fois depuis le début du soulèvement en décembre en Cisjordanie, le mouvement islamiste a voulu agir de façon autonome. Dimanche dernier, le groupe Hamas (Mouvement de la résistance islamique qui serait proche des Frères musulmans) a lancé, seul, un appel à la grève générale en Cisjordanie. Le mot d'ordre relevait du défi : il tombait la veille même d'une grève générale à laquelle avait appelé la Direction unifiée. Et les choses se sont apparemment mal passées. A en croire plusieurs témoignages concordants, les militants du Hamas se sont heurtés à des commerçants récalcitrants dans plusieurs villes de la région (à Tulkarem, Naplouse et à Bethléem). Il y aurait eu des mots et des coups.

Cette volonté des islamistes de faire cavalier seul repose la question de la composition de la mystérieuse direction unifiée : outre les différentes tendances de l'OLP, inclut-elle vraiment le mouvement islamiste ? Quoi qu'il en soit, certains milieux proches de l'OLP se disent inquiets de ce premier accroc à *« l'unité dans l'action »*. Ce genre de division fait le jeu des Israéliens, indiquent-ils tout en affirmant que le Shin Bet (les services de sécurité) a déjà distribué de faux tracts destinés à exacerber les différences entre les divers courants du mouvement palestinien.

A quelques semaines de la réunion du Conseil national palestinien (CNP), le parlement de l'OLP, que chacun s'accorde à dire particulièrement importante pour l'avenir du soulèvement, le *« communiqué numéro vingt-quatre »* semble comprendre une autre mise en garde. Celle-ci est destinée à l'OLP de l'extérieur : la direction unifiée exhorte le CNP à *« adopter un programme politique clair et complet susceptible de gagner un large soutien international »* (à la cause palestinienne). Autrement dit : il est grand temps de donner à l'*« Intifada »* une traduction politique concrète ardemment souhaitée par les militants de l'intérieur.

ALAIN FRACHON.

● **Deux morts et un blessé à Gaza.** – Un jeune Palestinien a été blessé, mardi 23 août, par des tirs de militaires israéliens dans le camp de réfugiés de Shatti, dans la bande de Gaza, où des affrontements sporadiques avaient lieu. Deux autres Palestiniens, un enfant de treize ans, Ala'a Abou Al-Foul, et Khalil Baaloushah, quarante-deux ans, sont morts dans la bande de Gaza après avoir inhalé des gaz lacrymogènes qui avaient été utilisés massivement par l'armée israélienne pour disperser des manifestations. – *(AFP.)*

Diplomatie

La recherche d'un règlement à Chypre

Les dirigeants des deux communautés renouent le dialogue à Genève

Le président de la République de Chypre, M. Georges Vassiliou, et le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, ont entamé, le mercredi 24 août, au Palais des Nations à Genève, de nouvelles négociations intercommunautaires pour tenter de trouver une solution au problème de la division de l'île depuis 1974. Les entretiens sont présidés par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui espère que cette reprise du dialogue, interrompu en janvier 1985, permettra de parvenir à un accord en juin de l'année prochaine.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Comme il se doit à la veille de l'ouverture d'une conférence dont l'ambition est de régler un lourd contentieux, les deux délégations se montrent relativement optimistes quant aux chances de succès de ces négociations, bien que les expériences passées invitent plutôt à la prudence dans les pronostics. A son arrivée à Genève lundi, le président de la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN), M. Rauf Denktash, a déclaré qu'il était venu « *en toute bonne volonté pour tenter de résoudre un problème vieux de vingt-cinq ans, qui n'aurait jamais dû exister* ». Ces pourparlers, a-t-il ajouté, s'ouvrent « *dans une atmosphère de lune de miel* ». De son côté, un porte-parole du président de Chypre, M. Georges Vassiliou, insistait pour que l'on parle à Genève « *de l'avenir et non plus des querelles du passé* ». « *Il faut briser la glace,* disait-il, *et cette rencontre devrait permettre l'établissement de relations personnelles entre MM. Denktash et Vassiliou, car les deux hommes ne se connaissent pas.* »

Les problèmes à régler, qui ne sont pas minces, remontent presque à l'indépendance de l'île, en 1960, et aux failles d'une Constitution censée équilibrer les intérêts des communautés chypriotes grecque et turque de l'île. Le traité signé en août de cette année par Chypre, la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni garantissait cette loi fondamentale, ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté du nouvel Etat. A la suite de troubles sanglants entre les deux communautés en 1963 et en 1964 – dus, justement, selon les Chypriotes turcs à une Constitution douteuse – le Conseil de sécurité des Nations unies décida d'envoyer une force de maintien de la paix dans l'île. C'était en 1964 ; plus de deux mille cent « casques bleus » y sont toujours stationnés.

Le 15 juillet 1974, un coup d'Etat était organisé contre le gouvernement de l'archevêque Makarios, le « *père de l'indépendance* », par des Chypriotes grecs ainsi que des groupes extrémistes grecs, proches de la junte alors au pouvoir à Athènes et favorables à l'ENOSIS (le rattachement à la Grèce). Il fut suivi d'une intervention militaire massive de la Turquie, l'opération « Attila », au nom de la protection de la minorité turque de l'île. Les troupes d'Ankara, – près de trente mille soldats – occupent depuis cette date le nord et le centre de l'île, soit 37 % du territoire. En novembre 1983, la communauté chypriote turque proclamait unilatéralement son indépendance sous le nom de République turque de Chypre du Nord (RTCN), reconnue uniquement par Ankara.

Durant cette période mouvementée, les Nations unies avaient essayé de favoriser une sorte de dialogue entre Grecs et Turcs ; quelques textes de caractère général furent signés, mais sans résultat concret. La partition de l'île et la séparation des deux communautés sont bel et bien réelles. Les « casques bleus » ont établi une zone tampon d'une longueur de 180 kilomètres et d'une largeur variant de 20 mètres à 7 kilomètres. Au total, cette zone représente 3 % de la superficie du territoire, dans des régions qui sont souvent d'une grande richesse agricole.

Le nouveau président de l'île, M. Georges Vassiliou, élu au mois de février 1988, a déclaré à plusieurs reprises que la solution du « *problème national* » était l'objectif principal de sa politique. Cette solution, à ses yeux, réside dans la création d'un « *Etat fédéré bicommunautaire* » comprenant deux parties, mais dans lesquelles vivraient des Chypriotes grecs et turcs mélangés. Cette fédération aurait un seul chef d'Etat, un système économique intégré, et la circulation des personnes, des capitaux et des idées serait libre dans tout le pays.

M. Vassiliou n'a posé aucune condition préalable à la reprise des négociations avec M. Denktash. Mais cela ne signifie pas, indique-t-on dans sa délégation, que l'on accepte le « *fait accompli* ». Le gouvernement chypriote continue de réclamer l'évacuation de toutes les troupes turques, même s'il admet que ce retrait pourrait se faire par étapes, si cela peut favoriser le processus de paix avant la naissance d'une éventuelle fédération. Le gouvernement de M. Vassiliou demande également le départ des dizaines de milliers de colons turcs d'Anatolie, venus s'installer dans le nord de l'île, après l'intervention militaire de 1974. Ils sont à l'heure actuelle entre cinquante mille et soixante-cinq mille, selon la partie chypriote grecque (1). Autre revendication des Chypriotes grecs : le droit pour les quelque 180 000 Grecs de l'île de retourner, s'ils le désirent, dans la partie nord qu'ils avaient fuie au lendemain de l'invasion et de récupérer leurs terres. « *A l'heure où le Marché commun s'apprête à introduire la libre circulation des hommes en Europe, il serait anachronique que cette libre circulation soit entravée à Chypre* », fait remarquer un conseiller de M. Vassiliou. Enfin, la question de la sécurité devra être résolue d'une façon ou d'une autre par la mise en place d'une garde nationale fédérale ou l'envoi d'une force internationale de police.

Annexée par la Grande-Bretagne en 1914, Chypre est devenue indépendante en 1960. La partie nord de l'île autoproclamée « République turque de Chypre nord » en 1983, est occupée depuis 1974 par l'armée turque. 150 000 Chypriotes turcs environ y vivent. 500 000 Chypriotes grecs environ vivent dans la partie sud, dont les autorités sont les seules internationalement reconnues. *La ligne de démarcation passe au centre de Nicosie.*

Le poids de la Turquie

Sur ces divers dossiers, les divergences sont souvent très profondes. Elles apparaissent même sur le principe d'un Etat fédéré. Lorsque M. Vassiliou parle de « *fédération bicommunautaire* », M. Denktash estime, lui, que la seule solution envisageable est une « *formule fédérale à deux zones* » qui éviterait un pouvoir central trop fort, nuisible à ses yeux aux intérêts de la minorité turque. Il préférerait que la zone turque soit administrée par les Turcs.

Il semble que M. Denktash ait longtemps hésité à venir à Genève rencontrer M. Vassiliou, « *sans condition préalable et sans ordre du jour* », car, de l'avis général, la prolongation du *statu quo* est plutôt favorable à la RTCN. Mais, à plusieurs reprises, le gouvernement turc de M. Ozal a insisté discrètement auprès de lui pour qu'il accepte finalement ces discussions. Même si gouvernement et opinion en Turquie sont très soucieux de la défense de la minorité chypriote turque, ce pays frappe à la porte du Marché commun, est engagé dans un processus de normalisation de ses relations avec la Grèce et, dans le climat de détente internationale et régionale qui prévaut actuellement, il n'aurait pas fait bonne impression que M. Denktash, ami des dirigeants d'Ankara, refuse des négociations.

A Genève, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, s'est déjà entretenu séparément mardi avec MM. Vassiliou et Denktash. Les pourparlers intercommunautaires proprement dits devaient avoir lieu mercredi et jeudi. Après l'échec brutal des négociations de janvier 1985, les deux délégations semblent cette fois décidées à aller au fond du problème « *au lieu de tourner autour du pot* », comme ce fut trop souvent le cas par le passé. Après cette prise de contact au Palais des Nations, il n'est pas impossible que les deux dirigeants chypriotes se rencontrent dès le mois prochain à Nicosie.

ALAIN DEBOVE.

(1) Ces colons d'Anatolie ne seraient plus aujourd'hui qu'au nombre de vingt-cinq mille, selon le premier ministre turc, M. Ozal. *(NDLR).*

Ouverture des discussions soviéto-américaines sur le traité ABM

Genève *(AFP)*. – Américains et Soviétiques devaient engager, le mercredi 24 août à Genève, une nouvelle négociation sur les dispositions et la validité du traité ABM (missiles anti-balistiques), mais les positions de départ ne laissent guère l'espoir de sérieux progrès à court terme.

Cette rencontre, théoriquement de routine – son objet est de procéder tous les cinq ans à un réexamen de ce texte, – prend une dimension particulière dans la mesure où l'avenir de ce traité conditionne, en tout cas dans l'optique soviétique, un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques (START).

Un communiqué de la mission américaine, publié mardi, confirme que « *la principale préoccupation des Etats-Unis a trait aux violations de ce traité par l'URSS, et notamment au radar en voie de construction près de Krasnoïarsk (Sibérie orientale)* ».

Le chef de la délégation américaine, le général William Burns, directeur de l'Agence pour le contrôle de l'armement et le désarmement (ACDA), a reçu pour instruction, dit-on de bonne source, d'en demander le démantèlement.

Pour les Soviétiques, conduits par M. Victor Karpov, responsable du désarmement au ministère des affaires étrangères, le problème est beaucoup plus vaste.

L'URSS a fait du traité ABM, signé en 1972, la pièce maîtresse de l'important dossier sur les armes stratégiques. Pour elle, aucun accord ne peut être envisagé sur la réduction de cet arsenal sans qu'au préalable les deux superpuissances ne conviennent d'une stricte interprétation du traité et ne prennent l'engagement de ne pas s'en retirer pendant neuf à dix ans. L'objet de la démarche est d'empêcher par ce biais les Etats-Unis de déployer leur bouclier spatial (Initiative de défense stratégique), un engagement que l'administration Reagan n'est absolument pas disposée à prendre.

Pour faire bonne mesure, Moscou demande en outre aux Américains de s'engager formellement à ouvrir des négociations, trois ans avant la date d'expiration du traité, pour tenter de se mettre d'accord sur une « *stabilité stratégique* ». Ce qui suppose, pour les négociateurs soviétiques, que les Etats-Unis ne prennent aucune option sur l'IDS avant la fin de ces négociations.

Un entretien avec M. Perez de Cuellar

(Suite de la première page.)

« Comment expliquez-vous le renouveau actuel des Nations unies ?

– L'une des raisons, c'est ce qu'on appelle la détente entre les Etats-Unis et l'URSS. Si deux pays qui avaient un tel contentieux militaire, politique, idéologique se parlent, pourquoi d'autres pays qui ont des problèmes entre eux n'y parviendraient-ils pas ? J'ai pensé que cette atmosphère nouvelle créée par les deux super-puissances était pour moi une occasion unique.

» C'est une question de flair, d'instinct. Quand vous voyez que les circonstances sont propices, il faut foncer. C'est ce que j'ai fait dans l'affaire Iran-Irak dès que les Iraniens ont accepté la résolution 598, même si les Irakiens n'étaient pas très contents. J'ai tout de suite envoyé une mission sur place. Si j'avais traîné nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd'hui.

– Où en sommes-nous aujourd'hui ?

– Tout va dépendre de la volonté politique des parties. Si elles veulent vraiment résoudre le problème, ce peut être une affaire de quelques mois seulement, sinon cela peut traîner des années et je devrais alors nommer un représentant personnel pour suivre la négociation. Je chercherais dans ce cas une personnalité politique qui ne soit pas un fonctionnaire des Nations unies et qui appartienne à un pays neutre (1).

» Au cours des jours qui viennent, je vais tenter de monter un mécanisme de négociations entre l'Iran et l'Irak. Ce ne sera pas facile, par exemple, de discuter du traité d'Alger de 1975 qui était censé régler le partage des eaux sur le Chatt-Al-Arab. Tout cela peut traîner, mais c'est ce processus que je veux lancer en ne laissant pas Iraniens et Irakiens face à face. Il faudra aussi régler le problème du retrait des troupes ; je devrai ensuite consulter les ex-belligérants sur la composition de l'organisme qui doit déterminer les responsabilités à l'origine du conflit. Je dis bien « consulter » mais je déciderai car, selon la résolution 598, je n'ai pas besoin de leur accord et j'ai déjà des idées (2).

» Je dois aussi constituer un groupe d'experts pour évaluer les dommages de guerre et non pas les réparations. Le mot « réparations » n'est pas mentionné dans la résolution 598. Je dois aussi consulter les pays riverains du Golfe sur la sécurité de la région et, enfin, régler l'affaire des prisonniers de guerre dont j'estime le nombre à quatre-vingt mille.

– Mais l'amorce d'un règlement dans ce conflit n'est pas due seulement au nouveau climat américano-soviétique ?

– C'est vrai. Le Conseil de sécurité a agi dans l'affaire Iran-Irak d'une façon qui n'a pas de précédent. A la mi-janvier 1987, j'ai lancé un appel aux membres du Conseil, tout spécialement aux cinq membres permanents pour qu'ils se penchent sur ce conflit. Quelques jours après je les ai invités dans mon bureau et je leur ai présenté mes idées. Alors, ils se sont mis à travailler ; ça a été laborieux, mais ils ont continué à avoir des contacts à cinq pendant cinq mois jusqu'à ce qu'ils s'entendent, au mois de juillet 1987, sur le texte de la résolution 598. Ils étaient bien sûr en contact permanent avec moi.

» Ce fut une coopération sans précédent entre le Conseil de sécurité et le secrétaire général. J'ai agi un peu comme le sixième membre permanent du Conseil. On s'est bien sûr consulté avec les dix autres membres non permanents. Avec cet avantage : parmi les dix, il y avait trois pays très importants : le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et de l'Italie. C'est dire quel était le poids politique du Conseil de sécurité à cette époque.

– La méthode pourrait-elle être bonne pour le conflit israélo-arabe ?

– Je voudrais utiliser le même processus que dans l'affaire irano-irakienne. Si je pouvais obtenir des membres du Conseil de sécurité qu'ils commencent à discuter du problème du Proche-Orient, ce serait déjà un énorme progrès. Mais il me semble qu'il faut attendre un peu, après les élections israéliennes et l'élection américaine. La situation a changé du tout au tout avec la décision du roi de Jordanie, mais il ne faut pas s'endormir, tout en ne marchant sur les pieds de personne car c'est une affaire où nous avons des concurrents et les Nations Unies ne veulent pas concurrencer les pays membres. Les Etats-Unis ont fait un effort avec la mission Shultz, mais j'ai l'impression qu'ils ont échoué. Je vais chercher le moment où nous pourrons faire quelque chose. Cela me préoccupe énormément.

Afghanistan : une phase difficile

– Quel bilan dressez-vous sur l'affaire d'Afghanistan ?

– Je serai honnête : nous avons été utilisés par les superpuissances. Notre rôle a été important. Nous avons préparé le terrain mais c'est grâce à la détermination de Moscou et de Washington de mettre fin à la guerre que nous avons réussi. En même temps, nous avons prouvé que nous pouvions être un instrument idéal pour la mise en œuvre d'un accord des grandes puissances. N'avons-nous pas sauvé la face aux uns et aux autres ?

» Tout se passe très bien pour l'instant, de notre point de vue : les Soviétiques ont honoré leurs engagements ; ils ont retiré, comme ils l'avaient promis, 50 % de leurs troupes au 15 août. Mais la deuxième partie du programme sera beaucoup plus difficile car je crois qu'ils garderont l'essentiel de leur continent jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'en février 1989, date ultime de leur présence. Le mort du président Zia risque de les encourager à aller dans ce sens et peut-être vont-ils miser sur une diminution considérable de l'aide pakistanaise à la résistance. Je n'en suis pas sûr mais je pense qu'ils le pensent.



» Le problème politique afghan n'en restera pas moins entier. Qu'est-ce qui va se passer ? Le gouvernement Najibullah pourra-t-il tenir ? Qu'en sera-t-il exactement des conseillers politiques et militaires soviétiques qui vont rester dans le pays après le retrait de l'armée rouge ?

« Prêt à aller en Afrique du Sud »

– Quelle analyse faites-vous de la crise en Afrique australe ?

– Les deux grandes puissances se sont mises d'accord pour exercer leur influence – pour ne pas dire leurs pressions – d'un côté sur les Cubains et les Angolais, de l'autre sur les Sud-Africains. Bien sûr d'autres éléments ont joué : l'Afrique du Sud commence à sentir la pression militaire, l'isolement diplomatique croissant, et se dit qu'il faut trouver une sortie. Nous, immédiatement, nous nous sommes mis à la disposition des parties et c'est ainsi que j'ai aujourd'hui un représentant aux négociations de Brazzaville et que j'ai été invité en Afrique du Sud. Je suis prêt à y aller mais il faut, avant, que je voie ce qui va se passer à Brazzaville. Si les belligérants se mettent d'accord sur un calendrier raisonnable pour le retrait des forces cubaines, alors la voie sera ouverte. Pour l'instant, les positions vont des sept ou huit mois proposés par Pretoria aux trois ans réclamés par Luanda. Un compromis raisonnable pourrait porter sur un an et demi ou deux ans.

– Quel facteur a joué le plus ? L'amélioration des relations américano-soviétiques ou les difficultés de Pretoria ?

– Les deux facteurs se sont combinés. La détente a permis des pressions sur les deux parties. D'un autre côté, l'énorme renforcement de la présence cubaine dans la région a posé un vrai problème aux Sud-Africains dans le sud de l'Angola. Cela les a amenés à réfléchir. C'est peut-être bien pour cela qu'ils sont intéressés par ma visite. Ma condition pour y aller c'est que ma présence soit utile et non pas utilisée.

La Chine et les Khmers rouges

– Washington et Moscou vous paraissent-ils disposés à exercer le même genre de pressions pour parvenir à un accord sur le Cambodge ?

– Pour le Cambodge, j'ai présenté aux parties intéressées des idées de paix assez détaillées, mais je leur ai laissé une grande latitude. Ce canevas a été, semble-t-il, bien reçu par tous. L'idée c'était : « *Si vous avez besoin de moi je suis là.* ». Mais si ce problème est résolu un jour, ce sera dû à un accord sino-soviétique.

– Et les Khmers rouges ?

– Le grand problème c'est que sans les Khmers rouges la résistance disparaît et qu'avec eux on risque d'avoir au pouvoir un gouvernement qui a été condamné par la communauté internationale. Comment obtenir leur disparition ? Il y a bien cette idée d'une force des Nations unies qui garderait sous contrôle les différentes tendances politiques du Cambodge, mais elle ne règlerait pas la participation des Khmers rouges au gouvernement. Les Chinois, d'autre part, ont laissé entendre plusieurs fois que les Khmers rouges accepteraient de ne jouer qu'un rôle symbolique dans un gouvernement de coalition et que Pol Pot pourrait disparaître de la scène. Mais c'est la mentalité de ces gens qui pose problème, qui est dangereuse.

» L'habilité de notre ami Sihanouk pourrait faire beaucoup, même si, sans un accord des Chinois, il ne peut pas y avoir de solution. Nous ne pourrons pas avancer tant que la Chine ne prendra pas une position claire. Ce serait, d'autre part, pour les nations unies une responsabilité énorme si on nous demandait de fournir une force de maintien de la paix. Déjà pour la Namibie nos projets vont coûter entre 600 et 700 millions de dollars. Qui va payer la note ? Je ne sais pas, et je ne parle pas de ce que coûtera, si elle est retenue, notre opération au Sahara.

Bons et mauvais payeurs

– Justement, où en sont les Nations unies financièrement ?

– Notre situation est très mauvaise, et elle sera pire en octobre si les Etats-Unis ne paient pas leurs arriérés qui se montrent à plus d'un demi-milliard de dollars. Ils ont fait des promesses mais sans fixer de date ; elles sont donc vides de sens. Il faut maintenant que le président Reagan certifie par écrit que les réformes de l'Organisation sont en bonne voie. Mais je n'accepte de m'engager qu'en ce qui concerne la diminution des dépenses de l'Organisation et non pas sur la limitation des programmes intergouvernementaux qui ne dépendent pas de moi. Les Etats-Unis exigent également que les contrats des fonctionnaires soviétiques des Nations unies soient dorénavant de longue durée et non pas d'une année. L'URSS en a accepté le principe, mais ce point n'est pas encore entré en application.

» De toute façon, comme je l'ai dit au président Reagan, je ne peux pas accepter toutes ces conditions. On n'a pas le droit, légalement, de dire à quelqu'un à qui l'on doit 1 000 dollars : « Je vous rembourse uniquement si vous changez la couleur de la façade de votre maison ou si vous changez votre ameublement. »

– Où en sont les dettes soviétiques ?

– L'URSS a promis de rembourser ses dettes en trois échéances, et elle a déjà payé la première. Si nous pouvons fonctionner aujourd'hui, nous le devons aux pays occidentaux européens, au Canada et au Japon qui ont versé très tôt leur contribution de cette année.

– Comment définiriez-vous la nouvelle attitude soviétique à l'égard des Nations unies ?

– Les Soviétiques ont découvert brusquement que les Nations unies sont un champ d'activité diplomatique très important et non pas simplement un lieu de propagande. Ils ont vu que les Américains tournent le dos aux Nations unies, et ils en profitent. Ils veulent utiliser ce mécanisme. C'est malheureusement ce que les Etats-Unis n'ont pas voulu faire.

» Il y a un éternel malentendu : on croit que les Nations unies veulent avoir l'exclusivité de la solution de tous les problèmes internationaux. Ce n'est pas vrai. Certains problèmes nécessitent une approche bilatérale ; d'autres, une approche régionale. Mais il y a aussi des problèmes qui exigent une approche internationale. Le conflit Iran-Irak, par exemple, avait besoin d'une approche internationale, puisqu'il n'y avait aucun espoir d'un règlement bilatéral, et que l'approche régionale avait échoué avec les efforts de la Conférence islamique et ceux des non-alignés.

» Mais, dans l'affaire du Sahara occidental, nous avons réalisé une belle combinaison d'approches internationale et régionale. Il ne faut pas croire que les Nations unies veulent régler tous les problèmes, et encore moins que le secrétaire général est masochiste, au point de vouloir s'occuper de toutes les affaires. »

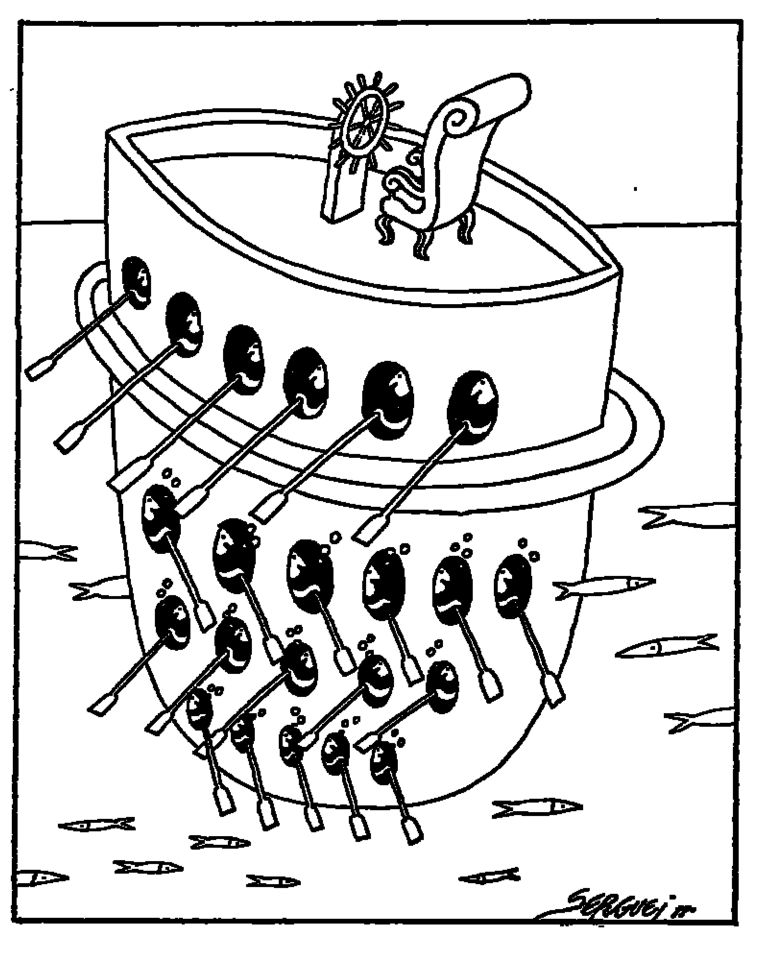
Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

(1) M. Perez de Cuellar ne nous en a rien dit, mais on parle de deux personnalités suisses à Genève : M. Pierre Aubert, ancien chef du département des affaires étrangères, et M. Edouard Bruner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Confédération helvétique.

(2) On parle, à Genève, d'un comité de trois personnalités : l'une, nommée par Bagdad ; l'autre, par Téhéran ; la troisième, par M. Perez de Cuellar.

Le dynamisme de l'économie italienne

Les secrets



(Suite de la première page.)

Mais il est d'autres variations plus subtiles sur le thème de la coexistence de l'Italie qui marche et de celle qui ne marche pas. Ainsi, il y a seulement dix ans, le pays était-il encore sous le choc de la disparition de son principal dirigeant politique, Aldo Moro. Le terrorisme semblait vainqueur. L'inflation était à 20 %. Le *sciopero*, la grève, était l'activité la plus répandue. Les grandes entreprises, à commencer par la plus symbolique, Fiat, étaient au bord de la faillite. Or, sous ce pays apparemment « à la casse », en vivait un autre, certes pas ignoré des citoyens, mais dont ils ne pipaient mot – et que les étrangers n'ont découvert qu'une fois la normalisation en cours : tout l'univers du *sommerso*, littéralement du « submergé », cette économie que l'on ne saurait qualifier de clandestine puisque les pouvoirs publics en connaissaient fort bien l'existence, la toléraient et peut-être même l'encourageaient.

En réponse à l'absolue rigidité introduite par l'hyper-protecteur statut des travailleurs de 1970 et, en 1975, par le principe d'augmentations indiciaires égales pour tous, du directeur au balayeur, les entreprises établies sous-traitaient ce qu'elles ne pouvaient plus faire elles-mêmes sous peine de faillite. Elles le faisaient auprès de PME travaillant dans des conditions exorbitantes du droit commun pour ce qui est du niveau des salaires, de la protection sociale et du paiement des impôts. Ainsi, l'emploi était-il sauvegardé au prix d'une intelligente hypocrisie collective.

« L'arrangiarsi »

L'Italie n'a certes pas le monopole des activités « au noir ». Il serait également inexact de penser que le dynamisme actuel de l'économie s'explique tout entier par les facilités du *sommerso* : celui-ci a désormais, en notable partie, été réintégré dans le jeu légal, mais il est vrai aussi que partout où c'est nécessaire, et chaque fois que ce sera nécessaire, il y a ou il y aura dans la péninsule un tacite consensus, y compris syndical, y compris de la part des partis de gauche, pour admettre que l'on peut, que l'on doit, en des circonstances exceptionnelles, avoir recours à des moyens exceptionnels. C'est ce que l'on dénomme ici l'*arrangiarsi* : l'art de s'arranger, lequel n'est sans doute que l'application à la société industrielle des très anciennes vertus d'une société fondamentalement paysanne, couplées à un talent inné pour favoriser le mouvement des affaires.

L'Italie qui ne marche pas garde ainsi, toujours, l'infatigable courage des renaissances. L'écrivain Luigi Barzini, dans un ouvrage parfois contesté, intitulé *les Italiens*, a écrit : *« Lorsque tout semblera consommé, la fumée et la poudre finiront bien par se dissiper. L'Italie resurgira de ses cendres, tel le Phénix. N'en a-t-il pas été ainsi des centaines de fois dans l'histoire ? »*

Il y a plus étonnant encore. C'est au plus profond du marasme, en effet, que s'est préparé l'actuel *risorgimento*, donnant tout son sens positif au mot « crise » : moment de passage, fût-il difficile, et non blocage, encore moins recul. En effet, comment s'est forgée l'actuelle race d'entrepreneurs italiens qui font l'envie du monde industrialisé *(voir le portrait ci-contre)* ? Dans le chaudron de sorcières des « années de plomb » !

Sécularisation

« Des hommes qui ont connu les Brigades rouges, les syndicats déchaînés, la hantise d'un basculement communiste, l'inflation à 20 %, la menace des séquestrations et des coups de pistolet dans les jambes, sans oublier le racket de la Mafia, et qui s'en sont sortis : voilà, nécessairement, des gens aguerris pour la compétition la plus rigoureuse », souligne le journaliste économique Marco Borsa. Sans doute faudrait-il ajouter ceci : la sécularisation rapide, ce dernier quart de siècle, d'une société demeurée, plus profondément que d'autres, empreinte de valeurs et de tabous catholiques, a soudain balayé de très anciens préjugés sur « l'argent sale ». Qui en a l'étale – une attitude ici totalement inédite – et qui n'en a pas cherche à en avoir, durement, obstinément, sans fausse pudeur. Cette mutation des mœurs explique largement, au demeurant, la crise du PC et aussi celle des syndicats, aujourd'hui contestés par les comités de base, les fameux COBAS, qui mettent des méthodes de lutte d'une dureté gauchiste au service de revendications d'un esprit totalement corporatiste. Corollaire : la poussée d'un Parti socialiste quasiment dépourvu désormais de références idéologiques, soumis à son seul chef, Bettino Craxi, et proposé, dans son pragmatisme vainqueur, à l'approbation électorale de foules politiquement désorientées.

Dans ce contexte, la bonne tenue de la Démocratie chrétienne est due, selon les uns, à la conjugaison du traditionalisme ancestral avec celui du jour, réfractaire à l'actuelle idolâtrie du succès, et, selon les autres, à la découverte que, pour le meilleur aussi et pas seulement pour le pire, l'Italie est fille de quatre décennies de suprématie de la DC.

Mais il est également vrai que, lorsque l'Italie marche – ce qui est le cas depuis cinq années avec des rythmes de croissance industriels caracolants – elle se trouve comme « faufilée » d'un autre pays qui, lui, semble aller à vau-l'eau, avec des traits moins méditerranéens encore que « proche-orientaux » ou « africains » – des formulations que l'on n'oserait pas retenir, si elles n'étaient d'usage courant dans la péninsule elle-même.

Une dette publique abyssale

Le plus étonnant pour l'observateur européen est l'archaïsme d'un système politique frappé d'incapacité à décider. La volonté farouche de ne jamais revoir le *« ventennio »*, comme on dénomme ici, périodiquement, les deux décennies de régime mussolinien, explique assez cette paralysie dont les pères constituants ont affecté le pouvoir. La « proportionnelle stricte » qui règle les élections donne presque inévitablement naissance à des coalitions ambiguës, – d'où émane difficilement un vouloir clair – et trop brèves pour mettre en œuvre les décisions prises.

La chute sensible, ces deux dernières années, du PC rend plus obligatoire que jamais l'alliance DC-PS, laquelle est, par nature, conflictuelle, même si M. Craxi, pour des raisons hautement complexes, semble, ces semaines-ci, décidé à laisser au président du conseil DC, M. De Mita, un peu de latitude pour gouverner.

Une autre explication de la quasi-incapacité de la puissance

Les Pouilles : un exemple pour le Mezzogiorno

BARI
de notre envoyé spécial

POUR témoigner de la vanité de tout discours par trop générique sur l'Italie, il y aurait la Pouille. Ou mieux : les Pouilles – un pluriel moins employé aujourd'hui que naguère et bien propre cependant à suggérer... une diversité dans la diversité.

Voici un Sud en effet qui ne peut au premier abord récuser sa méridionalité : ne forme-t-il pas au cap Santa-Maria-di-Leuca, la pointe extrême du talon de la Botte ! Mais est-il pour autant partie intégrante du fameux Mezzogiorno ? C'est ce dont commencent à douter, on l'admet ici désormais, les instances européennes de Bruxelles. Les Pouilles ne sont certes pas seules visées par les « eurocrates » : à la vérité, une moitié des huit régions italiennes traditionnellement incluses dans le périmètre d'assistance de l'ex-Caisse pour le Midi sont désormais ordinairement considérées comme « tirées d'affaire » et relevant de traitements plus diversifiés. Il serait même plus simple d'énumérer celles qui, en toute certitude, demeurent à la traîne, la Calabre, la Sicile, la Sardaigne...

Travaux d'irrigation

L'objectif des Bruxellois ne serait que marginalement celui de faire des économies : les aides consenties aux Pouilles sont après tout fort modestes, rapportées à celles que continue de dispenser Rome. Mais l'Europe peut-elle se permettre de laisser sans examen des rentes de situation, surtout si elles sont... peu rentables pour la construction de l'avenir ? A la différence des aides (bien plus considérables au demeurant) accordées par la CEE à l'agriculture du Nord, celles consenties aux productions méditerranéennes ont eu davantage un effet d'assistance que des conséquences heureuses pour le développement. Sans trop oser le clamer, certains responsables italiens se demandent dès lors aujourd'hui si un coup de semonce de Bruxelles n'aurait pas, au bout du compte, des vertus bénéfiques sur la politique méridionaliste de la péninsule – toujours somptuaire, mais entrée depuis au moins deux lustres dans une totale léthargie conceptuelle.

Les Pouilles : malsonnant en français, ce nom n'est après tout que la transcription du vieux romain *apulia*, l'Apulie. C'est une terre d'une indéniable richesse, une des rares grandes plaines de la péninsule dont la fertilité immémoriale a été récemment redécouverte. Les énormes travaux d'irrigation accomplis après la seconde guerre mondiale sont l'une des réussites durables de la politique d'aide au développement du Midi : champs de blé dur, mers d'oliviers, vignobles étalés à l'infini... Aujourd'hui, 10 % de l'huile d'olive produite dans le monde entier viennent des Pouilles – et elle est d'une qualité excellente. Le même compliment, sauf exception, ne peut être réservé au vin régional, à haute teneur en alcool et donc traditionnellement destiné aux coupages. De même, le blé dur des Pouilles n'est pas utilisable pour la production de la pâte italienne : nombre de producteurs s'approvisionnent en Grèce, en Espagne, voire au Canada. Si aides il doit y avoir dans ces secteurs traditionnels, elles pourraient donc être réservées à l'amélioration de la qualité.

D'autres productions primaires se sont imposées ces dernières années entre Gargano et Salentro : les légumes et les fruits principalement. Pour donner un sérieux coup de main à ces secteurs nouveaux, l'important serait d'améliorer le réseau des transports pour faciliter la distribution : les chemins de fer, mais aussi le routier capillaire – un problème qui au demeurant n'est pas limité au sud. Et surtout, nous explique le président de la région, le démocrate-chrétien Salvatore Fitto, il importe désormais de passer *« de l'assistance à la production agricole à l'assistance à la création d'une industrie agro-alimentaire »*. Il ne s'agirait plus de créer cette fois des *« cathédrales dans le désert »*, à l'instar de celles qui ont été construites dans tout le Sud pour des raisons politico-sociales bien plus qu'économiques : l'aciérie modèle de Tarente, le pôle pétrochimique de Brindisi, n'en sont-ils pas aujourd'hui réduits à licencier des milliers d'ouvriers pour se mettre à l'heure des marchés européens et mondiaux ? *« L'objectif d'avenir serait de favoriser la création d'usines par les entrepreneurs des Pouilles eux-mêmes, qui forment désormais une couche substantielle et tonique »*, nous explique M. Giuseppe Liantonio, secrétaire de la chambre de commerce de Bari. *« Elles devraient viser à la meilleure exploitation des ressources locales – agricoles par exemple, mais pas uniquement. Et elles ne seraient aidées que durant une période initiale limitée. »*

Terre de passage

Pour l'heure, les industries qui se sont implantées un peu partout dans les petites villes des Pouilles – en taches de léopard, selon la formule italienne – et qui, avec des variations de conjoncture, sont plutôt prospères, sont certes emblématiques du fameux *« made in Italy »* : tissus, habillement (avec une spécialité, les robes de mariée), chaussures, meubles, etc. Mais elles sont fort exposées au vent d'une concurrence terrible, celle des « quatre dragons de l'Asie » et des autres pays du tiers-monde véritablement en voie de développement.

Pour le reste, les Pouilles ne cesseront pas de demeurer ce qui, de mémoire d'homme, a constitué leur originalité : une terre de passage, posée aux confins même de l'Occident et de l'Orient méridionaux. Témoigne aujourd'hui de cette très ancienne vocation la Foire du Levant, qui a lieu dans la capitale, Bari, chaque année en septembre et qui est, avec son homologue milanaise, l'un des deux grands événements annuels de la péninsule, dans l'ordre du contact et de l'échange. Brindisi, point d'aboutissement, aujourd'hui encore, de la fameuse voie Appienne, et principal port d'embarquement de millions de voyageurs vers la Grèce, est un autre symbole de cet éternel génie des Pouilles : traversées, par les hommes et les courants, légions antiques, croisés médiévaux ou modernes touristes.

Agriculture, industrie, commerce, frémissement d'un tertiaire diversifié : il ne manquerait peut-être qu'un peu de technologie avancée pour faire du « Finistère italien » une zone « tout avenir ». Les forces locales, université et entrepreneurs réunis, sont parvenues à créer à Bari, il y a une vingtaine d'années, Tecnopolis, le premier et jusqu'alors unique parc *« high tech »* existant en Italie du Sud. Les forces vives des Pouilles sont conscientes de l'échec, à ce jour, de l'entreprise à déboucher sur une forme de Silicon Valley péninsulaire. Son président, l'entrepreneur et écrivain Gianfranco Dioguardi, n'en est pas moins convaincu qu'il y a là une *« locomotive susceptible de traîner les Pouilles et le Midi vers l'Europe »*.

Alors, est-on ici véritablement du Sud ou pas ? Le président de la région nous fait une réponse... de Normand – ce qui après tout ne saurait surprendre vu l'impact historique des Normands sur les Pouilles et le Sud en général : *« Si le Mezzogiorno est une zone d'assistance perpétuelle, sans effets durables sur un état général de dépression, c'est non. Si l'on entend par là une zone où, malgré des virtualités et un rythme de croissance nullement ridicule rapport au reste du pays, le niveau des richesses vives instantanées demeure de 15 % inférieur à celui de l'Italie du Nord, avec également un taux de chômage élevé (16 % contre 12 %) alors, oui, nous sommes du Sud et nous méritons encore quelques coups de main. »*

Avec M. Attilio Alto, recteur de l'université de Bari, professeur d'économie industrielle à la faculté d'ingénierie, la réponse à la même question se teinte de connotations culturelles. *« Certains poids historiques nous tirent encore en arrière. Ainsi nous avons toujours été, à travers les siècles, les sujets de quelqu'un. Cette donnée entretient ici et là une mentalité d'assisté, la conviction qu'une entité au-dessus – jadis le royaume des Deux-Siciles, aujourd'hui la République – nous doit son secours, contre notre reconnaissance, bien sûr (...). Mais nous avons aussi dans ce Midi éternel nos singularités. Si l'esprit de progrès est la capacité de se libérer, chemin faisant, de ce qu'il faut abandonner pour aller de l'avant, peut-être étions-nous plus doués que d'autres Méridionaux pour le progrès. C'est à cette ouverture, à cette mobilité que nous devons sans doute, fait unique dans les grandes provinces du Sud, de n'avoir pas de mafia. »*

Alors, rejoindre un jour le Nord ? *« Culturellement, nous ne nous sentons pas inférieurs*, nous répond le recteur de Bari. *Economiquement, c'est plus difficile. Mais j'observe cela sans pessimisme, car je n'estime pas souhaitables les nivellements nationaux ou planétaires. En outre, et c'est là peut-être que réapparaît notre méridionalité, nous avons sans doute moins de besoins que nos compatriotes septentrionaux. On aime ici la vie plus lente, épurée, même si l'on y travaille somme tout beaucoup. »*

L'Europe ? 1992 ? *« Nous n'avons pas peur*, conclut M. Alto. *Géographiquement nous risquerons d'être aux marges. Mais la marge c'est aussi le rebord de quelque chose d'autre : les Balkans, le Maghreb, l'Afrique, le Proche-Orient, pourquoi pas l'Asie ? Songez que notre région est déjà parvenue à nouer des contacts fluides avec l'Albanie, le pays le plus fermé de la planète, là, juste en face de nous. Alors, je crois que tous les espoirs nous sont permis. »*

Les Pouilles, une terre d'une indéniable richesse, dont les grandes plaines sont d'une fertilité immémoriale.



Enquête

et les défaillances de l'État

du risorgimento

publique italienne à décider dans quelque domaine que ce soit est le chevauchement des compétences entre l'Etat et les régions, né de particularismes plus ou moins évidents pour quiconque connaît l'histoire, la géographie et la sociologie d'un pays unifié depuis à peine plus de cent ans. Provinces et communes superposent à ce cadre, quasiment fédéral d'inspiration, mais tout à l'opposé dans son fonctionnement, leurs propres pouvoirs, qui sont vastes dans l'interdiction, et modestes dans la capacité de décider.

On pourrait évoquer les multiples conséquences négatives de cette inexistence de véritables centres de décision. Un domaine d'actualité retient davantage l'attention : la considérable difficulté des gouvernements successifs à réduire le niveau de l'endettement de l'Etat, si considérable qu'un ministre du trésor a pu récemment dire que le pays vivait tels les habitants de San-Francisco, sur une « faille de San-Andrès », avec un tremblement de terre économique inévitable en 1992. L'Italie détient en effet au moins une record d'Europe : sa dette publique est égale à une année de production. Encore faut-il préciser que cette somme considérable a servi, pour l'essentiel, au maintien d'un système clientèliste, perceptible au gonflement malsain d'une fonction publique généralement inefficace, à la croissance exponentielle de pensions de toutes natures et à l'allure somme toute coquette d'un mezzogiorno, tenu à bout de bras par l'Etat central.

L'investissement, en revanche, est le parent pauvre. On le voit en particulier à l'état lamentable des infrastructures : ferroviaires, routières et, plus que tout, des télécommunications. « *Le téléphone italien est une variante moins connue du téléphone proprement dit qui fonctionne dans les autres pays* », ont ainsi pu écrire les auteurs d'un ouvrage intitulé *Italie mode d'emploi*. Et le ministre des postes a récemment fait faire une longue et coûteuse enquête pour découvrir ce secret de Polichinelle : une lettre met en moyenne huit jours et demi pour être distribuée, fût-ce dans la même ville !

Ainsi peut-on considérer que, si l'Italie vit très bien, c'est aussi parce qu'elle a déjà « croqué » ses douze prochains mois de production. Une des conséquences de la dette publique abyssale est l'obligation pour l'Etat d'avoir recours à des émissions massives de bons du Trésor avec, pour conséquence, le maintien d'un taux d'escompte plus élevé que dans les pays voisins. Cette donnée oblige les industriels à compter sur l'autofinancement, la Bourse ayant perdu son alacrité du milieu des années 80. C'est une incitation au discernement certes, mais aussi, dans certains cas, un risque de paralysie. L'économie italienne a ainsi, structurellement, le souffle court.

Alors, l'Italie, çà marche ou çà ne marche pas ? Nuançons. Il est vrai que la capacité d'entreprendre, qui est la véritable force du pays, s'y alimente d'une quasi-absence d'Etat. Le courage, chaque jour renouvelé, des individus et de leurs familles pour affronter les bourrasques, s'abreuve à la même source : ne compter que sur ses propres forces. Lorsqu'on demande à un entrepreneur de découvrir le principal problème auquel il est confronté, il répond invariablement « *le manque d'Etat* ». Il entend par là l'absence d'infrastructures et l'impossibilité d'obtenir réponse aux problèmes qui se posent chaque jour : que faire des déchets industriels ? Comment obtenir de l'énergie à bon marché ? Comment être défendu à Bruxelles face aux redoutables énarques français, tenus ici pour la source de tous les succès hexagonaux dans l'Europe communautaire et responsables en conséquence de toutes les déconvenues italiennes ?

Enquête réalisée par Jean-Pierre CLERC.

Le petit maquignon devenu roi du fast food

MODÈNE
de notre envoyé spécial

IL y a vingt-cinq-ans tout juste, Luigi Cremonini, avec deux associés, achetait, abattait et vendait une moyenne de huit bovins par semaine. Aujourd'hui il est, à quarante-neuf ans, avec les deux mêmes associés, devenu le « *roi de la viande* » et, accessoirement, du hamburger et de la restauration rapide en Italie. Une réussite symbolique du miracle économique vécu par la péninsule. Sa société, INALCA, se situe désormais au cinquième ou au sixième rang européen, pas très loin derrière des géants comme la française SOCOPA, l'allemande SÜD-FLEISCH ou l'irlandais Larry Goodman.

La modeste et sommaire installation des débuts héroïques a fait place à une usine d'abattage, d'élaboration et de réfrigération de 35 000 mètres carrés couverts où, chaque matin, 800 bêtes expirent sous le pistolet et d'où, chaque soir, une flottille de camions s'élancent pour fournir 6 000 gros clients à travers toute l'Italie. Les trois maquignons débutants de 1963 emploient désormais 4 500 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 110 milliards de francs. Leur ascension est aujourd'hui disséquée dans la presse économique, et, pour le vingt-cinquième anniversaire de leurs débuts, ils ont pu organiser une imposante manifestation dont le clou a été un récital du ténor Luciano Pavarotti, enfant de Modène lui aussi.

La tranche de bœuf à la cantine

A la vérité, M. Cremonini lui-même n'est pas encore tout à fait revenu de cette réussite. « *Je suis né dans une famille de petits maquignons qui traitaient trois vaches par semaine,* nous explique-t-il à son « *quartier général* » (l'expression est de lui) de Belvedere-Castelvetro. *Ils nous parlaient parfois de leurs espérances : c'était de passer à dix têtes par semaine. Lorsque nous nous sommes associés, mon frère cadet, Giuseppe, un commerçant en bovins un peu plus âgé que nous, Luciano Brandoli, et moi-même — qui étais alors âgé de vingt-quatre ans, — nous avons presque atteint ce chiffre magique, dix bêtes par semaine. Alors on s'est pris à songer à cent. Pourquoi pas ? Sur les foires, la plupart de nos concurrents nous regardaient avec un peu de commisération. Les mieux intentionnés nous donnaient quelques conseils. Aujourd'hui, nous ne recevons plus guère de conseils : c'est que nous n'avons plus beaucoup de concurrents non plus ! On rêvait nous aussi. Au bout de trois ans, on a pu racheter une petite ferme avec cinquante bestiaux. On ne touchait plus terre ! Imaginez : c'était quasiment la tranquillité assurée jusqu'à la fin de nos jours. Non vraiment, devenir les leaders du marché de la viande en Italie, jamais on n'aurait imaginé ça.* »

Comment une telle ascension qui ne se peut guère comparer qu'à celles quasi légendaires du dix-neuvième siècle américain *a-t-elle été possible ?* Un « *destin annoncé* » par les origines familiales, une évidente excellence technique, un goût indéniable du travail, une rare absence de litige entre associés : voilà bien des conditions nécessaires — *mais certes pas suffisantes* — pour gravir les échelons du succès. Un peu de chance tout d'abord *ne messied point*. Celle de Luigi Cremonini a été d'être né, d'avoir grandi et fait ses premières armes dans les environs de Modène, le plus important marché au bétail de toute l'Italie, et l'un des tout premiers d'Europe.

Mais le vrai talent, il faudrait sans doute dire le génie, du patron de l'INALCA a été de percevoir par avance, avec toutes leurs implications nationales et internationales, les évolutions du marché. Comprendre tout d'abord que, dans ce début des années 60 — où le pays, pour la *première fois depuis un demi-millénaire*, se découvrait virtuellement opulent, — la consommation de viande allait devenir un élément central du statut social amélioré pour tous. « *Je me souviens,* dit-il, *qu'il y a eu alors de grandes luttes syndicales pour obtenir à chaque repas une tranche de bœuf à la cantine des entreprises.* » Dans « l'Emilie rouge », à Modène-la-communiste, c'était des indices qu'un esprit vif ne pouvait manquer de saisir au vol. Puis le temps d'une certaine satiété est venu — à tout le moins dans *l'Italie septentrionale,* toujours plus rapidement repue que le Mezzogiorno. Alors, avec la reprise des années 80, les Cremonini ont entrepris une autre bataille : celle de la diversification de la consommation.

Cette diversification *a pris le* visage de la restauration rapide, le fast food. Les professionnels *de l'abattage* savaient de longue date que la clientèle n'achetait rien dans le « *quartier antérieur du bovin* ». Qu'en faire, hormis l'exporter à bas prix dans des pays moins regardants ? Eh bien, des hamburgers ! Horreur ! « *Eh ! non,* soutient Luigi Cremonini. *Cette mode réputée américaine trouve, on ne le sait pas assez, son origine dans la* « *polpetta* », *sorte de croquette de viande hachée de très ancienne tradition italienne* (on en trouve trace dans le premier livre de cuisine connu, celui, en 1475, de Bartolomeo Sacchi, dit « le Platina »), *et couramment servie, quatre cents ans plus tard, aux émigrants de la troisième classe, dont beaucoup étaient Italiens, sur les navires de la Hamburg Amerika.* »

500 000 hamburgers par jour

Quoi qu'il en soit, le hamburger a fait, dans les années 80, sa percée dans la péninsule sous l'égide de l'INALCA. Celle-ci en produit aujourd'hui cinq cent mille par jour. Plus que la table familiale, le lieu de consommation naturel de ce produit est le fast food. La création, en 1984, d'une Italy and Italy, sur chaîne de restauration rapide « italianisée » (on y propose aussi des spaghettis, des pizzas, du jambon-melon, des glaces), le rachat l'année suivante à la holding d'Etat SME d'une trentaine de Burghy, enfin le rachat à La Rinascente (filiale de la Fiat) de dix Quick : tout cela fait aujourd'hui de Luigi Cremonini, avec sa cinquantaine de points de vente, le roi incontesté du fast food version péninsulaire. Son plus récent titre de gloire est d'avoir réussi, au prix d'une dure bataille politico-judiciaire, à ouvrir un Burghy, à vrai dire assez discret, sur la très noble place du Panthéon à Rome.

La prochaine « nouvelle frontière » de l'INALCA ? « *Imposer à ce pays qui, à la différence de la France, n'a pas la tradition de la bonne viande de bœuf, hormis en Toscane et au Piémont, la consommation de produits de qualité. Nous étudions actuellement la mise au point d'un label maison qui ferait prime sur un marché sélectif qui peut croître avec le niveau de vie des vrais amateurs.* »

S'il est en tout cas un horizon que, comme la plupart de ses compatriotes entreprenants, Luigi Cremonini n'a plus à découvrir, c'est bien celui de l'Europe : « *1992, nous y sommes depuis 1984-1985* », nous dit-il joliment. Normal, puisque l'Italie est traditionnellement l'un des plus gros importateurs de bêtes sur pied de la planète — *la* France étant son principal fournisseur et, en ce domaine, sa référence quasi obligée. De l'Irlande à la Grèce, du Danemark à la Mayenne et au Massif Central — mais aussi du Texas aux pays arabes en passant par Moscou, — le petit maquignon italien de Modène devenu milliardaire est aujourd'hui une des personnalités les plus connues des milieux de l'élevage et de *l'alimentation :* l'un des visages de la renaissance économique de l'Italie des années 80.

Europe

IRLANDE DU NORD

Nouveaux attentats

BELFAST
de notre envoyé spécial

Deux policiers ont été blessés, le mercredi matin 24 août, dans le comté de Londonderry par l'explosion, semble-t-il, d'une mine au passage de leur véhicule. Mardi soir, une voiture piégée avait explosé dans le centre de Belfast. Une femme avait été légèrement blessée. Les dégâts matériels sont très importants.

Les derniers attentats montrent que l'IRA est décidée à maintenir la pression en Irlande du Nord. Comme l'a déclaré M. Gerry Adams, *président* du Sinn Fein (aile politique de l'IRA) lors d'une conférence de presse : « *Seul le gouvernement britannique peut mettre fin à la violence en quittant notre pays.* »

Au château de Stormont, siège du gouvernement de la province, les responsables de la sécurité reconnaissent que la situation empire. « *La campagne de violence s'intensifie*, déclare un officier supérieur, *et pourtant, l'IRA n'a pas encore commencé à déployer ses armes sophistiquées, comme les missiles SAM 7 qu'elle détient et qui constituent une menace pour nos hélicoptères. L'organisation terroriste reçoit des armes de la Libye, de l'Europe de l'Est, des Etats-Unis...*

— Quelles mesures envisagez-vous pour riposter ? Allez-vous recourir à l'internement préventif ?

— *L'internement n'est pas envisagé pour le moment, c'est une mesure extrême qui ne ferait que renforcer l'IRA. Mais il existe d'autres mesures, judiciaires celles-là, que nous considérons en ce moment. Nous allons réexaminer les rémissions de peine par exemple ou les droits des inculpés, comme leur droit au silence ou encore celui de refuser des prises de sang.*

— Que répondez-vous aux accusations des Unionistes selon lesquelles la sécurité s'est relâchée au sud de l'Ulster ?

— *Les moyens déployés, en argent et en hommes n'ont jamais été aussi importants. La collaboration entre les forces de sécurité dans le Nord et le Sud est bonne. Nous sommes persuadés que le gouvernement de l'Eire est engagé à fond dans la lutte contre le terrorisme. Notre crainte principale, paradoxalement, est que la Grande-Bretagne ne finisse par se lasser de cette violence (...). La patience du peuple britannique n'est pas sans limite. C'est sur cela que table l'IRA* ».

ALAIN WOODROW.

URSS

Imposantes manifestations dans les pays baltes pour l'anniversaire du pacte germano-soviétique

D'imposantes manifestations, qui ont rassemblé jusqu'à cent mille personnes à Vilnius, capitale de la Lituanie, ont marqué, mardi 23 août, dans les trois républiques baltes soviétiques, le quarante-neuvième anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop. Ce traité, signé le 23 août 1939, faisait tomber les pays baltes dans la sphère d'influence soviétique.

C'est la première fois que ces commémorations, qui donnaient lieu les années précédentes à des opérations policières contre les groupes de nationalistes, étaient autorisées. C'est d'ailleurs l'agence Tass qui a fourni le chiffre de cent mille participants à Vilnius. Selon des sources lituaniennes, le rassemblement aurait même regroupé deux cent mille personnes, tandis que cinquante mille autres manifestaient à Kaunas, seconde ville de Lituanie.

A Riga, capitale de la Lettonie, trente à cinquante mille personnes ont écouté pendant deux heures sur la place principale de la ville seize orateurs, dont certains ont réclamé l'indépendance de la Lettonie, ont indiqué des témoins. Des manifestants brandissaient le drapeau de la Lettonie indépendante.

Dénoncer la version officielle de l'histoire

A Tallin, en Estonie, le meeting a été de moindre importance, attirant quelque huit mille personnes. Alternant le russe et l'estonien, plusieurs orateurs se sont succédé à la tribune de la salle des fêtes pour dénoncer la version officielle de l'histoire selon laquelle l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie auraient rejoint l'Union *soviétique de leur plein gré en 1940.* Ils ont demandé au Kremlin de reconnaître que les pays baltes avaient été annexés de force par l'URSS, en vertu du protocole secret du pacte germano-soviétique. Ce protocole vient d'être publié, pour la première fois en Union soviétique, en langue estonienne par un journal de Tallinn.

L'historien russe Youri Afanassiev, l'un des chantres de la « glasnost » et de la révision de l'histoire, se trouvait d'ailleurs à Tallin et a condamné *devant* les *manifestants* les « *falsifications* » de l'histoire. « *La signature du pacte s'est traduite par l'occupation de l'Estonie,* a-t-il dit. *Il s'agit d'injustices historiques, nous n'avons pas le droit de garder le silence là-dessus. Nulle part ailleurs l'histoire n'a été falsifiée à ce point.* » « *Le protocole secret du pacte Molotov-Ribbentrop a été publié en Occident,* a poursuivi M. Afanassiev, *et tous les écoliers occidentaux le connaissent. Mais nous, nous continuons à nier son existence.* » Interrogé à ce propos au cours d'un briefing à Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a réaffirmé qu'aucune copie de ce protocole n'existait dans les archives soviétiques.

Dans ces comptes rendus des rassemblements, l'agence Tass a défendu le pacte germano-soviétique, qui « *a permis de repousser l'agression militaire de l'Allemagne fasciste contre l'URSS à une échéance plus éloignée. La Lituanie, l'Estonie et la Lettonie ne pouvaient espérer une aide réelle que de la part de l'URSS, qui leur a donné des garanties de sécurité en leur proposant de conclure des traités d'entraide.* » L'agence soviétique a également cité une déclaration du ministère letton des affaires étrangères, M. Leonard Bartkevitch, qui souligne que « *le rétablissement du pouvoir soviétique en Lettonie et l'adhésion volontaire de cette république à l'URSS ont été la conséquence de la révolution socialiste pacifiste. La majorité écrasante de la population lettone a fait un choix historique en faveur du pouvoir soviétique* », a-t-il dit.

Le rassemblement de Tallin était organisé par le « front populaire », créé récemment pour soutenir la politique de « glasnost » de M. Mikhaïl Gorbatchev. Dans l'après-midi, quelque deux mille personnes, munies de drapeaux aux couleurs nationales, se sont réunies dans le parc Hirve, à Tallin, avec l'accord des autorités. L'un des organisateurs de cette réunion a annoncé qu'un nouveau parti pour l'indépendance nationale de l'Estonie avait été créé dimanche. — *(UPI, Reuter, Tass.)*

Afrique

BURUNDI : témoignages sur les massacres

« Ils ont incendié ma maison avec mes enfants à l'intérieur... »

Le ministre burundais de l'intérieur, M. Alys Kadoyi, a lancé, le mardi 23 août, un appel demandant « *à ceux qui détiennent des otages* » de les libérer. C'est la première mention de prises d'otages depuis le début des affrontements ethniques dans ce pays, sur lesquels les réfugiés, qui continuent d'affluer au Rwanda, fournissent des témoignages accablants.

BUTARE (Rwanda)
de notre envoyé spécial

« *Le mercredi, les militaires sont arrivés dans nos villages. J'étais dans la bananerais et ils m'ont blessé. Ils ont fait entrer les enfants dans la maison et ils ont mis le feu. Alors, je me suis enfui avec ma femme. Je marchais la nuit. Le jour, je me cachais dans la forêt. Je voyais des militaires partout. Je l'entendais, ils disaient : « Tous les Hutus doivent être exterminés. » Il y avait aussi des hélicoptères. Je suis arrivé lundi au Rwanda. Je ne pouvais plus marcher, ma femme me tirait. Je ne retournerai, plus chez moi, dans mon pays, tant que ce régime durera. J'ai peur.* »

André Ntalindi, trente et un ans, est maintenant à l'hôpital universitaire de Butare, soigné pour une fracture de la clavicule. Il fait partie des dizianes de milliers de réfugiés qui ont fui le Burundi pour trouver asile au Rwanda tout proche. Son témoignage est essentiel puisqu'il est originaire de Ntega, la commune où les troubles auraient commencé. Il admet — mais sa mémoire, déjà, s'étiole — qu'« *il y a eu des bagarres* » entre Tutsis et Hutus et que les responsables communaux des Tutsis ont été tués. Et puis l'armée est arrivée, procédant à un massacre — quel autre mot ? — systématique. Tous les *témoignages des blessés concordent*, la répression a été sanglante et aveugle.

Voilà ce bébé — un mois et demi — blessé au ventre par un coup de poignard. Son père le tient dans ses bras. Lui aussi travaillait aux champs quand les militaires sont arrivés : « *Je me suis caché. Quand je suis rentré chez moi, ma femme était morte, deux de mes enfants blessés. Je les ai pris avec moi et j'ai fui. Je ne sais pas ce que sont devenus mes cinq autres enfants.* » Encore un enfant — trois ans — qui a reçu des éclats de grenade dans le bras et qui, hébété, regarde son pansement.

Un autre témoignage : « *Je me suis caché dans les w.-c. Pendant ce temps, ils tuaient mes quatre frères.* » Voilà cet autre paysan : « *Des militaires ont dit* « Chargez » ! *et ils ont tué tout le monde. Partout. Les avions aussi portaient la mort.* » Et puis, la panique aidant, toutes les horreurs sont envisagées. « *Il paraît que des avions ont envoyé du napalm,* raconte un médecin rwandais *et que des brûlés sont en train d'arriver* » (1).

Les Tutsis aussi

Les réfugiés continuent à affluer au Rwanda. « *Des élèves, qui savaient nager, ont aidé cette nuit des gens à passer le fleuve, sinon, ils se seraient noyés* », raconte un instituteur. Cinq mille réfugiés par jour, disent les officiels.

Selon le préfet de la région du Butare, M. Frédéric Karagwa, il y aurait maintenant quarante-deux mille réfugiés. Etant donné que les deux communes du Burundi où les troubles se sont produits habitent cent mille personnes, on *estime donc ici que* près de soixante mille personnes auraient « *disparu* ». La plupart des réfugiés interrogés ici racontent tous « *qu'il n'y a plus personne dans le village* ». Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont-elles été victimes des affrontements ?

Logés sommairement, tous les réfugiés n'ont même pas une toile de tente ou un morceau de plastique pour se protéger de la pluie qui commence à tomber. « *Il nous manque des pansements, des antibiotiques* », dit le docteur de l'hôpital universitaire, M. Jean Gahungu. Les épidémies menacent et, dans les cinq camps de réfugiés installés le long de la frontière, il faut aussi veiller à empêcher les affrontements entre Hutus et Tutsis. Car certains Tutsis aussi ont fui la région des troubles.

A Butare, la ville la plus proche de la frontière, les habitants commencent à se plaindre : il n'y a plus de riz dans les magasins. Une réunion a été organisée entre le préfet et des responsables burundais des régions frontalières. « *Nous nous efforçons de calmer la population* », disent ces derniers. Y parviendront-ils ? Même si les « *combats* » ont cessé — encore que des coups de feu aient été entendus dans la nuit de dimanche à lundi, la panique semble être telle parmi les Hutus du Burundi qu'il sera difficile de l'enrayer et de stopper la fuite. Et encore plus difficile de convaincre des milliers de réfugiés de rentrer chez eux.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) L'utilisation de napalm a été *catégoriquement démentie* par le gouvernement burundais (*le Monde* du 24 août).

Europe

POLOGNE : l'extension du mouvement de grèves

Le pouvoir a rejeté une offre de négociation de M. Walesa

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a exclu, le mardi 23 août, toute négociation avec Solidarité sous la pression des grèves. *« Il ne peut y avoir de discussions politiques quand on nous tient en joue avec des grèves »*, a-t-il dit, tandis que Lech Walesa, le président de Solidarité, réclamait à Gdansk des *« solutions politiques, seules susceptibles »* de dénouer la crise. M. Walesa s'était déclaré prêt à *« rechercher »* de telles solutions avec le pouvoir.

La situation sur le front des grèves, qui ont commencé le 15 août, reste assez confuse. Les arrêts de travail se sont encore étendus dans certaines villes, et en particulier à Gdansk où ils touchent maintenant, outre les chantiers navals Lénine, les chantiers navals Wisla (Vistule), les chantiers navals Nord et le bassin de radoub.

En Haute-Silésie, cinq mines supplémentaires sont paralysées, selon Solidarité, ce qui porte à vingt le nombre de mines en grève — douze selon les autorités. Les grévistes, qui réclament essentiellement le rétablissement du syndicat interdit, poursuivent leur mouvement à Szczecin, Stalowa-Wola et Poznan. En revanche, les arrêts de travail n'ont pas été suivis aux aciéries de Nowa-Huta (Cracovie), ni à Wroclaw, ni à l'usine de tracteurs Ursus de Varsovie. La capitale polonaise semble d'ailleurs, pour l'instant, épargnée par le mouvement, ce qui n'empêche pas les habitants de stocker sucre et farine.

A Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a fait part de la *« préoccupation »* de l'URSS à l'égard des événements en Pologne et en Tchécoslovaquie. L'administration américaine a de son côté demandé aux autorités polonaises de reconnaître Solidarité. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

Une situation économique intenable

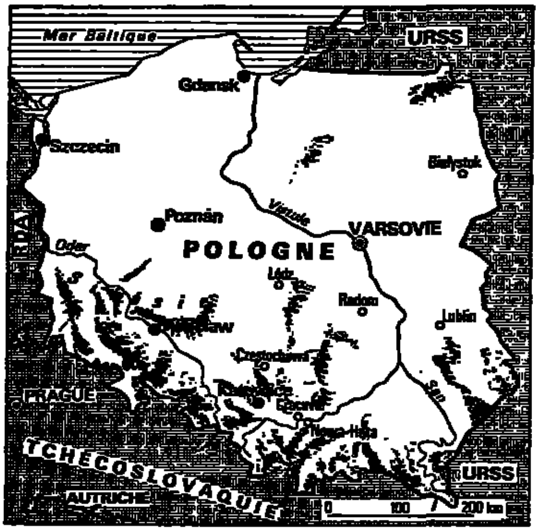
La dimension politique de l'épreuve de force engagée entre le pouvoir et les grévistes ne peut masquer un fait, sensible à tous les Polonais comme aux pays de l'Est saisis par la fièvre de la « perestroïka » : de réformes inachevées en ouvertures avortées, le pays s'enfonce depuis maintenant six ans dans une situation économique intenable.

La première phase de libéralisation, lancée en 1982 avec les trois « A » — autonomie, autofinancement, autogestion des entreprises — avait été accueillie avec une méfiance teintée d'espoir. Les autorités parvenaient à gérer tant bien que mal l'insolvabilité de la Pologne en négociant pied à pied avec leurs créanciers pour éviter qu'une dette accumulée depuis des années 70 ne conduise le pays à la faillite pure et simple. Mais elles se révélaient incapables d'aménager le système économique, de crainte de le voir éclater. Déçus, les Polonais ne cachaient plus leur scepticisme lors du lancement de la deuxième étape des réformes, à la fin de 1987. L'échec du référendum de novembre 1987 sur ce thème en a été l'illustration cuisante pour le régime. Depuis lors, le découragement a fait place à la colère.

Dans cet engrenage, la hausse des prix a, une fois de plus, joué le rôle de détonateur. Il y a pourtant peu à voir entre celle qui a précipité la chute de Gomulka en 1970 ou de Gierek en 1976 et les trois vagues de hausses qui ont transformé le premier de chaque mois, en février, mars et avril, en cauchemar du consommateur polonais.

Mise en œuvre avec l'approbation du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, la version 1988 du retour à la vérité des prix devait permettre d'insuffler un peu d'économie de marché dans un système paralysé par une longue pratique de centralisme bureaucratique. Ce scénario a vite dérapé. Frappés par la flambée des prix des produits alimentaires, des transports, des services, bref par une inflation qui tourne autour de 60 %, les Polonais sont restés insensibles aux arguments des économistes.

Ces derniers continuent de plaider pour un assainissement des finances du pays, l'abandon progressif des subventions gouvernementales — gelées cette année — et l'instauration de salaires plus conformes à une faible productivité. L'exemple des petites sociétés privées qui se sont multipliées ces dernières années, employant désormais 8 % de la main d'œuvre non agricole, leur semble encourageant. La productivité y est de trois à quatre fois supérieure à celles des sociétés d'Etat, et les salaires, eux aussi plus élevés, permettent de prouver que l'esprit d'entreprise et la motivation existent. Mais il ne s'agit que d'une très faible minorité d'environ un million de personnes. Pour tous les autres, l'hyperinflation, en se conjugant à la persistance de pénuries, a de noveau constitué un mélange détonant.



Les villes touchées par les grèves sont localisées par un point noir.

Sursaut à l'exportation

Il est difficile de mesurer le pouvoir d'achat dans un pays où les produits sont soit rares, soit onéreux sur le marché noir. Mais, en dépit de relèvements de salaires qui, depuis le printemps, minent déjà la politique gouvernementale de redressement de l'économie, on estime à quelque 20 % la perte nette de revenus des Polonais. Les pouvoirs publics reconnaissent l'ampleur du problème et admettent, dans les statistiques officielles, que 60 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ils ne parviennent pas pour autant à y remédier.

Car il faudrait tout mener de front, la modernisation d'un appareil productif, largement obsolète, la refonte des pratiques administratives et de la fiscalité, la recherche de la rentabilité du secteur nationalisé. Une révolution dans les textes et dans les mentalités qui exige une crédibilité hors de portée du gouvernement actuel. Des progrès, réels, ont pourtant été réalisés. Outre la lente ouverture au secteur privé et à l'idée même de concurrence, la restructuration du secteur bancaire a été engagée. Les experts occidentaux déplorent la persistance de taux d'intérêt inférieurs à l'inflation mais reconnaissent avoir été surpris par le dynamisme dont les exportateurs ont fait preuve ces derniers temps. Au cours du premier semestre, les exportations ont progressé de 25 %, permettant à l'excédent commercial de se situer autour de 600 millions de dollars. A ce rythme, l'objectif officiel, un excédent de 1,2 milliard de dollars en 1988, paraissait crédible jusqu'à ce que les grèves dans les mines de charbon remettent en cause les évaluations les plus récentes.

Encouragés par une forte dévaluation de la monnaie, le zloty (1), le démembrement des grands monopoles du commerce extérieur et la libéralisation de l'octroi et de l'utilisation des devises fortes, les sociétés exportatrices ont prouvé qu'on ne devait pas désespérer de la Pologne. Si l'on ajoute aux ressources tirées du commerce extérieur les transferts bancaires et les envois de la diaspora polonaise, Varsovie pouvait, il y a peu de temps encore, escompter limiter à moins de 1 milliard de dollars le déficit de sa balance des paiements courants.

Car il faudra bien continuer à payer les intérêts sur une dette globale extérieure que l'évolution des taux de change a portée à un peu plus de 40 milliards de dollars contre 33,3 milliards à la fin de 1986. Le paiement des seuls intérêts représente 2,9 milliards de dollars cette année et augmentera lentement mais inexorablement au cours des années à venir. Quant aux remboursements sur le principal de cette dette, de 3,2 milliards en 1988, ils illustrent la nécessité pour Varsovie d'obtenir encore et toujours des rééchelonnements de ses créanciers. Une longue tâche, sans cesse renouvelée ces dernières années, comme le prouve l'accord passé le 20 juillet avec les banques créancières de la Pologne (*le Monde* du 23 juillet). A l'époque, les banquiers de Varsovie envisageaient sans inquiétude majeure la période 1988-1989, persuadés que, au-delà, de nouvelles négociations se révéleraient indispensables. La Pologne n'a jamais fait défaut à ses créanciers privés — ce qui n'est guère le cas pour ses créanciers publics, — et les Allemands comme les Autrichiens n'ont pas caché leur intérêt pour la clause de l'accord de juillet permettant un échange de dettes contre la prise de participation dans des entreprises existantes ou à créer en joint-venture en Pologne.

La dette

Ce très relatif optimisme commençait à être partagé par les organismes internationaux. Après avoir testé la volonté de réforme de Varsovie, ceux-ci s'apprêtent à reprendre les discussions pour mener à bien, et en parallèle, une opération de soutien financier du FMI et de crédits très ciblés de la Banque mondiale. Une mission du Fonds, le mois prochain, permet d'espérer, le cap des élections américaines passé, la mise en place d'un plan coordonné d'aide à l'assainissement économique de la Pologne. Entre-temps, les créanciers publics de Varsovie auront à se réunir à nouveau en Club de Paris sur un dossier qui, d'épineux, est devenu brûlant. Ce délicat montage sera-t-il remis en cause par les événements qui se déroulent actuellement en Pologne ? Vis-à-vis de l'Est, le régime du général Jaruzelski joue la crédibilité de ses réformes. Vis-à-vis de l'Ouest, une crédibilité financière encore bien fragile. Il appartiendra aux Polonais d'arbitrer.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 franc français = 72 zlotys.

« Génération sans perspectives »

A côté d'eux, Lech Walesa fait figure de bon papa bedonnant. Eux, ce sont ces jeunes travailleurs polonais qui ont brusquement cessé le travail la semaine dernière dans une mine de Haute-Silésie ou qui ont jeté, le lundi 22 août, tout le poids des chantiers navals de Gdansk dans la bataille, sans chercher à savoir si le moment était tactiquement propice ou s'il valait mieux attendre encore un peu. Eux, cette nouvelle race de grévistes que l'on a vu émerger pendant le mouvement d'avril-mai, ne veulent plus attendre.

On les dit très radicaux, leur mouvement a quelque chose de désespéré. Une fois lancés, ils prennent soin quand même d'appeler les anciens à la rescousse : eux-mêmes ne savent pas grand-chose de l'art de mener une grève, ils n'étaient que des gamins à la grande époque de Solidarité. C'est comme ça que Lech Walesa se retrouve à passer la nuit dans les chantiers navals pour soutenir des grévistes qui ont l'âge de son fils aîné, Bogdan : vingt ans.

Le moment venu, lorsque les dernières tentatives de négociation ont échoué, lorsque la guerre des nerfs menée depuis des jours par les zomos en tenue de combat tout autour de l'établissement a réussi son travail de sape, c'est encore au « vieux » Walesa qu'incombe le sale boulot, celui de convaincre les derniers irréductibles qu'il faut abandonner et sortir la tête haute, malgré l'humiliation.

En sera-t-il encore ainsi cette fois-ci, ou bien l'épreuve de force va-t-elle aller plus loin ? Ces jeunes sont sortis en tout cas suffisamment durcis de leur dernière expérience pour ne pas craindre de recommencer moins de quatre mois plus tard.

Marché noir

Ils n'ont rien à perdre. *« Génération sans perspectives »*, selon l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze*. *« La vie qu'ils vivent est un cauchemar. Leurs chances de trouver un logement à eux sont pratiquement nulles. La plupart d'entre eux vivent dans de prétendus foyers fournis par l'entreprise. Ils sont parfois six, entassés dans deux chambres. Un couple avec trois enfants vit dans une petite pièce et une cuisine de quatre mètres carrés où il n'y a que l'eau froide. »* A l'atelier, ils endurent les mauvaises conditions de travail, et les rapports avec les contremaîtres, de l'avis général, ne cessent de se dégrader. *« Ils sont jeunes et radicaux, ils réclament leurs droits les plus élémentaires et ils ne sont pas disposés à attendre plus longtemps »*, écrivait après la crise de mai un responsable de Solidarité, Henryk Wujec.

Un demi-million de Polonais ont émigré définitivement entre 1980 et 1987. La plupart étaient des gens jeunes, avec un bon niveau d'instruction. Le jeune ouvrier polonais hésite sans doute davantage à tenter sa chance en Occident que l'étudiant. Que lui reste-t-il donc dans son pays, lorsque l'immobilisme politique est total et la hausse des prix brutale ? La grève.

Car tout a augmenté ces derniers mois en Pologne, avec la mise en œuvre de la *« deuxième étape de la réforme économique »* : des chaussures d'enfant en toile qui coûtaient l'an dernier 200 à 300 zlotys (1) se paient maintenant 1 100 zlotys. Le kilo de poires est passé de 100 zlotys l'an dernier à 400 cet été ; la tonne de charbon pour le chauffage, de 5 000 à 15 000 zlotys ; les loyers ont doublé. Le salaire moyen est de 47 000 zlotys. Mais dans un pays où les pénuries frappent des marchandises de base comme la viande, le lait pour enfants, le papier hygiénique, l'important est de pouvoir se procurer des dollars qui ouvrent la porte des Pewex, magasins où l'on achète en devises fortes des articles d'importation. Si l'on est ouvrier, le seul moyen de se procurer ces précieux dollars, c'est le marché noir, où l'on échange un dollar contre environ 2 000 zlotys. *« Cela veut dire qu'un mineur qui gagne 60 000 zlotys gagne en fait 20 dollars par mois »*, calcule une jeune mère de famille de Varsovie, qui n'a pas pu acheter de viande dans les magasins d'Etat depuis deux mois. *« Les boucheries ouvrent à 11 heures ; à 9 heures, il y a déjà la queue,* dit-elle. *Huit mois que la réforme a été mise en œuvre, et elle n'existe pas. »*

Selon une étude sociologique dont les résultats ont été publiés par l'hebdomadaire officiel *Polityka* fin juillet, *« il n'est pas exagéré de dire que la société polonaise s'appauvrit progressivement »*. Si 84 % des personnes interrogées pensent qu'une amélioration notable de la situation ne peut intervenir qu'au terme d'un accord entre le pouvoir et la société, 70 % se déclarent pessimistes sur les chances de parvenir à un tel accord. Et une proportion *« à peine perceptible »* de la population, *« proche de la marge d'erreur statistique »*, croit en la réforme économique.

Les jeunes grévistes d'avril-mai *« ont perdu parce qu'ils se sont lancés trop tôt »*, a estimé peu après l'écrivain Bartosz Pieczyski dans *Tygodnik Mazowsze*. *« Les gens n'ont pas encore usé les chaussures qu'ils avaient achetées avant les hausses des prix. Lorsqu'elles seront usées, la situation sera mûre pour l'explosion. Et d'ici là ces jeunes se seront préparés à être des leaders. »*

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) 1 F = 72 zlotys.

Asie

CHINE : la visite du premier ministre japonais

Les entretiens de M. Takeshita porteront surtout sur les conflits régionaux

TOKYO
de notre correspondant

Les Chinois, comme les Japonais, affectionnent les rites et les anniversaires. Sur ce plan, la visite du premier ministre, M. Takeshita, en Chine du 25 au 30 août comblera leur attachement aux symboles. Elle coïncide en effet, à quelques jours près, avec le dixième anniversaire du traité de paix et d'amitié entre les deux pays signé le 12 août 1978 et, à ce titre, on tient de part et d'autre à ce qu'elle marque un nouveau départ dans les relations sino-japonaises.

Sur le plan politique, la conjoncture internationale s'y prête. La détente dans les relations américano-soviétiques, les entretiens qui débuteront le 27 août entre la Chine et l'URSS, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et celui des forces vietnamiennes du Cambodge, ainsi que l'ébauche de dialogue entre les deux Corées et les changements rapides qui s'opèrent dans les relations commerciales entre, d'une part, la Chine et Taïwan et, d'autre part, la Chine et la Corée du Sud, sont autant d'éléments qui créent un contexte favorable à un raffermissement des liens entre les deux pays. D'autant plus que l'on assiste à un éveil diplomatique du Japon, qui cherche désormais à tirer de sa puissance économique un poids politique sur la scène internationale.

L'assouplissement apparent des positions soviétiques envers le Japon, dont M. Nakasone s'est fait l'écho à la suite de sa récente visite à Moscou (*le Monde* daté 24-25 juillet), incite les Chinois à reprendre leur idylle avec les Japonais. On assiste d'ailleurs, depuis quelque temps, à un apaisement du contentieux sino-japonais qui, ces dernières années, avait empoisonné le climat entre les deux pays (contentieux, au demeurant, manipulé par les Chinois selon leurs intérêts du moment et les rapports de forces au sein de l'équipe dirigeante). L'augmentation régulière des dépenses militaires du Japon, les vociférantes manifestations anti-chinoises de l'extrême droite nippone et la confuse affaire d'un dortoir d'étudiants à Kyoto appartenant à Taïwan ne seront, cette fois, évoquées que pour le principe.

Les relations économiques

En ce qui concerne les problèmes régionaux, outre l'instabilité en Birmanie et la situation au Pakistan à la suite de la mort du président Zia, deux questions seront au centre des entretiens qu'aura M. Takeshita avec les dirigeants chinois : le Cambodge et les deux Corées. Sur le premier point, M. Takeshita, qui a réaffirmé son soutien entier au prince Sihanouk lors de la récente visite de ce dernier à Tokyo (*le Monde* du 12 août) ainsi qu'une opposition non moins claire à un retour au pouvoir des Khmers rouges, exposera la position japonaise, sans toutefois grand espoir de modifier substantiellement celle de ses interlocuteurs.

Sur la question coréenne, le dialogue sera plus fructueux, M. Takeshita entend inciter les Chinois à développer leurs relations avec Séoul, non seulement sur le plan économique (ce qu'ils font déjà), mais aussi politique. Les Chinois feront valoir que, pour l'instant, ils n'ont pas l'intention d'établir des relations diplomatiques avec la Corée du Sud et qu'une évolution politique de leur part dépend d'une initiative du même type de la part du Japon à l'égard de Pyongyang. Tokyo est depuis plusieurs années favorable à une reconnaissance croisée des deux Corées par la Chine et l'URSS d'une part, les Etats-Unis et le Japon de l'autre.

Si une détente se dessine entre les deux Corées après les Jeux olympiques, les Japonais se proposent de lever les sanctions prises à l'encontre de Pyongyang à la suite de l'attentat contre un appareil de Korean Air en novembre dernier. Le prince Sihanouk a transmis à M. Takeshita un message du président Kim Il-Sung exprimant le souhait d'améliorer les relations entre les deux pays. Le premier ministre, souligne-t-on, au ministère japonais des affaires étrangères, demandera en outre avec insistance aux Chinois leur coopération pour assurer la sécurité des Jeux, et notamment pour prévenir des actions terroristes.

Les ralations économiques progresseront, au cours de cette visite, de façon substantielle. Les échanges avaient été, ces dernières années, le sujet le plus épineux du contentieux nippo-chinois. Les importations massives en provenance du Japon s'étaient traduites en 1985 pour la Chine par un déficit de cinq milliards de dollars. Les Japonais n'ont pas ménagé leurs efforts pour rééquilibrer ces échanges : en 1987, le déficit chinois tombait à 900 millions de dollars et il ne devrait pas dépasser 500 millions cette année. Au cours des six premiers mois de l'année, le Japon, premier client de la Chine après Hongkong, a, par exemple, importé pour un milliard de dollars de produits textiles chinois (+ 54 %).

M. Takeshita annoncera à Pékin un programme de prêts pour la période 1990-1995 d'un montant important : 800 milliards de yens (plus de six milliards de dollars), soit le total cumulé des deux précédents programmes d'aide (1978-1983 et 1984-1989). Le Japon fournit à la Chine 70 % du total de l'aide étrangère dont elle bénéficie, soit 15 % du budget d'aide au développement japonais.

En contrepartie de ces largesses, les Chinois ont accordé aux Japonais un traitement de faveur en matière de garantie des investissements. L'accord, en négociation depuis 1981, qui sera signé lors de la visite de M. Takeshita, concède aux entreprises nippones s'implantant en Chine le même statut que celui de leurs homologues chinoises. La Chine a passé des accords de garantie des investissements avec une vingtaine de pays, dont la France, mais elle n'a accordé de telles concessions qu'aux Japonais.

Le souci des Chinois d'attirer les investissements nippons est manifeste, mais on peut se demander si cet accord encouragera les industriels japonais à s'implanter en Chine. En 1987, les investissements japonais sur le continent se sont chiffrés à 1,2 milliard de dollars. C'est une augmentation importante par rapport à l'année précédente (230 millions), mais finalement peu significative de l'intérêt des industriels, car un seul investissement (dans la recherche pétrolière) compte pour 1 milliard de dollars. Les Japonais sont cependant devenus récemment les premiers étrangers à avoir obtenu un bail de cinquante ans pour un terrain à Hongqios, près de Shanghai à la suite d'un appel d'offre lancé par les autorités. En avril, le Parlement chinois avait amendé les dispositions de la Constitution interdisant la cession de terrains.

Des résultats économiques souvent peu probants conjugués aux pesanteurs de la bureaucratie et aux déboires accumulés après les grands espoirs de la fin des années 70 ont dissuadé les industriels japonais d'investir massivement en Chine avec ses voisins (Taïwan ou la Corée du Sud) et des considérations tenant au coût de la main-d'œuvre (un dixième de celui pratiqué au Japon) incitent cependant les Japonais à repenser leur prudente politique d'implantation en Chine.

PHILIPPE PONS.

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie

M. Michel Rocard devait quitter Paris le mercredi 24 août à bord d'un avion spécial pour une visite de trois jours, de vendredi à dimanche, en Nouvelle-Calédonie, où il se rend pour la première fois.

Le programme de ce voyage officiel, qui n'est pas encore définitivement arrêté, prévoit notamment que le premier ministre prendra la parole vendredi après-midi devant l'hôtel de ville de Nouméa, où il s'adressera aux habitants du chef-lieu du territoire, après un déplacement à l'île de Lifou. M. Lafleur, député RPR et chef de file des anti-indépendantistes, a appelé ses partisans à venir écouter M. Rocard.

La journée de samedi devrait être marquée par une rencontre à Koné avec les broussards caldoches de la côte ouest, de la Grande-Terre, avant une visite de la côte est, comportant deux haltes, à Poindimié et à Hienghène, la localité dont le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, est le maire. Le dernier jour, dimanche, le chef du gouvernement se rendra à Canala, où de nombreux incidents ont eu lieu au cours de ces derniers mois.

« *Les choses sur place se présentent bien*, souligne-t-on à l'hôtel Matignon. *L'accord intervenu entre le gouvernement, le RPCR et le FLNKS a été accueilli avec un réel soulagement, et l'un des objectifs du premier ministre est de faire partager la conviction que ce qui se passe en ce moment le sera dans la durée.* »

Pour confirmer sa volonté personnelle de continuer à traiter le dossier calédonien sans discontinuité, et avec le maximum de détermination, le premier ministre sera accompagné par trois autres membres du gouvernement, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM. Il regagnera la métropole lundi en début d'après-midi.

Le vibrant hommage de M. Lafleur à M. Rocard

NOUMÉA
de notre correspondant

Fallait-il un indice supplémentaire de la décrispation en cours en *Nouvelle-Calédonie* ? Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, avait jusque-là coutume de convier chaudement la foule nouméenne à applaudir, place des Cocotiers, les discours très « Calédonie française » et des charges anti-socialistes de MM. Chirac, Léotard ou Pasqua de passage sur le Caillou. Voilà maintenant qu'une telle recommandation vaut en faveur... de M. Michel Rocard. *S'exprimant*, le *mercredi* 24 août, sur les ondes de l'organe du RPCR, Radio Rythme-Bleu (RRB), la tribune d'où il lançait naguère de vigoureux appels à la mobilisation contre les socialistes et les indépendantistes, M. Lafleur a en effet rendu un hommage appuyé au chef du gouvernement.

« *C'est la première fois*, a-t-il noté, *qu'un premier ministre socialiste vient en Nouvelle-Calédonie. C'est aussi la première fois qu'un ministre socialiste fait autant pour la Nouvelle-Calédonie* ». M. Lafleur semble en particulier avoir apprécié la manière dont M. Rocard s'est personnellement investi dans les négociations qui ont abouti à la signature, le 20 août, d'un accord sur l'avenir de l'archipel. « *Si chacun a passé des nuits de discussion, lui aussi, il l'a fait*, a-t-il poursuivi. *Il s'est beaucoup impliqué, il a amené les délégations à s'entendre et il a apporté à la Nouvelle-Calédonie de quoi se redresser* ».

N'a-t-il pas droit à quelque geste de gratitude de la part des Calédoniens ? M. Lafleur le pense. « *Certains vont s'étonner*, a-t-il dit, *qu'aujourd'hui je dise aux Calédoniens : vous devriez, c'est un conseil que je leur donne, vous devriez écouter le premier ministre à la mairie de Nouméa* », où ce dernier doit prononcer, vendredi 26 août, un discours public. En attendant M. Lafleur ajouter : « *c'est utile et c'est un devoir* », quelques esprits chagrins ont dû grimacer. Le chef du RPCR en a conscience : « *Je sais que pour moi, cela représente quelque chose d'important de dire à mes compatriotes : venez écouter un premier ministre socialiste. Et là je ne doute pas qu'il y ait plein de sceptiques qui disent : voilà la preuve qu'on attendait, voilà la preuve que Lafleur est un traître* ». Après la poignée de mains avec M. Tjibaou, l'hommage à un chef de gouvernement socialiste : en l'espace de quelques semaines, le climat politique en Nouvelle-Calédonie est méconnaissable.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La double ambition de M. Rocard

(Suite de la première page.)

M. Rocard, à l'époque, faisait partie de ceux qui avaient mis en garde M. Chirac contre les errements de la politique calédonienne de M. Pons et lui avaient conseillé de renoncer à un référendum voué à l'échec à partir du moment où cette consultation était refusée par la plupart des Canaques : « *Si le gouvernement va jusqu'au bout, le sang risque fort de couler de nouveau et le problème deviendra réellement insoluble* », écrivait en avril 1987 celui qui devait succéder à M. Chirac à l'hôtel Matignon : « *Il est possible encore de se donner du temps. L'irréparable n'est pas fatal.* »

Le rappel des prises de position antérieures de M. Rocard sur la question calédonienne ne figure pas dans le dossier de presse préparé par les services du premier ministre à l'occasion de ce nouveau voyage officiel. L'heure est au consensus. L'hôtel Matignon renvoie simplement à un extrait de *Cœur à l'ouvrage*, le livre dans lequel M. Rocard, alors prétendant à l'Elysée, insistait sur la nécessité de privilégier outre-mer les notions de contrat et de développement, plutôt que de se borner à traiter les problèmes des anciennes colonies soit par des réformes institutionnelles, soit par une assistance financière. Tel qu'il a été complété la semaine dernière, le contenu de l'accord de Matignon renvoie à cette dernière référence par l'importance des « *contrats de développement* » qui sont prévus entre l'Etat et les futures provinces du Territoire.

M. Rocard n'ignore pas toutefois que le moindre impair risquerait d'altérer ce fragile processus de retour à la paix civile. Un mot malheureux, une phrase mal comprise, un geste mal interprété, et les passions peuvent à tout moment reprendre le dessus. Le premier ministre a donc mis un soin extrême à équilibrer son programme pour ne pas donner l'impression de faire la part trop belle aux uns ou aux autres. Cet exercice de funambulisme ne sera pas facile, même si le terrain a été aplani, notamment par les déclarations apaisantes de M. Jacques Lafleur.

Le chef du gouvernement est néanmoins assuré d'ores et déjà que sa visite fera date dans les annales calédoniennes. M. Rocard sera le premier socialiste à être accueilli sur le territoire sans hostilité ouverte de la part de la population d'origine européenne.

En mai 1983, près de vingt-cinq mille personnes avaient défilé dans les rues de Nouméa à l'appel de M. Lafleur et de ses amis pour s'opposer *a priori* à la politique de la gauche incarnée alors par l'aimable maire de Chartres, M. Georges Lemoine. En janvier 1985, au milieu de la tourmente provoquée côté FLNKS par la stratégie insurrectionnelle d'Eloi Machoro, M. Mitterrand, venu lui aussi pour tenter de « *renouer les fils du dialogue* », ne s'était pas risqué à une confrontation directe avec la population de « Nouméa la blanche ».

Le simple fait qu'un premier ministre socialiste puisse s'exprimer sur la place des Cocotiers suffit à mesurer tout le chemin parcouru ces quatre derniers mois dans le sens de l'apaisement.

Pour positif qu'il soit, ce constat ne doit pourtant pas occulter une autre évidence : la mise en œuvre des « *mesures d'accompagnement* » introduites dans le plan de M. Rocard à la demande du FLNKS impliquera le chamboulement d'un système économique et social établi par la colonisation depuis un siècle et demi au détriment des Canaques. Cette révolution-là exigera pour être menée à bien, de la part de tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie, beaucoup d'autres changements dans les mentalités et les habitudes et, de la part de M. Rocard, encore plus de persévérance...

ALAIN ROLLAT.

Le gouvernement pourrait intégrer l'impôt de solidarité sur la fortune à la loi de finances

Revenu minimum d'insertion et impôt de solidarité sur la fortune devraient constituer les hors d'œuvre au menu des travaux parlementaires de la session qui s'ouvre, le lundi 3 octobre. A moins que... leur discussion ne soit intégrée au plat principal de cette session d'automne, en l'occurrence la loi de finances pour 1989.

A quelque six semaines de la rentrée dans les hémicycles, le gouvernement est de plus en plus tenté d'intégrer l'examen de l'ISF et du RMI, à celui du prochain budget. Dans un premier temps, et comme M. François Mitterrand en formulait le projet, RMI et ISF étaient intimement liés dans la mesure où le second finançait en partie le premier. Moins convaincu, M. Michel Rocard en a fait deux textes distincts. Logiquement, le premier ministre pourrait être d'autant plus tenté de « banaliser » la discussion de ces dispositifs, notamment l'ISF, que l'impôt sur les grandes fortunes avait été intégré dans la loi de finances pour 1982.

Techniquement, insérer le projet présenté au conseil des ministres du 13 juillet et visant à imposer certains gros patrimoines dans le projet de budget est concevable ; ce dernier n'est-il pas l'occasion d'examiner l'ensemble des recettes de l'Etat ? Même si l'évidence est moins forte s'agissant d'une prestation, le gouvernement pourrait faire de même pour la création d'un revenu minimum, tel qu'il a été défini par le conseil des ministres du 18 mai.

Englober l'ISF au projet de budget comporte des avantages en raison des contraintes constitutionnelles et de calendrier pesant sur les débats de la loi de finances au Parlement, plus restrictives que pour les projets de loi ordinaires.

Un tel choix n'est toutefois pas exempt d'inconvénients, ne serait-ce que parce que M. Rocard, dans sa circulaire au gouvernement, a mis une singulière insistance à préconiser la liberté pour les parlementaires d'amender les textes et de leur laisser le temps de travailler.

Avant de prendre une décision, le gouvernement attend de connaître l'état d'esprit des députés et sénateurs, tant de la majorité que de l'opposition. Ce devrait être chose faite d'ici au 14, ou au plus tard le 21 septembre, date à laquelle le conseil des ministres sera saisi du projet de budget pour 1989.

A. Ch.

POINT DE VUE

Urgence

par Jean-Claude Gayssot
député de Seine-Saint-Denis
secrétaire du comité central du PCF

LE député et maire de Neuilly-sur-Seine a pris la plume (1). Etait-ce pour fustiger la politique *économique et sociale* du gouvernement actuel ? Pas du tout ! Il n'y trouve « *aucune inflexion marquante* ». S'il s'engage publiquement *c'est pour nourrir le combat de tous* ceux qui refusent l'instauration d'un véritable impôt sur les grandes fortunes.

Ce n'est pas là une surprise. Après tout, les gens de la « haute » ne font que défendre leurs intérêts, mais l'argumentation pour tenter d'exorciser toute velléité de justice sociale ne manque pas de sel.

Obligé de reconnaître une « *paupérisation grandissante* », il accepterait qu'un geste soit fait en direction des plus pauvres. Mais pas trop, juste ce qu'il faut pour que les riches dorment *l'âme en paix*, la « BA » *accomplie en* quelque sorte. Et si cela se traduisait par un travail sous-payé, ce serait bien, car il ne faudrait pas que les pauvres *s'habituent* à toucher de l'argent sans rien faire. Quel mépris !

Cette charité admise, pas question d'accepter ne serait-ce que l'idée d'un impôt sur les grandes fortunes. Mme Bettencourt, qui gagne 6 000 francs toutes les trois minutes et ses pareils peuvent être rassurés. Représentant du « triangle d'or » de la richesse (entre Neuilly, Passy et Versailles, on comptait trente-trois mille grandes fortunes et 45 % du patrimoine total des contribuables redevables de l'impôt sur les grandes fortunes), *M. Sarkozy défendra ses électeurs*.

Un système condamné

Pas question de s'en prendre à la course aux profits, ni aux privilèges. Or c'est là justement une des causes essentielles de la pauvreté. C'est pour redresser les profits que l'austérité, la précarité et les licenciements sont devenus la règle des politiques économiques et sociales menées depuis près de vingt ans. Les arguments n'ont pas manqué. On se souvient du fameux théorème : « *Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain ?* » Tout faux ! La *crise* s'est aggravée. Les entreprises ont retrouvé leur marge maximum, le chômage s'est étendu et avec lui les *Restaurants du cœur*, la misère. De plus en plus nombreuses, des familles sont dans une détresse extrême parce que les parents sont en « fin de droits », obligés de courir après les aides, avec souvent l'humiliation au rendez-vous pour ces hommes, ces femmes, ces enfants.

Député de Bobigny et de Drancy, je peux témoigner de cette situation dramatique. Dans ces deux villes, mille cinq cents familles ont bénéficié, cette année, de la distribution de nourriture prélevée sur les stocks des frigos européens, grâce à l'action des élus communistes.

Je le dis franchement, un système qui sécrète cette misère, ce chômage, ces inégalités est mauvais. Il est condamné. Qu'on ne nous dise *pas qu'il s'agit de marginalité, quand* huit millions de personnes vivent avec moins de 50 francs par jour et quand des millions d'autres, à des degrés divers, sont *dans l'inquiétude* de les rejoindre, à la merci du licenciement, de la maladie, de l'accident.

Si un luxe insolent peut exister dans les quartiers résidentiels, à Neuilly-sur-Seine et ailleurs, c'est parce que de l'argent a été détourné, volé sur le travail des salariés, parce que le pouvoir d'achat des familles recule dans nos cités. Le milliard de centimes dilapidé en une nuit par le prince de Lignac pour un bal costumé ou encore les 20 autres milliards dépensés en une semaine à l'occasion de la vente actuelle des jeunes chevaux de course à Deauville ne sont pas tombés du ciel !

Impôt juste, l'impôt sur les grandes fortunes doit être suffisant. Celui établi en 1982 n'a pas freiné la croissance des grandes fortunes qui ont été multipliées par trois en six *ans. Il est anormal qu'il soit envisagé* de réduire de moitié le taux d'imposition et que le patronat et les privilégiés de la fortune obtiennent de nouvelles réductions fiscales comme le propose Pierre bérégovoy.

La proposition des communistes est claire, elle est applicable immédiatement : imposition des grandes fortunes de telle sorte que cela rapporte 20 milliards de francs par an et versement d'une allocation minimale mensuelle de 3 000 francs pour les familles ou personnes sans ressources y compris les jeunes privés d'un *premier emploi. Deux cent mille* familles possèdent ensemble un patrimoine évalué à 2 000 milliards. On ne fera croire à personne qu'elles *se retrouveraient sur la « paille »*.

Victor Hugo écrivait : « Les privilégiés n'ont pas d'oreille du côté des déshérités. » C'est toujours vrai. Pour obtenir *la justice, les déshérités* d'aujourd'hui doivent se faire entendre ; ils peuvent compter sur les communistes pour les y aider.

(1) *Le Monde* du 20 août.

Les universités d'été du Parti socialiste en Haute-Savoie

M. Claude Cheysson s'inquiète de l'absence d'une Europe sociale

ANNECY
de notre correspondant

M. Claude Cheysson, commissaire européen, membre de la Commission Nord-Sud et ancien ministre des relations extérieures, a consacré l'après-midi du mardi 23 août aux cadres du PS réunis en université d'été, près d'Annecy.

M. Cheysson rêve d'un monde *multipolaire* s'épanouissant aux côtés des trois principaux pôles de développement : les Etats-Unis, l'URSS et la Chine, qui resteront les plus puissants, du moins en est-il convaincu. Les autres pôles pourraient être notamment les pays d'Amérique latine. Ces pays, a-t-il précisé, pourraient avoir leur rôle à jouer dès lors que « *les éléphants seraient occupés à leur propre mangeoire, au lieu de rester arc-boutés les uns contre les autres* ».

Dans son analyse du « monde en mouvement », *M. Claude Cheysson* ne néglige pas la Communauté européenne, dans certains cas, a-t-il expliqué, il faudrait savoir aller au-delà des Douze pour établir des rapports avec les pays voisins de l'Europe, de même qu'il faudrait, dans d'autres cas, se limiter au noyau des six fondateurs. M. Cheysson a également fait part de son inquiétude face à la non-organisation de l'Europe syr le plan du droit social. Les travailleurs, estime-t-il, sont particulièrement démunis face à l'Europe, tandis que les grandes sociétés y évoluent déjà facilement.

GÉRARD DEL RIO.

● **Une université d'été sur les thèmes de la Révolution.** — La ville de Besançon organise, du 24 au 27 août à Besançon, en collaboration avec la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, une université d'été. Les organisateurs se proposent de donner, sur les thèmes de la Révolution française, la parole aux acteurs et futurs acteurs de la société française européenne. M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du bicentenaire de la Révolution française, devrait participer à la soirée-accueil de cette université d'été, le 24 août.

* Des renseignements peuvent être obtenus en appelant les numéros 81-61-50-34 ou 81-80-39-24.

Après son entrevue avec M. Barre

M. Soisson précise à nouveau sa pensée

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a indiqué, mercredi 24 août, sur RTL, que M. Barre s'exprimerait la semaine prochaine. Le ministre a de nouveau précisé sa pensée après les déclarations qu'il avait dû rectifier à l'issue de son déjeuner lundi avec l'ancien premier ministre, à Saint-Jean-Cap-Ferrat. « *Je n'ai pas à m'exprimer au nom de M. Barre, il le fera lui-même, la semaine prochaine* », a ajouté le ministre. M. Soisson a précisé qu'il aurait dû dire que M. Barre situera son action « *par rapport à la majorité présidentielle et en rapport avec le président de la République* ». M. Soisson avait dans un premier temps affirmé : « *C'est dans le cadre de la majorité présidentielle que M. Barre s'efforcera, demain, de situer son action.* »

M. Soisson a déclaré que « *la volonté de M. Barre était de servir l'intérêt général* ». « *Il a plus encore le souci d'éviter le retour des vieux affrontements entre la droite et la gauche et de rechercher des voies nouvelles par-delà les clivages politiques traditionnels*, a ajouté le ministre du travail. *Il ne conteste pas la légitimité du président de la République élu au suffrage universel, celui-ci est l'homme en charge de l'essentiel. Qu'on le rejoigne, qu'on discute, qu'on s'oppose, on doit toujours se déterminer par rapport au président de la République. C'est cette vérité, cette règle d'or de la Ve République que j'ai voulu rappeler après mon entreveu avec M. Barre* », a conclu M. Soisson.

La préparation du bicentenaire de 1789

M. Jean-Noël Jeanneney reçu par le chef de l'Etat

M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du bicentenaire de la Révolution française, a été reçu, le mardi 23 août, par le président de la République, à qui il a présenté l'état d'avancement d'une partie des projets actuellement étudiés en vue de la commémoration des événements révolutionnaires.

M. Jeanneney a fait savoir, au terme de cet entretien, que la mission sera en mesure de présenter, en liaison avec M. Jack Lang, chargé depuis la formation du deuxième gouvernement Rocard du bicentenaire « *d'ici à la fin septembre, un premier état relativement détaillé de ce que nous ferons l'année prochaine pour cette grande fête collective* ».

« *Les préparatifs sont menés à bride abattue, nous travaillons sur tous les fronts, à la fois avec le souci de nous occuper autant de la province et des régions que de Paris* », a souligné M. Jeanneney, qui se fait fort de « *tenir les délais* » et se déclare persuadé « *aujourd'hui que ce qui se fera l'année prochaine sera à la mesure de l'immense événement national que nous aurons la fierté de fêter* ».

Le président de la mission du bicentenaire, a d'autre part, précisé que M. François Mitterrand lui avait dit « *quelles grandes lignes il souhaitait donner au bicentenaire et dans quel esprit il souhaite le célébrer : un esprit profondément républicain* ».

● **M. Rocard n'envisage pas une « retraite immédiate ».** — Dans une interview à *France-Soir* du mardi 23 août, M. Michel Rocard déclare notamment, à propos du budget : « *Tout le monde crie avec une intensité égale. Nous avons donné la plus grande priorité au ministre de l'éducation nationale. Pas mal de crédits en plus. Il en souhaitait encore plus, c'est normal. J'ai aussi les regrets des finances, qui trouvent que nous dépensons un petit peu trop, et ceux des autres ministres qui voudraient obtenir un peu plus.* »

Interrogé sur son avenir, le premier ministre répond : « *Je veux que la France ait senti qu'elle a été bien gouvernée au nom de choix et de priorités peu nombreux mais qui auront été compris et ratifiés. Si tel est le cas, je ne suis pas voué à la retraite immédiate.* » D'autre part, M. Rocard assure que « *toute voix* », qu'elle soit centriste ou communiste, qui apportera au Parlement son soutien au gouvernement, « *sera accueillie avec joie* ».

DÉFENSE

Le ministère de l'industrie subventionnera les six frégates de la marine nationale

Le ministère de l'industrie participera au financement des six frégates légères de surveillance dont la construction a été confiée aux chantiers de Saint-Nazaire. Dès 1989, il subventionnera la première des six frégates à hauteur de 60 millions de francs. Pour les six bâtiments, sa participation s'élèvera à 360 millions.

Le ministre de la défense a donc eu raison, puisqu'il n'assumera pas seul la totalité de ce contrat qui avoisine 1,5 milliard de francs (*le Monde* du 21 juillet). Ce contrat, annoncé juste avant le premier tour de la présidentielle par M. Jacques Chirac, n'était pas prévu dans la loi de programmation militaire 1987-1991. Il assure trois millions d'heures de travail pour le chantier de Saint-Nazaire et avait été confirmé en juillet par le nouveau ministre de l'industrie.

● **M. Chevènement développe le concept d'une défense de « stricte suffisance ».** — « *La défense de la paix passe avant tout par un bon équilibre des forces ; plus nous serons capables d'assurer notre défense et plus nous serons aptes à favoriser la détente en Europe* », a souligné M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, devant les cadres politiques du Parti *socialiste réunis en université d'été à* Sevrier, près d'Annecy, en Haute-Savoie.

« *Il appartient à la France de garantir sa sécurité et celle de ses alliés et pays amis* », a-t-il déclaré, avant de préciser sa propre définition en matière de défense, qui se résume à la « *stricte suffisance* » de nos besoins militaires : rien que le nécessaire, mais tout le nécessaire. — (*Corresp.*)

L'attaque à main armée d'une bijouterie de Perpignan

Le meurtrier d'un policier et son complice sont deux détenus « permissionnaires » de la prison de Lannemezan

Après la fusillade à Perpignan, au cours de laquelle un policier a été tué et trois autres blessés par des malfaiteurs *(nos éditions du 24 août)*, M. Ivan Barbot, directeur général de la police nationale, a reçu mardi 23 août, en fin d'après-midi, à Paris, les représentants des deux principaux syndicats de policiers, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et l'Union des syndicats catégoriels de police (USCP), auxquels il a fourni des informations détaillées sur les circonstances de cet échange de coups de feu.

D'autres syndicats de police se sont émus et réclament des mesures particulières à l'encontre des malfaiteurs particulièrment dangereux.

Au cours d'une conférence de presse réunie mardi dans la soirée, le substitut du procureur de la République à Perpignan, M. Dominique Dauffy, a fait le récit de l'attaque à main armée visant une bijouterie du centre de la ville. *« Deux gangsters, armés de pistolets automatiques de calibre 7,65 et 9 mm et d'une grenade offensive qu'ils n'ont pas utilisée, sont entrés à l'ouverture du magasin, à 9 h 30, en bousculant la vendeuse et le bijoutier, M. Jean Paulignan, avant de les faire monter au premier étage où ils ont été attachés aux poignets et aux chevilles avec des menottes. C'est la vendeuse que les malfaiteurs avaient fait redescendre pour qu'elle les aide à ramasser les bijoux, qui a alerté par des signes à travers la vitrine une commerçante d'en face. »*

Le commissariat a alors dépêché sur place deux motards et deux cyclomotoristes. Lorsque le sous-brigadier Claude Marty, quarante-trois ans, s'est approché seul de la bijouterie, l'un des deux malfaiteurs, Pascal Castillo, vingt et un ans, est sorti à sa rencontre. Le policier lui a fait lever les bras en l'air, et c'est alors qu'il effectuait la fouille d'usage que le deuxième gangster, Alain Raspaut, vingt-neuf ans, a vidé son chargeur sur le policier. Atteint de deux balles dans la poitrine et d'une autre dans l'épaule, le sous-brigadier Marty, policier depuis 1969, ancien du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), père de deux enfants, est mort sur le coup.

Trois autres policiers ont été blessés dans cette fusillade, mais ils étaient considérés comme hors de danger en milieu de journée. Le sous-brigadier Robert Crouzet, quarante et un ans, a été touché d'une balle dans l'abdomen, tandis que son collègue, le sous-brigadier Marc Pierre, trente-six ans, était atteint d'une balle à la carotide, blessure dont il devrait garder des séquelles, selon le substitut. Moins grièvement atteint, le sous-brigadier Mathieu Riers, cinquante ans, a été blessé de deux balles à la cuisse et à l'épaule.

Bien que la fusillade ait eu lieu dans un quartier animé du centre-ville, un seul passant a été blessé. Il s'agit d'un employé de la mairie, légèrement touché à la main par une balle perdue.

Les deux malfaiteurs à l'origine de la fusillade sont deux détenus de la centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), qui n'ont pas regagné la prison après une permission de sortir. Tous deux étaient libérables en 1990.

Pascal Castillo, originaire de Béziers (Hérault), avait été condamné à six ans de détention criminelle pour vol qualifié. Il n'avait pas regagné la centrale depuis le mois de mars. Il a été légèrement atteint à la tête au cours de la fusillade.

Son complice, Alain Raspaut, originaire de La Roche-sur-Yon (Vendée), condamné à une peine de dix ans prononcée en 1985 pour vol aggravé, n'avait pas reparu à la centrale de Lannemezan, à l'issue d'une permission, depuis juillet. Dans la fusillade, il a été grièvement blessé d'une balle dans la poitrine. Son état était jugé critique dans la soirée de mardi.

Réactions syndicales

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) a demandé dans un communiqué que *« les magistrats chargés de l'application des peines tiennent compte des avis formulés par les autorités judiciaires et policières à l'encontre des détenus dont le comportement dangereux a été particulièrement signalé »*.

Pour sa part, la Fédération FO police réclame *« une législation particulière aggravant les peines prononcées contre les auteurs d'agressions de policiers »*.

Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale condamne *« avec force la sauvagerie meurtrière de nombreux malfaiteurs encouragés parfois par les attaques injustifiées dont la police est trop souvent l'objet »* et compte sur la *« détermination de la justice pour que de tels actes soient réprimés avec la sévérité qui s'impose »*.

Enfin, la FASP *« déplore le mode de diffusion inefficace, dans les services de police urbaine, de circulaires relatives aux individus dangereux et recherchés »* et souhaite qu'*« un prochain comité technique paritaire se prononce sur les interrogations qu'elle pose »*.

Mardi soir, sur les lieux mêmes où est mort le sous-brigadier Marty, environ deux cents personnes, collègues de travail et amis, ont rendu un hommage silencieux au policier. Après une minute de silence et un dépôt de gerbe, la foule s'est dispersée dans le calme.

● **Interpellation de six croupiers du casino de La Baule.** — Six croupiers du casino de La Baule (Loire-Atlantique), dont le responsable de la boule, ont été interpellés, le dimanche 21 août, par la police des jeux, qui a également arrêté un « baron », un joueur complice. Trois d'entre eux ont été inculpés de vol, d'abus de confiance et d'escroquerie. L'équipe avait mis au point une escroquerie classique et aurait détourné des sommes jouées au casino, au moins 150 000 francs, selon la police. Les six croupiers sont soupçonnés d'avoir versé des gains au « baron » pour des numéros que celui-ci n'avait pas joués ou d'en avoir majoré le montant lorsqu'il avait le bon numéro.

Un livre appelé à susciter de vives controverses

Dopage, mode d'emploi

Après le droit au suicide, le droit au dopage ? Un livre, dont les auteurs ont voulu rester anonymes et qui sera prochainement publié par les Editions Balland, commence à susciter de vives réactions dans les milieux médicaux et pharmaceutiques. Revendiquant l'utilisation de substances stimulantes, il donne une liste de *« trois cents médicaments »* permettant de *« se surpasser physiquement et intellectuellement »*, ou encore de *« stimuler la sexualité »*.

Incitant ainsi à consommer des substances appartenant à diverses familles pharmaceutiques, le *« collectif médical »* auteur de ce texte propose, en outre, un *« classement »* des diverses spécialités présentées, les étiquetant *« utiles »* (une étoile), *« remarquables »* (2 étoiles) ou *« exceptionnelles »* (3 étoiles).

« Effarant », *« incroyable »*, *« très ennuyeux »* : on n'ose pas encore imaginer dans les milieux professionnels concernés qu'un tel ouvrage puisse être publié. Tiré à quinze mille exemplaires, illustré par Sempé et rédigé par *« un groupe de pharmaciens et de médecins dirigés par un neurologue »*, le livre sera dans quelques jours en librairie. S'il ne l'avoue pas, il est clair que l'éditeur compte sur les retombées publicitaires de la polémique qu'une telle publication va alimenter. On ne peut pourtant pas ne pas évoquer les problèmes médicaux soulevés par la diffusion de telles données et les limites d'un droit à une information à ce point ambiguë, pour ne pas dire perverse.

« A plein régime »

Thème de cette brochure : il est tout à fait possible et pratiquement indispensable aujourd'hui de se doper. Après diverses considérations sur le *« monde impitoyable »* dans lequel nous vivons et tout en reconnaissant qu'*« il est indispensable de rester en bonne santé, équilibré et bien dans sa peau »*, les auteurs expliquent qu'*« un individu en bonne santé peut désirer ou avoir besoin parfois de faire plus, de se dépasser, d'aller plus loin dans ses possibilités physiques ou intellectuelles. Il va devoir faire marcher la machine, à plein régime, voire en sur-régime pour une durée qu'il faut lui souhaiter la plus brève possible. Les conditions de la vie moderne, de la concurrence et de la compétition effrénée des candidats pour obtenir un diplôme, un poste, un succès, une reconnaissance professionnelle ou des gratifications affectives rendent souvent indispensable le recours à des produits tonifiants et stimulants »*.

« Un bon nombre de substances « dopantes », dont certaines très actives figurant dans ce livre, sont en vente libre, et donc disponibles en pharmacie sans ordonnance pour un prix souvent modique, précisent les auteurs. *Il suffit de savoir ce que l'on veut, d'avoir envie d'essayer, voire de demander un conseil au pharmacien, qui sera ravi d'avoir l'occasion de vous faire profiter de ses lumières. De toute manière, le pharmacien ne refuse pas de vendre sans prescription médicale des produits échappant au remboursement de la Sécurité sociale ! »* Ou encore : *« Utiliser les stimulants à bon escient avec le conseil d'un médecin ou de son propre chef, ce n'est pas devenir un toxicomane ou un drogué. Les substances dopantes telles que nous les envisageons dans ce livre sont étrangères au monde infernal de la drogue et doivent le rester (...). Les membres du corps médical sont suffisamment confrontés aux réalités de la vie quotidienne, suffisamment conscients de l'aide qu'ils peuvent et doivent nous apporter, pour que vous n'hésitiez pas à leur demander soutien et compréhension. Aide d'autant plus nécessaire qu'elle représente parfois la seule alternative au désespoir et à la tentation de la drogue. Refuser cette aide serait véritablement une non-assistance à personne en danger »*.

Un manque de rigueur

Pour l'essentiel, cette brochure est constituée d'une longue liste de médicaments dopants cités avec leurs dénominations commerciales — mais sans indications sur leurs prix — et classés dans diverses rubriques : dopants physiques et musculaires, cérébraux et psychostimulants, stabilisateurs émotionnels ou « antitrac », dopants sexuels et stimulants de la libido. La présentation de chaque substance est on ne peut plus schématique, aucune des précautions élémentaires n'étant prise quant aux difficultés médicales (contre-indications, effets secondaires, interactions médicamenteuses, etc.) rencontrées dans le maniement de ces substances.

Réservés sur les vertus du ginseng, de la procaïne ou de la gelée royale, les auteurs vantent sans retenue les mérites des corticoïdes (*« Quand on doit être euphorique pour se sentir plus fort et stimuler sa volonté »*) et ceux de la testostérone (*« qui stimule la libido et la volonté »*) ou de la papavérine, dopant sexuel masculin, pour lequel on précise qu'il est *« interdit aux enfants et aux femmes enceintes »*. Aucune précision n'est par ailleurs donnée sur la méthodologie retenue pour procéder à l'évaluation de ces substances et pour établir leur classement par étoiles. En revanche, on propose au lecteur de participer à une « enquête » pseudo-épidémiologique en retournant un questionnaire sommaire aux Editions André Balland.

S'ils prennent bien soin, en préambule, de faire la part entre *« substance dopantes »* et *« drogues »* (on ne parle pas des produits de type morphinique, du haschisch, de la marijuana ou de la cocaïne, *« qu'un individu sain doit fuir comme la peste »*), les auteurs ne sont guère rigoureux dans les explications qu'ils donnent des substances à risque. Ainsi, concernant la « fénétylline » — une amphétamine des laboratoires Promérida, qui entraîne très fréquemment de graves phénomènes d'accoutumance et de toxicomanie, — on peut lire : *« C'est le seul psychotonique de la classe des amphétamines disponible sur le marché français. Son administration répétée peut entraîner une dépendance, mais utilisé à bon escient il constitue un remarquable médicament de l'éveil cérébral, augmentant les processus associatifs, l'acuité des raisonnements et la résistance à la fatigue intellectuelle. C'est une bouée de sauvetage pour tout créateur en proie à l'angoisse d'un délai à tenir, d'une « charrette » à terminer. »*

D'autres omissions du même type concernent des médicaments comme la salbutiamine *« dopant musculaire et cérébral »* des laboratoires Servier, produit *« en vente libre »* et, précise-t-on, *« autorisé aux enfants »*, ou le tonédron, *« seule véritable amphétamine encore disponible légalement en France »* et *« substance stimulante très puissante »*. Rien n'indique que le Tonédron (molécule connue sous l'appellation « Tonton » dans les milieux cyclistes) fait l'objet, après plusieurs affaires judiciaires retentissantes, d'une surveillance très sévère des autorités gouvernementales. *« Si un médecin veut bien vous en prescrire,* conseille-t-on, *vous pourrez bénéficier des effets immédiats du Tonédron sur l'éveil, la confiance en soi et l'augmentation des performances physiques et intellectuelles ».* » Il faut ajouter enfin que la mention, très fréquemment retrouvée dans l'ouvrage, *« Interdit aux sportifs en compétition »* ne repose sur aucune base légale. Les contrôles de dopage étant aujourd'hui fréquemment mis en œuvre, pour certains sports du moins, dès le stade de l'entraînement.

Ce « dopage, mode d'emploi », véritable infraction aux règles de la santé publique, connaîtra-t-il un succès de librairie, comme un célèbre livre sur le suicide ? Le ministère de la santé attend que l'ouvrage soit en librairie pour prendre une décision. *« Je suis très à l'aise,* déclare de son côté André Balland. *Si je suis attaqué, je saurai me défendre. »*

JEAN-YVES NAU.

★ *Trois cents médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement.* Editions Balland, 213 pages, 98 F.

La course aux bureaux dans l'Ouest parisien

Sèvres en chantier

Les habitants de Sèvres ne savent trop s'ils doivent se réjouir ou redouter le pire. Voilà que leur vieille cité aux mœurs encore provinciales est à nouveau secouée par la fièvre de la modernisation. Sur une demi-douzaine de chantiers couvrant près de dix hectares, les pelleteuses qui démolissent et les bétonnières qui reconstruisent n'ont pas cessé de gronder depuis le début de l'été. Les prochaines élections, cantonales, puis municipales sont-elles pour quelque chose dans cette fureur rénovatrice ? En tout cas, M. Jean Caillonneau, maire UDF et conseiller général des Hauts-de-Seine, est candidat au renouvellement de ces deux mandats. Et il affiche clairement son ambition : *« Je veux refaire de Sèvres une ville dynamique et industrieuse. »*

Après une longue carrière dans les assurances, M. Caillonneau, soixante-deux ans, compte prendre sa retraite et se consacrer désormais à sa nouvelle passion de bâtisseur. Il n'est pas besoin de le pousser pour qu'il vous emmène sur ses chantiers. Pour une ville qui ne compte que 22 000 habitants, ses projets sont grandioses. Dans les quelques années qui viennent, Sèvres va se gonfler de 3 000 nouveaux citoyens. La ville sera desservie par un câble de télévision en fibre optique dernier cri. Dans les locaux en construction, on attend plusieurs centaines de commerçants et artisans, ainsi que 5 000 employés de bureaux. Un gymnase, une bibliothèque et des crèches s'ajouteront aux équipements municipaux. Les parkings que l'on creuse dans les tréfonds pourront engloutir près de 3 000 voitures. Comment circuleront-elles ? On va élargir la nationale 10 qui tranche la ville en deux et on envisage une voie rapide sur les berges de la Seine.

Pour une cité déjà traversée par deux voies ferrées (l'une conduisant à Montparnasse, l'autre à Saint-Lazare) et une autoroute (la bretelle de l'A-10), c'est considérable. La mairie a fait éditer une luxueuse brochure intitulée *Sèvres entre l'histoire et l'avenir*. Une carte régionale montre que ses habitants vivront surtout entre le rail et l'asphalte.

En vérité, ils sont embarqués dans la frénétique course aux bureaux à laquelle se livrent les municipalités de l'agglomération parisienne. Depuis qu'un imprudent décret de 1985 a levé pratiquement toutes les entraves, chaque maire rêve d'accueillir en ses murs des sièges sociaux de sociétés. Comme il n'existe ni schéma d'aménagement, ni autorité régionale capable de refréner ces ardeurs, l'addition des projets se chiffre par millions de mètres carrés. Si bien que l'on aboutit à ce que le président du comité de décentralisation vient d'appeler *« le scénario de l'inacceptable »* ; autrement dit la concentration en Ile-de-France de l'essentiel des emplois tertiaires les plus nobles, celle des états-majors des grandes entreprises.

A Sèvres, par exemple, 75 000 mètres carrés vont être jetés sur le marché. M. Caillonneau affirme, que parti avec un peu d'avance sur ses concurrents, il est certain de les placer. Plusieurs firmes, dont une grosse société japonaise, seraient sur le point de signer. Lesquelles ? Dans la guerre du tertiaire, ce genre d'information est couvert par l'équivalent du « secret défense ».

Sèvres est une adresse plus qu'honorable. La Manufacture de porcelaine, le Bureau international des poids et mesures, le Centre international d'études pédagogiques répandent sa notoriété dans le monde entier. Pourquoi ne pas jouer cette carte-là, puisque les vieilles usines ferment leurs portes ? Car Sèvres n'était pas l'aristocratique banlieue résidentielle que l'on croit. Si les flancs de ses collines, touchant au parc de Saint-Cloud et à la butte de Brimborion, sont garnis depuis longtemps de demeures bourgeoises, le fond du val était naguère occupé par une population ouvrière. Elle travaillait, au Grand Siècle, dans les carrières et les moulins, puis dans les blanchisseries et les brasseries, enfin plus récemment dans les ateliers de Renault-Billancourt.

Un laboratoire social menacé d'expulsion

L'habitat datant parfois du dix-huitième siècle était resserré, médiocre, voire carrément insalubre. Il fallait bien y porter la truelle. Cela a commencé au cours des années 60, à la manière de l'époque : chirurgicale. Quatre hectares du centre rasés au bulldozer et, à la place, des blocs de béton d'une architecture indigente, traversés par un tronçon d'autoroute. Cela continue actuellement de façon plus nuancée par un cocktail de réhabilitation et de rénovation.

Le maire ne s'en cache pas : il penche résolument pour la rénovation, n'aimant pas ces vieilles maisons retapées dans lesquelles *« l'humidité et les fissures réapparaissent bientôt »*. Certains de ses administrés sont d'un avis contraire. Notamment ceux qui résident le long de la vieille rue des Caves. Une voie montante, tordue, mal pavée, bordée de maisons basses. L'endroit a du charme, mais il est fort mal vu de la municipalité. N'est-il pas occupé depuis quinze ans par une phalange d'anciens soixante-huitards qui en avaient squatté les demeures en déshérence. Malgré une guérilla où les épisodes les plus brutaux alternent avec Clochemerle, le dernier carré tient toujours.

Cet îlot d'illégalité a été aussi un véritable bouillon de culture, un authentique laboratoire social qu'ont savamment étudié les ethnologues urbains. On y a vu fleurir pêle-mêle coopérative d'achats, centre de planning familial, festival de jazz, club de prévention, garderie familiale, rencontres théâtrales, centre d'aide aux immigrés, bistrot sans alcool pour potache, etc. Il n'en reste qu'un mensuel, *Qui vive*, qui traite intelligemment la vie locale et houspille parfois les élus. Mais aussi une sorte de conservatoire non conformiste, « Musiques tangentes », dont les dix-sept professeurs accueillent deux cent cinquante apprentis musiciens. Installés dans des caves réhabilitées, ils enseignent le jazz-rock à des adolescents accourus de toute la banlieue ouest de Paris. C'est, en effet, l'une des rares écoles de musique de ce type.

Sur « Musiques tangentes » et son animateur, Bruno Mauduil, pèse depuis longtemps une menace d'expulsion... assortie de promesse de relogement. Les démolisseurs sont aux portes mais le futur refuge n'est toujours pas sorti de terre. Entre les enfants du rock et les taxes locales de la rénovation, le maire et sa majorité ont choisi.

MARC AMBROISE-RENDU.

Une enquête sans précédent aux Etats-Unis

Dépistage systématique du SIDA chez les nouveau-nés

Un dépistage systématique de l'infection par le virus du SIDA chez les nouveau-nés va débuter en 1989 aux Etats-Unis. C'est la première fois qu'une enquête d'une telle ampleur est mise en place : trente Etats ont accepté d'y participer et l'étude concernera environ un tiers des 3 900 000 enfants qui devraient naître aux Etats-Unis l'année prochaine.

Les médecins réaliseront ce dépistage à partir du prélèvement sanguin systématiquement réalisé à la naissance pour la détection de maladies congénitales. Le consentement de la mère ne sera pas demandé et les résultats du test de dépistage de l'infection resteront totalement anonymes. Des informations supplémentaires, concernant l'âge et l'origine ethnique de la mère ainsi que son code postal, seront jointes au prélèvement. Il sera ainsi possible, espère-t-on, de mieux cerner les caractères démographiques des mères séropositives. Les résultats des tests ne seront pas communiqués.

L'option choisie par les autorités américaines consiste donc à tester non pas les femmes enceintes, comme cela avait été le cas le plus souvent jusqu'à présent, mais les nouveau-nés. Ce choix permet de se passer du consentement de la mère et évite donc la difficulté majeure à laquelle se heurtent les épidémiologistes pour la mise en place de ce type d'enquête. A la différence des dépistages systématiques réalisés chez les femmes enceintes, ce contrôle complètement anonyme, n'aura aucune conséquence d'ordre thérapeutique.

Pour le professeur Roger Henrion (maternité de Port-Royal, à Paris), *« il s'agit là d'une enquête épidémiologique très sûre, même si elle s'oppose à la tradition médicale qui accepte mal de ne pas voir un diagnostic déboucher sur une prise en charge thérapeutique. Cette étude, dont le but est de renseigner les pouvoirs publics et les médecins, n'exclut pas l'intervention médicale auprès des femmes séropositives »*.

Plusieurs propositions comparables ont déjà été faites en France, mais pour le moment le ministère a mis en place une enquête visant à intensifier la pratique des tests sur les femmes enceintes dans des régions à haut risque de SIDA.

La bilharziose réapparaît en Chine

La bilharziose, maladie parasitaire, a fait sa réapparition en Chine où on la croyait éliminée depuis une douzaine d'années. Selon le quotidien chinois *Clarté*, la maladie s'est répandue à l'est du pays, dans la province du Jiangsu, dans une zone de 5 000 hectares. Le nombre de personnes atteintes n'est pas connu. La bilharziose parasitose est à l'origine de troubles divers (hépatiques, neurologiques) dus à un petit ver (le schistosome). Elle frappe environ 200 millions de personnes dans les régions tropicales et subtropicales. On estime que 800 000 personnes en meurent chaque année. La maladie avait disparu de Chine après une campagne d'éradication sans précédent. Le premier vaccin antibilharziose mis au point en 1987 par le professeur Andre Capron (Institut Pasteur de Lille) doit prochainement être expérimenté chez l'homme.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Ettore Scola tourne «Splendor» à Cinecitta

Miracle à Arpino

Une petite salle qui va mourir est un des personnages principaux du dernier film d'Ettore Scola, avec Marcello Mastroianni et Marina Vlady. Tout de même, comme le dit Frank Capra, « La vie est belle », *et le cinéma, malgré tout, vivra.*

C'EST un petit cinéma comme on les aime. Avec un balcon et un vestiaire. Avec aussi, parce que nous sommes en Italie, un plafond qui s'ouvre dès que les nuits sont tièdes. C'est un petit cinéma blotti dans nos mémoires quel que soit notre âge. Cinéma de la bourgade où l'on est né, ou du patronage pendant les vacances d'été. Cinéma des souvenirs, cœur battant, baisers volés, école buissonnière, esquimaux glacés.

Ce petit cinéma existe. Il a été construit sur le plateau 8 de Cinecitta. C'est un cinéma de cinéma, et il est le personnage principal du film qu'Ettore Scola est en train d'achever. Il porte un nom magnifique et dérisoire, « Splendor ». Et il va mourir. Il a été vendu. Les travaux commencent demain. Il deviendra un studio de télévision...

Mais nous sommes chez Scola, pas chez le Fellini d'*Intervista*. Chez Fellini, on chante malgré des lendemains désastreux. Chez Scola, malgré le désastre, les lendemains peuvent encore chanter. Jordan, le propriétaire du « Splendor » (Marcello Mastroianni), Luigi le projectionniste qui n'a vécu ses guerres, ses amours qu'à travers les films qu'il projetait (Massimo Troisi), et la caissière Chantal, l'ex-danseuse française encore si belle (Marina Vlady), ne seront peut-être pas à la fin dépossédés.

Lors de la dernière séance, alors qu'on projette *La vie est belle* de Frank Capra, tous les habitants de la ville ne vont-ils pas s'unir pour qu'un miracle, comme dans le film, se produise ?

Le conte est beau, et le décor du conte, extraordinaire. Il a été créé par le décorateur Luciano Ricceri, qui travaille, depuis vingt-trois ans, avec Scola qui est devenu son associé. Lorsqu'on entre dans son cinéma, on attendrait presque qu'on vous déchire votre ticket, tellement il est vrai, avec ses fauteuils rouges de velours doux sur du bois dur, ses colonnettes de stuc pâle et son plafond peint où une beauté allégorique tient entre ses mains potelées une lanterne magique...

« *J'ai vécu l'histoire du « Splendor »*, dit Ricceri. *Mon père était directeur du cinéma de Penne, dans les Abruzzes, où je suis né. Deux cent vingt places, il ressemblait à une petite usine, on habitait au-dessus de la salle. J'y transportais mon siège d'enfant, le programme changeait tous les jours, et quelquefois deux fois par jour.* »

Lorsqu'il s'est agi de faire les repérages pour « Splendor », Scola et Ricceri étaient bien décidés à trouver un cinéma existant. S'étant procuré la liste de toutes les salles italiennes, ils sont partis en campagne : « *Notre voyage a été plutôt triste*, dit Luciano Ricceri, *nous ne tombions, quelle que soit la région, que sur des salles massacrées, brûlées, détruites, disparues, fermées, au mieux défigurées. Pas de survivante. Il ne restait plus qu'à en construire une.* »

« *La façade du « Splendor » elle, est réelle. Mais fausse. Nous l'avons découverte à Arpino, à une centaine de kilomètres de Rome. J'aimais la situation de ce modeste bâtiment, planté orgueilleusement au sommet de quelques marches, comme une sorte d'« Acropolino »* (petite Acropole). *C'était une église. Déconsacrée...* »

On va tourner. La salle du « Splendor » est déserte, elle vient de se vider de ses spectateurs. La fumée des cigarettes va s'échapper par le toit qui s'ouvre dans un grincement moelleux de gréement. Des machinistes passent, sulfatant de l'encens. « *Toujours l'église* », dit Scola...

Et il confirme : « *Oui, mon film parle de choses qui ferment, pas seulement les salles de cinéma. Il y a cette impression que l'on pourrait perdre l'intérêt, et même le goût pour certaines choses, le goût de les regarder ensemble, de rire ou de pleurer, peu importe, mais en commun avec quelqu'un. Aller au cinéma, c'était une façon de dire que le voisin comptait.*

» *Désormais, on n'a plus besoin du voisin. On peut regarder un film chez soi, seul, lumières allumées. Ou même ne pas être là. On met une cassette dans le magnétoscope, et on s'en va. Il ne se passe plus rien sinon entre les machines. Le cinéma sans spectateur du tout ! C'est la fin...* »



Ettore Scola et Marcello Mastroianni.

Quels sont les premiers souvenirs cinématographiques d'Ettore Scola ? « *Dans mon pays, Trevico, près de Naples, le cinéma ambulant arrivait deux fois par an, sur un camion. Il s'installait sur la place. On projetait* Métropolis, *de Fritz Lang. j'avais cinq ans et je ne comprenais absolument rien. Mais je me souviens pourtant d'une grande émotion, celle que me procurait l'appareil de projection, son ronronnement et sa lumière...* »

La vocation de Scola est née plus tard. Il a dix ans. Il vit à Rome. Un matin, en allant à l'école, il voit la piazza Vittorio envahie « *comme pour une occupation militaire* ». C'est Vittorio de Sica, « *très beau, très élégant, très acteur* », qui tourne *le Voleur de bicyclette*. Emerveillé, le petit Scola, ce jour-là, n'ira pas à l'école.

Nous suivrons la destinée du « Splendor » de 1936 à aujourd'hui. Scola sourit : « *Tu vois, je fais encore et encore le même film... Cinquante ans de la vie de quelques hommes, et l'Histoire tout autour, qui passe.* » Que trouvait-on à l'affiche dans l'Italie de 1936 ? « *Des films fascistes. Dont* Scipion l'Africain *de Carmine Gallone... Je le montre, avec son grand chapeau, présidant la soirée d'inauguration du « Splendor »...*

Les films que Mastroianni programme sur l'écran de son « Splendor » font-ils tous partie de la cinémathèque idéale de Scola ? En grande partie, évidemment. « *Mais il y a tout de même prédominance de comédies à portée universelle, les Charlot, les Toto, les Tati... Et puis aussi — le propriétaire Mastroianni n'a pas forcément des goûts très commerciaux —* les Fraises sauvages *de Bergman ou* Accatone *de Pasolini...*

Marcello Mastroianni ne tourne pas. Mais il est là comme tous les jours, sans savoir très bien s'il vient au bureau ou à un rendez-vous d'amour. Les deux sans doute. Dans sa loge, il reste seul un long moment, avec une Thermos de café et un cendrier qui déborde. Il est né tout près d'Arpino où l'on a tourné les extérieurs de *Splendor* : « *On n'y allait pas souvent, on n'avait pas de voiture. Mon père était ouvrier dans une usine de munitions. Mais il n'était pas artificier, non, il était menuisier. J'ai quitté la région à l'âge de trois ans, alors, pas de sentimentalisme. Mais des oncles, des fragments de famille, ont su que j'étais là. Ils sont venus, un peu comme on va voir le cousin d'Amérique, portant leurs offrandes, du vinaigre fait à la maison, la pizza* ».

Marcello est un peu fébrile, à la fois joyeux *et mélancolique*. Il *se* rappelle vous avoir rencontré sur le plateau de *la Cité des femmes*. « *Quoi ? Ça fait presque dix ans ? Mais merde, dans dix ans je pourrais être mort !* » Il rit, jaune... « *Bah, j'ai soixante-quatre ans, la moitié de la vie à vivre, il me reste !* »

De parler d'Arpino, tout de même, ça lui a donné un petit coup de passé. Il se souvient de ses dix ans, quand sa mère l'envoyait à la montagne avec l'organisation fasciste. « *Pour préparer mon organisme au changement d'air, elle me purgeait à l'huile de ricin. J'aimais bien y aller, à la montagne. C'était dimanche, en tout cas, même si les jeux étaient rares...* »

Scola à nouveau, pour la septième fois. Fellini, six fois déjà. Qu'ont en commun ces deux « grands » si différents, dont il est, à lui seul, l'*alter ego* ? : « *Ils ont en commun le sens de l'humour et le charme qu'ils me font lorsqu'ils m'appellent auprès d'eux. Moi, je leur fais confiance. A une condition, c'est qu'ils ne me donnent jamais un scénario terminé. Quand j'aborde un film, j'aime être approximatif, vague, paresseux. Un peu ignorant, même. J'aime me présenter nu, ce qui m'est très confortable. J'aime leur dire « Habille-moi comme ma mère m'habillait ». C'est ma façon d'être réceptif, de ne pas m'appuyer sur la technique.*

» *Après* Splendor, *je dois tourner un film en Géorgie, un autre en Sibérie avec Nikita Mikhalkov. Un autre encore avec Antonioni. C'est beaucoup ? Mais si je tourne autant, c'est que je n'aime rien d'autre, ni la peinture, ni le jardinage, ni la musique, ni même tellement la lecture... Les maisons ? Ah oui, autrefois. Quand je croyais que je n'aurais jamais assez d'argent pour en posséder. Si, j'aime aussi la neige, ça m'émeut, comme un cadeau d'enfance. Vous voyez, je me fabrique des souvenirs de vieillard...*

» *A l'époque de* la Dolce Vita, *je suis allé à Hollywood* (il dit Hollyvoude), *j'avais vingt-huit ans. C'était l'été. Ce que je voulais, moi, c'était voir les vedettes. Alors on m'a emmené dans la villa florentine de Harold Lloyd. « Je l'ai fait transporter morceau par morceau », me dit le maître de maison. Puis il me conduit dans son immense salon. Au milieu, je vois un grand sapin de Noël décoré. Et le vieux monsieur tellement sérieux me dit : « Il n'aurait pas pu pousser ici en décembre, il peut tout aussi bien rester planté en août ». Dans quelle vie de solitude j'étais tombé...* »

Au montage, cependant, *Splendor* prend forme. Quelques images défilent sur la Moviola. Elles sont d'un noir et blanc émouvant. Mastroianni revient de guerre, un camion le dépose à l'entrée de la ville. Il court dans la nuit avec son barda. Il arrive près de son cinéma. Une timide girandole clignote comme un signal. Il monte les marches, toujours courant. Son père est là, somnolant. Le « Splendor » n'est pas mort. Et lui non plus...

Ni le cinéma. Scola en administre la preuve avec une santé militante. Il prépare déjà son prochain film, un rêve ancien arrivé à maturité, l'adaptation du *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier. « *Tu vois*, dit-il, *je continue.* »

Tant qu'il continuera, lui, et quelques autres, il n'y aura pas de dernière « dernière séance ». Scola, tandis qu'encore une fois s'ouvre le plafond du « Splendor » sur un ciel sans étoiles, dit, pour lui-même : « *Nous, les artistes, c'est notre devoir de laisser au gens de l'espoir.* »

DANIÈLE HEYMANN.

Rencontre

ALORS que Ettore Scola donne son dernier tour de manivelle, un autre petit cinéma menacé est le héros d'un autre film italien qui sera sur les écrans dans moins de deux mois. Cela peut s'appeler un hasard, une coïncidence, une rencontre... C'est à la fois troublant et normal. Normal que l'inquiétude des cinéastes, quant à l'avenir de leur art, s'exprime au moment même où cette inquiétude est de mise, c'est-à-dire maintenant...

« *Il paraît que vous faites un film très voisin par son sujet de celui d'Ettore Scola ?* » A la question, Giuseppe Tornatore, trente-deux ans, répond avec un rire un peu étranglé : « *On peut dire que mon film est très voisin de celui de Scola, ou bien que celui de Scola est voisin du mien.* » Nuovo cinema Paradiso *est mon deuxième long métrage, loin de moi l'idée de me comparer, sur quelque plan que ce soit avec le grand metteur en scène qu'est Scola... Ce que je peux dire, c'est que la matrice de mon film est d'inspiration autobiographique. C'est l'histoire passionnelle d'un enfant avec une salle de cinéma, de 1947 à nos jours. Et son incapacité à vivre, lorsqu'il aura grandi, autrement qu'à travers les films qu'il aura aimés.*

» *En quarante ans son cinéma connaîtra beaucoup de transformations, il sera construit, incendié, abandonné, repris, rebâti. Bien entendu, racontant l'histoire de la salle, je raconte aussi le destin du public. Pendant ce temps, le jeune héros passe de l'enfance à l'adolescence puis à l'âge adulte, entretenant des rapports de haine et d'amour avec le projectionniste.*

» *C'est là qu'intervient la part autobiographique de* Nuovo cinema Paradiso... *J'ai été ce petit garçon, à neuf ans, près de Palerme...* »

C'est au moment où il allait signer son contrat avec le producteur Franco Cristaldi que Giuseppe Tornatore a appris l'existence du projet-frère de Scola. Quel a été son premier sentiment ? « *La peur. Peur que Cristaldi renonce au mien. Il n'a pas renoncé. Mon film sort en octobre. Les acteurs français qui y ont participé ont je crois été heureux. Le projectionniste est joué par Philippe Noiret. Et l'enfant, à l'âge adulte, par Jacques Perrin. Brigitte Fossey fait aussi partie de la distribution...* »

D. H.

« Homeboy », de Michaël Seresin

Mickey Rourke, le grand gâchis

Mickey Rourke, star anticonformiste, se souvient de sa dure jeunesse, des paumés qu'il a rencontrés. Il raconte sans retenue la romance du pauvre boxeur et celle d'un gangster ambigu et miteux, Christopher Walken, qui ne comprend pas pourquoi on lui donne ce type de rôle, car il se voit comme un brave Américain moyen...

UN blouson Denim, des jeans déchirés, un Stetson, des bottes décorées dont les bouts relevés disent la fatigue. La panoplie est complète. L'homme qui s'en est affublé est grand, paraît costaud bien qu'il se tienne voûté. Entre chapeau et nuit, de son visage on aperçoit seulement – on devine – un sourire distrait. Il pleut à torrent, l'homme sort d'une gare d'autobus en plein terrain vague. Trois jeunes Noirs en baskets se moquent de sa dégaine. Il crache une chique sanguinolante sur les souliers blancs. A cause de sa taille, d'un je-ne-sais-quoi d'étrange qu'ils pressentent et qu'on ne voit pas – on ne voit rien, – ils préfèrent s'en aller sans faire d'histoires.

L'homme entre dans le bar le plus enfumé, le plus sordide jamais vu au cinéma. D'une voix cassée, il demande un whisky. Une fille le racole, l'entraîne danser sur le bar, tandis qu'il boit au goulot. Moment onirique, comme le rêve obscène d'un pochard. L'homme s'approche des joueurs de passe anglaise accroupis dans un coin, et ils se taisent. Avec ses jambes en arceau, son dos rond, ses épaules larges, son regard perdu, son sourire d'absence, cet homme dégage effectivement une impression bizarre. Il pourrait être un fantôme, un zombie.

Si cet homme ne vient pas de l'enfer, il n'en est pas loin. Sorti du cerveau de Mickey Rourke, auteur du scénario, il s'agit d'un boxeur du nom de Johnny Walker, alcoolique bien entendu. Un ringard qui promène d'un combat douteux à un ring miteux son corps déglingué, son cerveau lézardé, son cœur à prendre. Un personnage romantique pour Clint Eastwood, assez proche de Honkytonk Man ou de Bronco Billy, mais Mickey Rourke lui-même, se souvenant de sa jeunesse boxeuse, en est l'interprète. Il dit que si *Homeboy* devait être son dernier film, il aurait le bonheur de vivre en paix avec lui-même et qu'il y pense depuis près de dix ans.

C'est sûrement vrai, parce qu'on à l'impression que depuis son premier rôle il répète ses grimaces et ses tics pour le jour où il pourra enfin cabotiner à son aise dans *Homeboy*, adoptant la démarche titubante du poète-clochard de *Barfly*, se faisant une drôle de tête à la fois molle et cabossée avec un menton prognathe. Par moments, ça en devient gênant et par moments, risible.

Pourtant, le début est prometteur, l'arrivée de Johnny et son premier combat, ivre mort, contre un Noir abruti qu'il frappe sans se soucier des règles. Le metteur en scène Michaël Seresin sait installer des climats malsains, des situations en décalage, une désespérance floue. Mickey Rourke l'a rencontré sur le plateau d'*Angel Heart*, où il était chef opérateur. Il avait réalisé des spots publicitaires, mais *Homeboy* est son premier long métrage, et il a sans doute suivi attentivement les idées de sa vedette.

Il y a dix ans, quand Mickey Rourke commençait à imaginer la triste histoire de son boxeur nase, il n'était pas connu. Si, à cette époque-là, un producteur lui avait fait confiance, le jeune acteur aurait pu susciter un beau film rugueux, aurait trouvé des gens pour le retenir, lui faire voir le



Mickey Rourke et Christopher Walken.

point où la démesure devient caricature. Maintenant, même s'il se veut toujours marginal, pur, rebelle, sans compromission, il est, qu'il le veuille ou non, une star, et est certainement entouré de gens qui n'osent pas le contredire.

Il y a dix ans, Mickey Rourke n'avait pas eu, peut-être, le loisir de parfaire son éducation cinématographique. Son histoire n'aurait pas enchaîné les citations de ses œuvres préférées, comme c'est le cas ici, ce qui ne vaut rien pour la cohérence. Et de la cohérence, de la rigueur, il en faut quand on navigue aux frontières de la romance.

Une partie de l'histoire passe par le cerveau embrumé du boxeur, qui entame une idylle avec une belle jeune fille pure, propriétaire d'un manège de poneys et de chevaux de bois, témoin de son dernier combat, un vrai massacre. Dans la nuit et l'orage, elle s'en retourne à son manège, dont elle allume une à une les rangées de lampions qui claquent et éblouissent le paysage, avant de mettre silencieusement en marche sa machine – comme dans *Et tournent les chevaux de bois, Liliom* et quelques autres. Ici, en plus, apparaît en vue plongeante la silhouette-fantôme de Mickey Rourke...

La jeune fille est Debra Feuer, d'ailleurs très bien, comme tous les personnages, en particulier un vieux Noir radoteur, un inspecteur de police matois et révulsif (Kevin Conway), un homme de main héroïnomane. Et Christopher Walken, son piètre amant sadique, gangster amateur, animateur de boîte minable, évidemment frimeur, vaguement imprésario et qui se prend pour Mickey Rourke d'une amitié équivoque. Il est ému par ce grand type fini dont on devine les traces de beauté, mais surtout il voit en lui quelqu'un qui ne sait plus vouloir et dont il pourra se servir. Il lui demande de l'aider pour un hold-up voué à l'échec, mais le boxeur préfère aller boxer dans un combat sans espoir.

Homeboy raconte trois destins qui se croisent. On s'intéresse surtout à celui de Christopher Walken, étrange éphèbe, visage lisse, regard froid, asexué, élégant dans ses vestes pervenche, ses costumes à rayures... Il dit *(voir ci-contre)* qu'il est un Américain moyen, avec des rêves petits-bourgeois. Si c'est vrai, c'est qu'il est un comédien encore plus fantastique qu'il y paraît.

COLETTE GODARD.

Christopher Walken, fantasme d'acteur

« L'INTERVIEWÉ, dit parfois Christopher Walken, *est comme un instrument de musique. Il vaut ce que vaut l'exécutant. »* Long, blond, félin, il apparaît calme. Pourtant, il est accompagné d'une aura de danger. Due en majeure partie à ses rôles : le frère d'Annie Hall, le visionnaire de *Dead Zone*, de David Cronenberg, le suicidaire du *Voyage au bout de l'enfer*, de Cimino. Flic marginal dans le *Milagro* de Redford, sergent sadique dans *Biloxi Blues*, tueur à gages dans *Heaven's Gate* (toujours de Cimino), soldat de fortune dans *Dogs of War*, Christopher Walken a en réalité très peu porté l'uniforme : quelques mois à peine d'entraînement dans le corps des officiers de réserve pendant son passage éclair à l'université. Bien qu'il en ait eu l'âge, il n'a pas fait le Vietnam. On ne lui a rien demandé, il n'a pas insisté.

Dans *Homeboy*, il est Wesley, l'ami de Johnny Walker-Mickey Rourke. Un vague truand, un peu bellâtre de banlieue.

« Je connais Wesley, dit Christopher Walken, *j'ai grandi dans Queens, j'ai littéralement vécu dans la rue. Des Wesley, j'en croisais tous les jours. Ils ont de l'ambition mais d'une manière absurde. Ils n'ont pas forcément un brillant avenir devant eux, mais ce sont des gens bien. Drôles aussi parfois. Avec un penchant pour l'épate. »*

Le père de Christopher Walken est boulanger. Il exerce encore avec l'un de ses fils. Un deuxième frère est acteur et photographe. Quand Christopher était enfant, sa mère l'emmenait souvent à des auditions. Télévision, publicité, il travaille depuis l'âge de dix ans. En 1963, il se retrouve chorus boy off Broadway dans *Best Foot Forward*, où débute Liza Minnelli. Avec son frère, il a ouvert un café, à côté de la boulangerie familiale...

« J'ai quarante-cinq ans, dit Christopher Walken. *J'entre bientôt dans la catégorie d'« un certain âge ». Mais il y a, je m'en rends compte, quelque chose de juvénile dans mon physique. Comme dans ma manière de penser. Le désir de jouer, de continuer à faire semblant, est la raison pour laquelle on devient acteur. Quand j'avais dix ou douze ans, j'allais au cinéma et, avec les amis, on allait faire l'acteur sur un terrain vague. On se choisissait les personnages : « Toi, tu seras Humphrey Bogart, toi, John Garfield »... Quand on reçoit un scénario, c'est la même chose. On se dit : « Je peux le faire » ou bien « Ils sont fous, pourquoi moi dans ce rôle ». Parfois, un personnage vous attire parce qu'il correspond à une notion romantique, un fantasme, une image que vous vous faites de vous-même et qui ne correspond à rien. C'est pourquoi nous avons des agents, pour nous empêcher de faire trop d'âneries. Néanmoins, question d'instinct, il y a toujours une bonne raison de se laisser aller à un rôle qui vous attire. »*

Comme nombre d'acteurs, en particulier new-yorkais, Christopher Walken retourne au théâtre dès qu'il a quelques jours de battement. *« C'est une excellente manière de s'occuper et de ne pas s'attirer des ennuis. Avec seulement le cinéma, j'aurais de longues semaines d'attente et je ne le supporterai pas. »*

Sur scène, il interprète plutôt des comédies, à l'écran les méchants et les excentriques. Il se demande pourquoi. Peut-être s'il se regardait dans la glace... *« Non, je crois que c'est l'image de* Deer Hunter *qui reste. Mais j'ai envie d'une comédie romantique, où j'aurais belle allure, où je serais drôle, sans rien d'étrange ni d'inquiétant... Un rôle à la James Stewart. Les gens qui me connaissent savent que je suis un pitre, que je suis bavard comme une pie, sans aucune malice. Je conduis un break, j'ai une maison à la campagne avec une femme et plein de chats... Toutes sortes de choses bien ordinaires.*

» Je vais vous dire une chose à laquelle je crois profondément. La vérité ne m'intéresse pas du tout. Ce qui m'intéresse, c'est le plaisir que j'éprouve à regarder ce que je regarde. Si un film crée son propre univers, qu'il soit aussi vrai que la vie m'importe peu. Mes critères de choix pour un rôle se résument à vouloir faire circuler plus vite le sang des spectateurs. Que l'on vous aime ou pas, que l'on s'aime ou pas, montrer ce qu'on a fait, se dire ou s'entendre dire : « Ça ne ressemble à personne d'autre », voilà ce qui m'attire et me fait agir. »

Propos recueillis par
HENRI BEHAR.



EXPOSITIONS

L'art contemporain dans le Tarn

Le conceptuel, le « peillarot » et le pendu

Louable initiative : présenter des artistes contemporains dans les châteaux et bastides du Sud-Ouest. Louable, mais plus périlleuse que prévu.

C'EST devenu une habitude. Chaque été, l'amateur consciencieux d'art contemporain se munit d'une carte d'état-major, d'un panier pique-nique, d'un guide touristique et s'en va visiter d'inattendues expositions dans des endroits inattendus, hangar de ferme, cave ou manoir au fond d'une campagne. D'ordinaire, ces parcours esthétiques aiment à sillonner un pays de vigne. Il y a deux ans, le rendez-vous était en Champagne, l'an dernier dans le Médoc. Cette fois, les artistes ont pris pension dans le Gaillacois, le long du Tarn et dans les collines environnantes.

Ces promenades rituelles favorisent surprises et découvertes, qu'elles révèlent au flâneur un monument, un paysage ou un musée ou qu'elles l'aident à se convaincre de l'intérêt d'une œuvre qu'il avait mal, vite ou peu vue jusque-là. Ceux qui accueillent et ceux qui sont accueillis trouvent donc quelque avantage à ces émigrations champêtres et estivales, ce qui se vérifie cet été au spectacle qui réunit *Images et mages*, exposition de dix-huit artistes conçue par le peintre Claude Viallat et le conservateur du Musée d'art contemporain de Gand, Jan Hoet, et répartie, en principe du moins, en cinq endroits autour des villes d'Albi et de Gaillac. Ni thème unique, ni règle directrice dans la sélection : les organisateurs ont invité qui leur semblait digne de l'être, peintres ou sculpteurs, plutôt conceptuels ou plutôt narratifs, français, danois, américains ou espagnols.

Est-ce le charme des jardins tarnais ou la subtilité des artistes ? L'ensemble parvient à séduire, particulièrement au château de Saint-Géry et au musée de Gaillac. Dans le parc de Saint-Géry, au-dessus du Tarn, sur des pelouses, près de fontaines à griffons ou dans une orangerie de briques, Matt Mullican, Claudio Parmiggiani, Gilberto Zorio et Guillaume Bijl jouent avec la nature.

L'un y glisse des dalles de granit gris qui semblent les stèles d'un cimetière en friche. L'autre a tracé dans l'herbe un pentagramme ésotérique que la pluie a dissous. Zorio, moins bucolique, a disposé ses tiges noires, ses pirogues brûlées et ses lumières au plafond de l'orangerie. Et Bijl, plus ironique, a perverti un coin du parc, sous les platanes, en y recréant un fragment de cité, un trottoir, deux lampadaires, un banc, des fleurs dans un bac, une fausse sculpture moderne en métal plié. Il obtient de la sorte le prix de l'irrespect et de l'incongruité. J.-P. Thibeau ne saurait prétendre, lui, au prix de l'élégance, ayant encombré un vallon d'un assemblage de bois terriblement pesant.

A Gaillac, l'exercice obéit à d'autres lois. Il faut ruser avec un bâtiment, villa XVIIIe devenue musée Foucauld d'Alzon, exquise à l'extérieur, précédée d'un parc et embellie de terrasses, balustrades et jeux d'eau, délabrée et incommode à l'intérieur. Le sculpteur Michel Gérard a pris pour lui le jardin. Ce qu'il y a placé, des pyramides de charbon friable rangées en oblique et de taille croissante, produit un effet perspectif fort adroit tout en se référant par allusion à l'une des richesses locales, les mines de Carmaux. Aussi son dispositif symbolique se nomme-t-il « Ouranos ».

Ses compagnons d'équipée, Kirkeby, Skoda, Reynier, Bertrand et Vercruysse, ont accepté d'être logés au musée. Pour Kirkeby, dont les toiles jouissent d'une salle claire, le choix est heureux. Pour Reynier, qui a collé à l'une des coupoles des cuisines du château une spirale d'assemblages rutilants où se reconnaissent des cartes à jouer, des plumes, des fragments de plastique et des figurines, l'idée se révèle meilleure encore — et mériterait peut-être qu'on la reprenne dans une salle aux dimensions plus généreuses.

DONATION ROUSSEAU

Gilberto Zorio, Orangerie, château de Saint-Géry

L'homme qui créa le scandale

On peut craindre qu'à l'inverse ni les sculptures de fer de Vladimir Skoda, déposées sur un parquet nettoyé pour l'occasion, ni les monochromes de J.-P. Bertrand, alignés dans des vitrines vidées pour la circonstance, ne gagnent à se montrer dans un appareil qui convient si peu à leurs ambitions. On aurait aimé qu'il leur soit accordé des pièces à leur mesure, comme celle où Jan Vercruysse a réalisé une mise en scène conceptuelle passablement académique.

Le Centre culturel d'Albi, qui abrite quelques bonnes pièces d'Elisabeth Mercier et d'autres, moins séduisantes, de Christina Iglésias, aurait mieux convenu, sans doute, mais l'exposition aurait perdu de son pittoresque et de son imprévu à un tel déménagement.

A l'amateur content qui a parcouru son itinéraire esthétique de frondaisons en salles voûtées, il reste deux excursions à accomplir. L'une le mène dans le Sidobre, petite montagne grande productrice de pierres tombales qu'ont rendue célèbre ses rochers branlants. Là, au calme et au frais, Klaus Rinke, spécialiste ès cours d'eaux et cascades, a discrètement imprimé sa marque au paysage.

L'autre route conduit au nord, jusqu'au village de Puycelsi, où l'artiste belge Thierry de Cordier a été convié à réaliser l'œuvre de son choix. Or à Puycelsi, pas une affiche, pas une seule des bannières jaune safran qui signalent les autres expositions. Et pas la moindre trace d'une œuvre quelconque. Déception, surprise. On allait repartir, se consolant de cet échec à la vue des chapitaux romans très archaïques de l'église, quand presque par hasard, on a su la raison de l'absence, raison assez étrange pour qu'on la dise en détail, en se fiant au témoignage fort complet d'un habitant du village.

A l'en croire donc, et quelques indices supplémentaires confirment sa version des faits, Thierry de Cordier avait dressé dans le village, près de l'église, une effigie d'homme nu et tragique. Premier incident : quelques personnes s'offusquent de la nudité de la figure, et le maire suggère à l'artiste de voiler l'anatomie qui outrage si fort la pudeur de ses administrés. L'artiste accepte et revêt son œuvre d'un manteau de bure. Mais le remède se révèle pire que le mal. La statue habillée, on y voit désormais, les uns une dérision du Christ, d'autres un hommage à la gueuserie, les plus nombreux un « peillarot », autrement dit un peillereau du Midi, chiffonnier ambulant, négociant en loques et peaux de lapin, un voleur et un mécréant en somme. A Puycelsi, il ne saurait être question de conserver place de l'Eglise un objet si scandaleusement odieux. Résultat : une nuit, des inconnus s'emparent de l'effigie et la jettent du haut des remparts droit dans les broussailles au pied de la falaise. Fin du premier épisode de la guerre esthétique de Puycelsi.

L'ordre règne à Puycelsi

La nouvelle du méfait suscite sur-le-champ soupçons et hypothèses désobligeantes. Qui a détruit la statue ? Un escadron de bigotes enragées, ou les joueurs de pétanque, que la sculpture gênait dans la pratique de leur divertissement préféré, ou d'anonymes défenseurs du bon goût et des bonnes mœurs ? Notre témoin dit l'ignorer. Ce qu'il sait, c'est que, le lendemain du crime, il y avait, place de l'Eglise, une seconde effigie, vêtue de bure et portant un écriteau au cou : « *L'art, comme le Phénix, renaît de ses cendres.* » Celle-ci, un arrêté municipal a ordonné sa disparition.

On aime l'ordre à Puycelsi. On l'aime tellement que, quand apparut un autre mannequin, pendu à une branche d'arbre, on l'a décroché sans tarder. Depuis, il n'y a plus rien, rien que des racontars et un mauvais souvenir.

C'est ainsi que l'on accueille une œuvre contemporaine dans un *charmant petit village* du Tarn, en juillet 1988. Histoire sans commentaire.

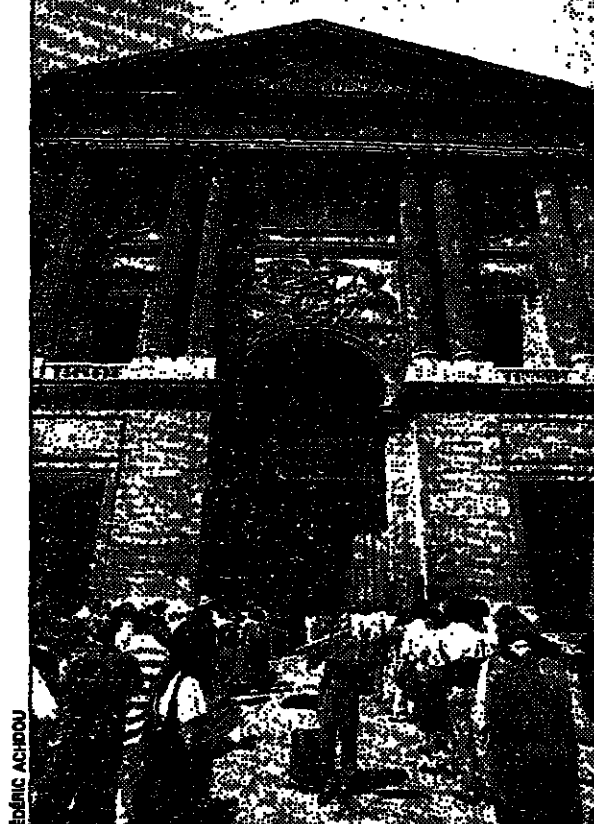
PHILIPPE DAGEN.

★ Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, Albi ; château de Saint-Géry, Rabastens ; parc et musée Foucauld d'Alzon, Gaillac, et lac du Merle, Sidobre ; tous les jours sauf mardi, de 13 h 30 à 19 h 30, jusqu'au 18 septembre.

PATRIMOINE

Le Louvre pile et face

L'été a conduit au Louvre ses cohortes habituelles de touristes. La grande entrée du Palais, sous la colonnade de Perrault, connaît ses derniers bains de foule. Une foule un peu perdue, encore, par les détours que lui imposent les travaux du Grand Louvre, mais qui, dès l'an prochain, aura accès aux nouveaux espaces d'accueil éclairés par la désormais fameuse pyramide de Pei. Dès cette année, cependant, sans doute dès septembre, le public retrouvera la cour Napoléon. Le calendrier des inaugurations, entre le Louvre, l'Opéra de la Bastille et l'Arche de la Défense, s'annonce donc passablement serré.





ANTONIO PAGNOTTA



ANTONIO PAGNOTTA



ANTONIO PAGNOTTA

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. / Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

BERNARD PLOSSU, 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

BORDS DE MER. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

COSMOS, UNE HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS DE L'UNIVERS. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 octobre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULIETTE PERDUE A JAVA. Photographies d'Arjan Onderdenwyngaard. Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GRŒNLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 novembre.

Périphérie

GIF-SUR-YVETTE. Jacqueline Chavaud. Croqu'en Gif, dessins sur les fêtes à Gif. Hall des services municipaux, square de la Mairie. T.l.j. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sam. de 8 h 30 à 12 h sf en août. Jusqu'au 7 septembre.

IVRY. Pierre Tual. Centre d'art contemporain, Galerie Fernand Léger, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 16 octobre.

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Loup Ricur, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIe siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. Alberto Magnelli. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

ALBI. André Masson : peintures et dessins sur le thème de la Méditerranée. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 4 septembre.

ANTIBES. Picasso, la linogravure et Vallauris. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARLES-SUR-RHONE. Tosi Grand. Eglise Saint-Martin du Méjan (90-49-86-91). Jusqu'au 31 août.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre ; L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de Louis XIII. Musée du Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Raynaud : La sculpture en transit. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASE-DE-PÈNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norman Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 septembre.

CASTRES. Les animaux sorciers chez Goya et la magie dans l'Europe rurale. Salle d'exposition de l'hôtel de ville. Jusqu'au 31 août ; Annette Messager. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 30 septembre.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

CHANTILLY. Costas Evangelatos : « Conceptualisations ». Centre culturel Les Fontaines (44-57-24-60). Jusqu'au 22 septembre.

CHINON. Autour du psautier de la reine Ingeburge. Logis royaux du château. Jusqu'au 25 octobre.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500 à 800 avant J.-C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye. Jusqu'au 31 août.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. Marie-Madeleine, figure inspiratrice dans la mystique, les lettres et les arts. Musée Pétrarque. Jusqu'au 14 septembre.

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lanvin ; Nicole Groult, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... Musée Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée. Jusqu'au 5 septembre. Meltem (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet. 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 septembre.

LAVAL. Naïfs soviétiques. Musée du Vieux-Château (43-53-38-89). Jusqu'au 15 septembre.

LOCQUIEREC. Yvon Folloron. Le Port. Jusqu'au 31 août.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Emile Friant. Musée des Beaux-Arts. Place Stanislas. Jusqu'au 4 octobre.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NICE. Marc Chagall, œuvres reçues en dation. Musée Message Biblique Marc Chagall. Avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 3 octobre ; La collection d'art naïf de W. Uhde. Musée Anatole-Janovsky. Château Sainte-Hélène. Jusqu'à fin septembre.

NIMES. Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

PAU. Douze bronzes d'Edgar Degas provenant du Musée d'Orsay. Musée des Beaux-Arts. Rue Mathieu-Lalanne (59-27-33-02). Jusqu'au 12 septembre ; Paul Mirat, écrivain, peintre, caricaturiste. Musée du Château de Pau (59-27-36-22). Jusqu'au 30 septembre.

PEROUGES. Hommage à Georges Schneider. Maison des Princes (74-61-00-88). Jusqu'au 4 septembre.

PONT-AVEN. Henri Moret, aquarelles et peintures. Rétrospective. Musée. Jusqu'au 26 septembre.

QUIMPER. Eugène Boudin en Cornouaille. Musée des Beaux-Arts. 40, rue de la Mairie (98-95-45-20). Jusqu'au 28 septembre.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château. Jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

THÉATRE

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h. Rel. dim.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ▷ Voltaire's Folies : ven., sam., mar. 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Les Délices du baiser : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière). Rel. dim.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ▷ Bérénice : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ▷ Mozart au chocolat : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim., lun., mar. (except.). ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar. (except.). Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ Les Mystères du confessionnal : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 18 h et 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. Tokyo Bar-Hôtel : 21 h. Rel. dim.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ La Folie des farces : ven., sam., dim. (dernière) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim. Barthélémy : 22 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 0 h.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Alice Ader, 20 h 30, mer. Piano. Œuvres de Messiaen. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Françoise Lengellé, 19 h ven. Clavecin, Concert-rencontre. Œuvres de Frescobaldi, Purcell, Tomkins. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Quatuor Carmina. 19 h, mar. Œuvres de Wettstein, Mendelssohn, Schubert. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Antoine Lazennec, Stéphanie Lecomte. 16 h 30, dim. Hautbois, harpe. Œuvres de Bach, Mozart, Rossini, Donizetti. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. C. Mundinger, H. Lashner, S. Lang, M. Schneps. 20 h, sam. Clarinette, hautbois, violons. L. Martin (alto), P. Gunter (cello). Œuvres de Mozart. Entrée libre.

Oxford Girl's Choir. 18 h, dim. E. Granger (harpe). Œuvres de Brahms, Fauré, Pott. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Colette Comoy, Jean-Paul Imbert. 21 h, ven. Soprano, orgue. Œuvres de Bach, Brahms, Liszt. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Akiko Ebi. 21 h, sam., 17 h, dim. Piano. Œuvres de Debussy, Chopin. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Hervé Morin. 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Tournemire, Vierne, Duruflé. Entrée Libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Suzan Landale. 20 h 30, lun. Œuvres de Messiaen, Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h, jeu., ven., sam., lun., mar. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES (43-96-48-48). Clwyd Youth Orchestra. 20 h 45, ven. Dir. Roland Morris. Œuvres de Bach, Mozart, Boëllmann, Daniel Jones. Entrée libre, par la grille d'honneur de l'esplanade.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean Galard. 21 h, mer., jeu., (dernière). Flûte, orgues. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pergolese. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h, ven., lun., 17 h, dim. C. Schneider (mandoline), G. Abiton (guitare. Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cardre du Festival musique en l'île.

Trio à cordes Wiederker, Gabriel Fumet jusqu'au 1er septembre. 21 h, mar. Cordes et flûte. Œuvres de Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h, mer. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16) Australian Youth Orchestra. 20 h30, jeu. Dir. Christophe Eschenbach, T. Barto (piano). Œuvres de Rachmaninov, Messiaen, Ravel. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. 16 h, dim. Pianos. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Joseph Kobl. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Reger, Hindemith, Kropfreiter. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Paris. 21 h, mer., dim. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, jeu., ven., sam., lun., mar. ; 21 h, jeu., ven., sam., lun., mar. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. Jusqu'au 29 septembre, 15 h, mer. jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Pierre Hirigoyen, Pierre-Etienne Nataf, jusqu'au 8 septembre, 19 h 30, mar. Guitares. Œuvres de Jolivet, Scarlatti, Albeniz, Ibarrondo.

Michel Gaches, jusqu'au 8 octobre, 19 h 30, mardi. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

Périphéries

FONTAINEBLEAU, PALAIS Clwyd Youth Orchestra. 16 h, dim. Dir. Roland Morris. Œuvres de Rimski-Korsakov, Chostakovitch, Offenbach. Entrée libre.

SAINT-DENIS-BASILIQUE (47-39-28-26). Clwyd Youth Orchestra. 20 h 45, sam. Dir. Roland Morris. Œuvres de Rimski-Korsakov, Bach, Mozart, Boëllmann. Entrée libre.

Jazz

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Coco Verde, 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). M.-A. Saint-Coran (voix, perc.), M. Boccafari (guit.), P. Le Van (batt.), F. Quillet (clav.), B. Rousselet (basse). Benny Water, Polya Jordan, jusqu'au 10 septembre, 22 h 45, lun., mar. Sax., chant., O. Hutman (piano), L. Trussardi (ctb), P. Combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Serge et Nivo Rahoerson, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Gilbert Leroux, jusqu'au 3 sept. 22 h 30, lun, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Olivier Franc Quintet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Manusno Jam Five, jusqu'au 31 août. 21 h 30, mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Charangua Nueva. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam.

LE FARAFINA (00-00-00-00). Bembeya jazz national de Guinée.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Bernard Tessier, Bernard Laye.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Maxim Saury, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h, dim. Slim Gaillard, jusqu'au 3 septembre, 22 heures, lun., mar.

LE KISS (48-87-89-64). Tropical ambiance. 23 h, mer. Avec Jimi Sax. Pela et ses musiciens. 23 h, jeu., ven., sam. Zaïre, avec le mouvement Aye. Mamadou Traoré. 23 h, dim. Et sa soirée pimentée (afro).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42.61.53.53). Guilenn Lassus, Emmanuel Sourdex Trio. 22 h, ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoos Jazz Combo. 21 h, mer., jeu, ven. Bob Vatel et Michael Silva, 21 h, sam.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Mike Mellilo Trio, 22 h, mer., jeu., ven., sam. 0 h, mer., jeu., ven., sam. piano, R. del Fra (basse), B. Demeo (batt.). Franck Morgan Quartet, jusqu'au 3 septembre, 22 h, mar. 0 h, mar.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Frimouss, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. D. Marty (sax., voix), M. Theret (voix), A. Ghoslande (guit.), S. d'Almoda (basse), J.-J. Cirillo (batt.).

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Avec E. Dervieu, R. Galeazzi. Et son invité Sylvain Beuf (sax.). Au club. Patrice Galas, Ricardo Galeazzi, 22 h 30, dim. Trio Jimmy Gourley, jusqu'au 31 août, 22 h 30, lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Daniel Huck, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Sax. alto. Arnaud Marcais Quartet, 22 h, dim. Patrick Bacqueville, jusqu'au 3 septembre, 22 h., lun., mar. Trombone.

NEW MORNING (45-23-51-41). Pharoah Sanders Quartet, 21 h 30, mer., jeu., ven. Archie Shepp Quartet, jusqu'au 3 septembre. 21 h 30, mar., avec Annette Lowman.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Mariène do Brasil, 21 h, mer. Avec le groupe Aquarela Tropical. Hartleys Jazz Bop. 21 h, jeu. Accords perdus, 21 h, ven., Bill Evans, Wayne Shorter, Miles Davis. Marc Thomas, 21 h, sam., « Carnival jazz ». Guy Lafitte, jusqu'au 31 août, 21 h, mar., Sax, M. Hemmeler (piano), A. Levitt (batt.), P. Boussaguet (ctb).

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Bob Mover, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., A. Cullaz (ctb), P. Milanta (piano), F. Laudet (batt.).

LA PINTE (43-26-26-15). Stéphanie Crawford, 22 h 30, mer., jeu. Serene Quartet, 22 h 30, ven., sam. Daniel Amadou, 22 h 30, lun., mar.

PULLMAN SAINT-JACQUES, BAR TAHONGA (45.89.89.80). Stéphane Giraudon.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diama, jusqu'au 15 septembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar. Hady « Baba » Diallo (voix, guit.), A. Barry (basse), P. Bebey (synth.), L. Louison (pinao).

SLOW-CLUB (42-33-84-30). René Franc Hot Jazz Sextet 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. Doudelle jazz orchestra, jusqu'au 31 août, 21 h 30, mar.

SUNSET (40.26.46.60). Djoa, 22 h, mer., jeu., ven., sam. C. Sommier, J.-J. Cinelu, A. Villeger, F. Laizeau.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Raul Barboza.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux, J.-L. Mahjun, 22 h, mer. Cathie Gringelli, 22 h, ven., David Moody, 22 h, sam. Chris Lancry, Mauro Serri, J.-J. Milteau, 22 h, mar. John Ratikan, 1 h, sam.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Patricia Nagela Duo, 22 h, mer., jeu. Zool Fletcher (piano). Doudou Gouirand Trio, 22 h, vend., sam. Concert surprise, 22 h, lun. Cynthia McPherson Trio, jusqu'au 31 août, 22 h, mar.

Rock

GIBUS (47-00-78-88). Pirates, 23 h, mer. Les Semeurs, 23 h, ven., sam.

REX-CLUB (42-36-83-98). Juke-Box, Jungle.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Hang Over, 22 h, jeu. Jean-Louis Mongin, 1 h, ven.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
47-04-24-24)

MERCREDI

La Jeune Fille au carton à chapeau (1927), de Boris Barnet, 16 h ; Geneviève (1953, v.o.s.t.f.), d'Henry Cornelius, 19 h ; Casanova, un adolescent à Venise (1969, v.o.s.t.f.), de Luigi Comencini, 21 h ; Une page folle (1926), de Teinosuke Kinugasa, 16 h.

JEUDI

The Titfield Thunderbold (1953, v.o.), de Charles Crichton et Terry Bishop, 19 h ; Cinq Soirées (1978, v.o.s.t.f.), de Nikita Mikhalkov, 21 h.

VENDREDI

Le Pauvre Amour (1919), de David Wark Griffith, 16 h ; The Belles of St.Trinian's (1954, v.o.), de Frank Launder, 19 h ; la Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Théodore Dreyer, 21 h.

SAMEDI

Le Prince étudiant (1927), de Ernst Lubitsch, 15 h ; l'Etrange Incident (1943, v.o.), de William Wellman, 17 h ; Toubib or not Toubib (1954, v.o.s.t.f.), de Ralph Thomas, 19 h ; l'Aurore (1927), de F.W. Murnau, 21 h.

DIMANCHE

Folies de femmes (1921), d'Erich von Stroheim, 15 h ; le Testament du docteur Mabuse (1933, v.o.), de Fritz Lang, 17 h ; Simon and Laura (1955, v.o.), de Muriel Box, 19 h 15 ; Sœurs de Gion (1936, v.o.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

LUNDI

Encore (1988), de Paul Vecchiali, 20 h 30.

MARDI

Le Rayon de la mort (1925), de Lev Koulechov, 16 h ; Ce sacré z'héros (1955-1956, v.o.s.t.f.), de John Boulting, 19 h ; Prima della Rivoluzione (1964, v.o.s.t.f.), de Bernardo Bertolucci, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : Paris la nuit : Gala (1962) de Jean-Daniel Pollet, le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café, cafés : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Launet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 18 h 30 ; Paris la nuit : le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, Bande annonce : Passage secret (1985) de L. Perrin, Royal Opéra (1980) de L. Soukaz, Extérieur Nuit (1979) de Jacques Bral, 20 h 30.

JEUDI

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : Actualités Gaumont : Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 14 h 30 ; Anticipation : 2084 (1984) de Chris Marker, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F-J Ossang, le Couple témoin (1975) de William Klein, 16 h 30 ; Paris la nuit : les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Cinéma muet : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : Paris du coq à l'âne : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 14 h 30 ; la Troisième République : le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 16 h 30 ; Paris, Mai 68 : Actua Tilt (1961) de J Herman, 2084 (1984) de Chris Marker, l'An 01 (1973) de Jacques Doillon, 18 h 30 ; Café, cafés : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Paris, Mai 68 : Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 14 h 30 ; Paris-banlieue : Versailles (1967) de A. Lamorisse, Si Versailles m'était conté... (1953) de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Paris la nuit (1956) de Jacques Baratier et J. Valère ; Bande annonce : Judex (1963) de G. Franju, la Première Nuit (1958) de Georges Franju, Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 18 h 30 ; la Troisième République : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemiln, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Troisième République : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 16 h 30 ; la Troisième République : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 16 h 30 ; Paris-banlieue : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, Aubervilliers (1945) de E. Lotar, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Baby come back (1983) de Ph. Lopès-Curval, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 14 h 30 ; De Barbès à Montmartre : Bande annonce : les ambassadeurs (1975) de Naceur Ktari, Visages de la goutte d'or (1984) de Gérard Lopez, Etoile aux dents (1971) de Derri Berkani, 16 h 30 ; De Barbès à Montmartre : C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouch, Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, les Amants de minuit (1952) de R. Richèbe, 18 h 30 ; Paris Mondial : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, les Trottoirs de Saturne (1985) de Hugo Santiago, 20 h 30.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (.

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLUE-JEAN COP (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLD STEEL (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FILMS NOUVEAUX

BAD TASTE (*) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BORIS GODOUNOV. Film soviétique de Serguei Bondartchouk, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HECTOR. Film belge de Stijn Coninx : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOMEBOY. Film américain de Michael Seresin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT ITALIENNE. Film italien de Carlo Mazzacurati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUELQUES JOURS AVEC MOI. Film français de Claude Sautet : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SALAAM BOMBAY ! Film indo-français de Mira Nair, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN PRINCE A NEW YORK. Film américain de John Landis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Parnasse, 14e ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les festivals

70 MM, DE BEN-HUR A E.T. (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Le Retour du Jedi, mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; 2001, l'Odyssée de l'espace, jeu. à 14 h, 18 h, 21 h ; Brainstorm, ven. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Out of Africa, sam. à 15 h, 18 h, 21 h ; l'Etoffe des héros, dim. à 14 h, 17 h 30, 21 h ; Outland, lun. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; E.T. l'extraterrestre, mar. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h (tous les films sont en son magnétique six pistes). Pl. 40 F, T.R. : 30 F, abt. 4 séances : 100 F.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.). Cosmos, 6e (45-44-28-80). De Lotianou a Soloviev, tlj ; les Tziganes montent au ciel, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Moscou ne croit pas aux larmes, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Jardin d'enfants, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Romance cruelle, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Conte des contes, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Orphelins, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Colombe sauvage, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Mikhalkov - Kontchalovski, tlj ; le Premier Maître, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq Soirées, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Esclave de l'amour, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Quelques jours de la vie d'Oblomov, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sibériade, dim. à 14 h, 17 h 30, 21 h ; Partition inachevée pour piano mécanique, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Oncle Vania, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, mer. à 12 h et 18 h 10 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h et 18 h 10 ; la Collectionneuse, ven. à 12 h et 18 h 10 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h et 18 h 10 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, lun. à 12 h et 18 h 10.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle Ingénue, film à 16 h 15 ; la Dame au manteau d'hermine, film à 18 h 05 ; le Ciel peut attendre, film à 19 h 45.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, mar. 21 h 40 ; les Vitelloni, lun. 16 h ; Et vogue le navire, ven. 15 h 40 ; la Cité des femmes, sam. 15 h 40.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Une belle fille comme moi, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Histoire d'Adèle H., jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fahrenheit 451, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Peau douce, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Quatre Cents Coups, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent (1re partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voltaire ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse n° 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

MICHEL DEVILLE, Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Eaux profondes, mer. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; la Petite Bande, jeu. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; Péril en la demeure, ven., mar. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; le Voyage en douce, sam. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; le Paltoquet, dim. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après ; le Dossier 51, lun. à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 5 mn après.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMERICAN CHICANO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA PEUR (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 15 h 30, jeu., dim. 17 h, sam., lun. 13 h 45.

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 15 h, ven. 16 h 30, sam., lun. 14 h 30.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 50.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 20.

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 13 h 45, jeu., dim., mar. 15 h 30, sam., lun. 17 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. à 20 h 05.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 19 h à 21 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 21 h.

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mar. 17 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam., mar. 14 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 19 h.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 18 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 14 h.

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., ven. à 18 h, 20 h, 22 h.

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun., mar. 12 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., dim., lun. à 19 h.

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 21 h.

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. 12 h.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 août

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Spécial Jacques Dutronc, avec Françoise Hardy, Claudia Phillips, Mylène Farmer, Eight Wonder, Danièle Gilbert, Bibie, Jackie Quartz. 22.35 Série : Texas Police. 23.25 Journal. 23.35 Série : Les envahisseurs. Inquisition. 0.25 Magazine : Minuit Sport. De 1.25 à 6.25 Rediffusions. 1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Histoire des inventions. 2.40 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 3.05 Magazine : Santé à la Une. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. Equipes en compétition : Viana do Castelo (Portugal) ; Aosta (Italie) ; La Corona (Espagne) ; Ath (Belgique) ; Beaufortain (France). 21.55 Série : La loi, c'est la loi. Mariage aveugle. 22.45 Magazine : Dim, dam, dom. De Daisy de Galard. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Jazz. Hommage à Jean-Paul Aron : Sida, après l'aveu (redifusion de l'émission du 21 juin dernier). 0.45 Jazz.

FR 3

20.30 Téléfilm : Des poupées de magazines. D'Edward Zwick, avec Joan Hackett, Jennifer Warren, Daryl Hannah. 22.00 Journal et météo. ► 22.20 Auteurs studios : La mort mystérieuse de Nina Chéreau. Un téléfilm de Denis Berry, avec Maud Adams, Scott Renderer, Alexandra Stewart, Laszlo Szabo. 23.55 Musiques, musique. Nocturnes : Alban Berg. Quatre pièces opus 5 pour clarinette et piano, par Alain Damiens à la clarinette et Pierre-Laurent Aimard, au piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Sirocco. □ Film italien d'Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Créature. □ Film américain de William Malone (1984). Avec Klaus Kinski, Wendy Schaal, Annette McCarthy. 0.05 Cinéma : Gribouille. ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Raimu, Gilbert Gil, Michèle Morgan, Andrex. 1.25 Cinéma : La voie lactée. ■■■ Film français de Luis Bunuel (1969). Avec Laurent Terzieff, Paul Frankeur, Edith Scob.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le casse du 3e âge. De Lou Antonio. 22.25 Série : Mike Hammer. 23.25 Téléfilm : Genesis II. De John Llewellyn Moxey. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Genesis II (suite). 0.40 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.30 Le journal de la nuit. 1.35 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.00 Mathias Sandorf (rediff.). 2.45 Vive la vie ! (rediff.). 3.15 Musique : Aria de rêve. 3.30 Le clan Beaulieu (rediff.). 4.20 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : L'éclosion des monstres. De J. Piquer Simon. 22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 00.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Monsieur Boisguérin (un jeune séminariste dans la Chine ancienne et la Chine nouvelle). 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. 22.00 Photo-portrait. Alain Richert, jardinier. 22.15 Fred Deux et son double. Retour à la cave. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron ; 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Champollion. 0.50 Musique : Coda. Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 août 1988, à l'Auditorium des Halles) : Quatuor à cordes en ré majeur op. 45, de Roussel ; Quintette pour piano et cordes nº 2 en ut mineur, op. 115, de Fauré ; Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur op. 74, de Beethoven, par le Quatuor Parisii (Thierry Brodard, violon, Jean-Michel Berette, violon, Dominique Lobet, alto, Jean-Philippe Martignoni, violoncelle, Philippe Cassard, piano). 22.37 Le voyage en Italie. D'après les carnets de route du Voyage en Italie de Labiche. Œuvres de Bizet, Maderna, Martucci, Puccini, Donizetti. 0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, et Sonate pour violon et piano nº 3 en ré mineur op. 108, de Brahms ; Airs bohémiens pour violon et orchestre op. 20, de Sarasate.

Jeudi 25 août

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.15 Quarté à Vincennes. 15.20 Feuilleton : Le Gerfaut (8e épisode). 16.35 Club Dorothée vacances. Sablotin ; Chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon ball. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols. Avec Annie Girardot, Jacques Dufilho (6e épisode). 22.00 Cinéma : Le distrait. ■■ Film français de Pierre Richard (1970). Avec Pierre Richard, Benard Blier, Maria Pacôme, Paul Préboist, Marie-Christine Barrault. 23.20 Journal et Bourse. 23.35 Magazine : Minuit sport. De 0.35 à 6.25 Rediffusions. 0.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.00 Documentaire : Histoire des inventions. 1.50 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.15 Alain Decaux face à l'histoire. 3.10 Documentaire : Histoire de la vie. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Feuilleton : La vie en panne. 14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Variétés : Spécial Ténérife. Avec Linda Cristal, La Chana, Isabel Pantoja, Patty Bravo, Lorenzo Santamarie, Los Sabandenos, La Belle Epoque. 15.15 Sport. Cyclisme : championnat du monde en Belgique. Rugby. : A Perpignan, Coupe du monde universitaire (demi-finale). 17.35 Jeu : L'arche d'or. Présenté par Georges Beller. 18.00 Série : Franck chasseur de fauves. Juste à temps. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Les poulets. ■ Film américain de Richard Colla (1972). Avec Burt Reynolds, Jack Weston, Tom Skeritt, Raquel Welch. 22.10 Variétés : Profession comique. Jean Lefebvre. 23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Musiques au cœur. Concert : Symphonie nº 4 en ré mineur op.120, de Schumann, par l'Orchestre de Paris, direction Ricardo Chailly. 0.10 Jazz. Johnny Clegg et Savuka (Festival international d'Antibe-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Le retour des loutres. 14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top Sixties ; Mamy, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Jean Guidoni, Pati Rayan, Caroline Grimm, Alexis Zad, Boby Solo, Gérard Blanchard, Nilda Fernandez. De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : Inspecteur Toutou. (5e épisode). 17.05 Série : Boumbo. Le mal de ventre. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Documentaire : Dans le sillage d'Ulysse. 12. Ithaque, le retour. 17.50 Série : Conte de Grimm. L'homme à la peau d'ours. 18.00 Série : Colorado. Le massacre (1re partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Téléfilm : Tarantula, le cargo de la mort. De Stuart Hagman, avec Pat Hingle, Claude Akins, Charles Frank. 22.00 Journal et météo. ► 22.20 Documentaire : Chroniques de France. L'archipel Aquitaine, de Jean-Claude Bringuier (rediff.). 2. Des rêves et des jeux. 23.25 Mini-films. Edwige et l'amour, de Cécile Decugis. 23.45 Musiques, musique. Nocturnes : Anton Webern. Bagatelle opus 9, par le Quatuor Isaye.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Max mon amour. ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1986). Avec Charlotte Rampling, Anthony Higgins. 15.30 Court métrage : Le voyage vers le fils (URSS). 16.00 Cinéma : Breakfast club. ■ Film américain de John Hughes (1985). Avec Emilio Estevez. 17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin. Pitou. En clair jusqu'à 20.31. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Sécurité publique. □ Film français de Gabriel Benattar (1987). Avec Sophie Duez, Jean-Pierre Kalfon, Daniel Gélin, Bernard Haller. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Spartacus. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1960). Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Tony Curtis, Charles Laughton (v.o.). 1.10 Cinéma : Châteauroux district. □ Film français de Philippe Charigot (1987). Avec Nathalie Nell, Guy Marchand, Anaïs Jeanneret. 2.30 Court métrage. Danse sur le sable (Egypte).

LA 5

13.30 Série : Mike Hammer (rediff.). 14.20 Téléfilm : Genesis II (rediff.). 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.25 Série : La cinquième dimension. 16.55 Sandy Jonquille (rediff.). 17.20 Les Schtroumpfs (rediff.). 17.45 Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : Champions. □ Film britannique de John Irvin (1983). Avec John Hurt, Ben Johnson, E. Woodward. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.20 Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique (suite). 0.55 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.45 Journal de la nuit. 1.50 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.15 Mathias Sandorf (rediff.). 3.00 Vive la vie ! (rediff.). 3.30 Musique : Aria de rêve. 3.40 Le clan Beaulieu. 4.30 Top Nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). 14.20 Feuilleton : L'île mystérieuse (rediff.). 15.15 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Cinéma : Gross Paris. □ Film français de Gilles Grangier (1973). Avec Roger Pierre, Jean-Marc Thibault, Claude Piéplu. 22.15 Série : Cagney et Lacey. 23.05 Série : Destination danger. 23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Colette Audry, romancière, animatrice des Temps modernes. 21.00 La lettre et l'image. Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. 22.00 Photo-portrait. Christiane Massia, cuisinière. 22.15 Fred Deux et son double. Le retour du vieux. 22.40 Musique. La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. 0.05 Du jour au lendemain. Les comètes. 0.50 Musique : Coda. Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mai 1988 lors du Festival de Vienne) : Sonate pour piano op. 1, de Berg ; Six petites pièces pour piano op. 19, de Schoenberg ; Sonate pour piano nº 2 en fa dièse mineur op. 2, de Brahms ; Sonate pour piano en sol majeur op. 37, de Tchaïkovski, par Elisabeth Leonskaia, piano. 22.37 Correspondance. œuvres de Wagner, Messiaen, Risset, J.-S. Bach, Scelsi. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé. Symphonie nº 95 en ut mineur, de Haydn ; Les préludes, poème symphonique, de Liszt ; Le château de Barbe-Bleue, de Bartok.

Audience TV du 23 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

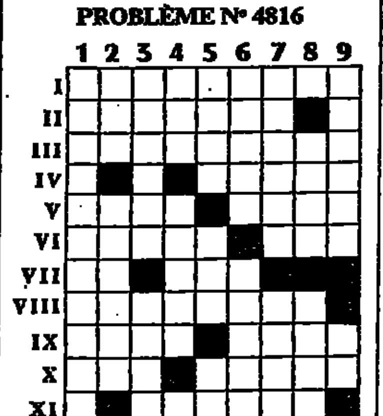
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25.8	Santa-Barbara 9.5	Actual. régio. 6.8	Actual. régio. 2.1	Top 50 1.6	3 milliards 4.7	Têtes brûlées 1.6
19 h 45	29.5	Roue fortune 13.2	Petit déjeuner 3.2	Actual. régio. 3.7	Stalag 13 1.1	3 milliards 6.3	Têtes brûlées 2.6
20 h 16	38.4	Journal 10.5	Journal 14.2	La classe 3.7	Starquizz 2.1	Journal 4.2	Cosby Show 3.7
20 h 55	43.7	Le pacsole 14.7	Paris brûle-t-il 11.1	La maîtresse 11.6	Comment claqu. 2.6	Bd du Rhum 3.7	Meurtres 3.7
22 h 8	36.8	Hist. naturelle 5.3	Paris brûle-t-il 13.2	La maîtresse 11.1	Flash info 1.6	Bd du Rhum 5.3	Cagney et Lacey 3.2
22 h 44	27.9	Hist. naturelle 5.3	Paris brûle-t-il 13.7	Journal 1.6	Remo 2.1	Mike Hammer 3.7	Cagney et Lacey 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4816



HORIZONTALEMENT

I. Rendre vraiment cinglé. – II. Apparaît dans une importante séquence. – III. Font fuir des solitaires. – IV. Avant la création de l'univers. – V. Matière dont on fait des gants. Se laisse aller. – VI. Un ensemble de moitiés. Possessif. – VII. En visite. Peut provoquer un arrêt de courant. – VIII. Propose ses services à ceux qui ont besoin d'une nappe. – IX. Disciple de saint Paul. Double, chez le tripier. – X. Une grosse tranche. Un ensemble d'hommes. – XI. Finissait en queue de poisson.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui estiment parfois que l'amour, c'est vraiment le pied ! – 2. A laquelle on s'est donc intéressé. Risque de provoquer le feu quand il a perdu le fil. – 3. Parfois traitée de Grue. Occupaient l'Ouest américain. – 4. Pas sévère. Il écrit mais ne signe pas. – 5. Personnage mythologique. Un homme vulgaire. Vieille ville. – 6. Câble pour le charretier. Avant d'y aller, on fait le point. – 7. Pas sérieux. Pays. – 8. Passe à Saragosse. Pas atteint. – 9. Très fines. Pronom.

Solution du problème nº 4815

Horizontalement

I. Fermier. – II. Amour. Ino. – III. Têt. Efrit. – IV. Iris. O. E. – V. Giscon. Mu. – VI. Senteur. – VII. Eventail. – VIII. Eue. Idée. – IX. Air. Aneto. – X. In. Eger. – XI. Lentes. Dé.

Verticalement

1. Fatigue. Ail. – 2. Emeri. Veine. – 3. Rôtisseur. – 4. Mû. Scène. Et. – 5. Ire. Ont. Age. – 6. Fontaines. – 7. Rire. Eider. – 8. Ni. Mulet. – 9. Moteur. Eole.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 AOUT

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Le Marais, de Saint-Paul à Saint-Gervais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités).

« De la place Dauphine aux Grands Augustins », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri-IV (Paris pittoresque et insolite).

« Musée des sports », 14 h 50, Parcdes Princes, 24, avenue du Colonel-Guilbaut (L'Art pour tous).

« Le Montparnasse des années folles », 15 h, devant la Closerie des Lilas, 171, boulevard Montparnasse (Arcus).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

« Autour de Saint-Leu-Saint-Gilles », 15 h, angle rue Berger-rue Saint-Denis (Paris et son histoire).

« Le Second Empire au Père-Lachaise », 10 h 30 ; « les francs-maçons du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

VENDREDI 26 AOUT

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, devant l'entrée (Christine Merle).

« La grande pyramide du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (Pierre-Yves Jaslet).

« Ruelles et jardins de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

« De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« L'Egypte au Louvre », 15 h, entrée porte Champollion (Paris et son histoire).

« Les écrivains du Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

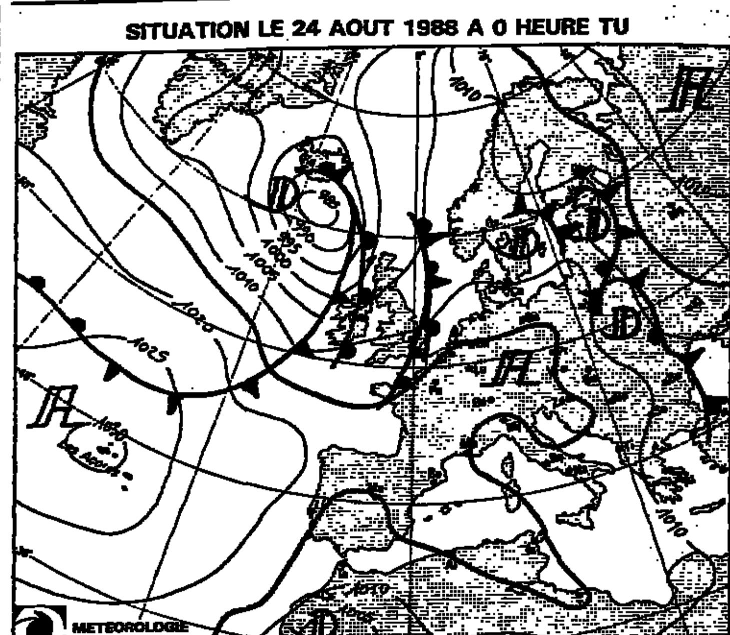
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade improvisée au Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

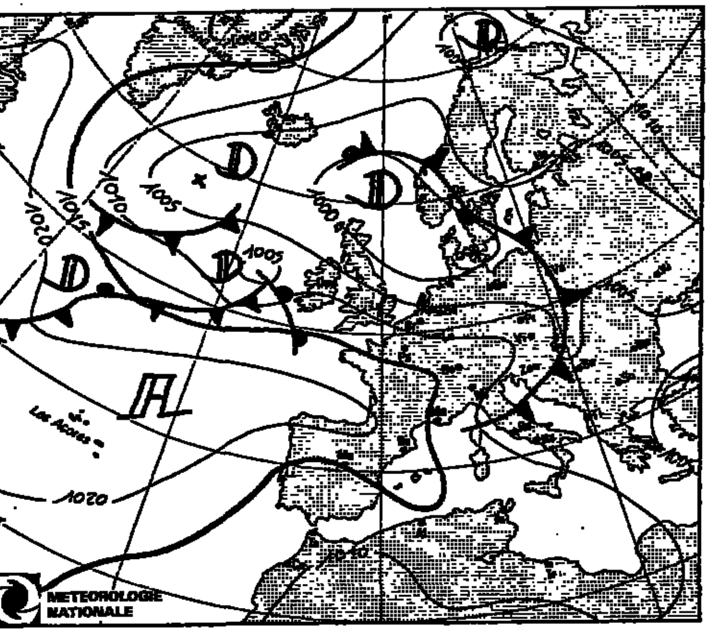
« Le Grand Louvre et la pyramide », 15 h, métro Louvre (Sylvie Duval).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 août à 0 heure et le jeudi 25 août à 24 heures.

La perturbation peu active qui a balayé mercredi une grande partie de la France évacuera jeudi matin l'est du pays. Un temps sec, généralement ensoleillé mais toujours frais pour la saison s'établira alors sous l'effet d'une hausse temporaire de la pression.

Jeudi : retour du soleil, mais la fraîcheur persiste.

Un temps frais et ensoleillé s'installera dès le matin sur la majeure partie du territoire. Certaines régions feront toutefois exception.

De l'Alsace à la Franche-Comté, à l'Auvergne et à Rhône-Alpes, le début de matinée sera encore gris et humide. Il faudra attendre la mi-journée pour que de belles éclaircies se développent.

En Alsace, quelques averses seront possibles dans l'après-midi.

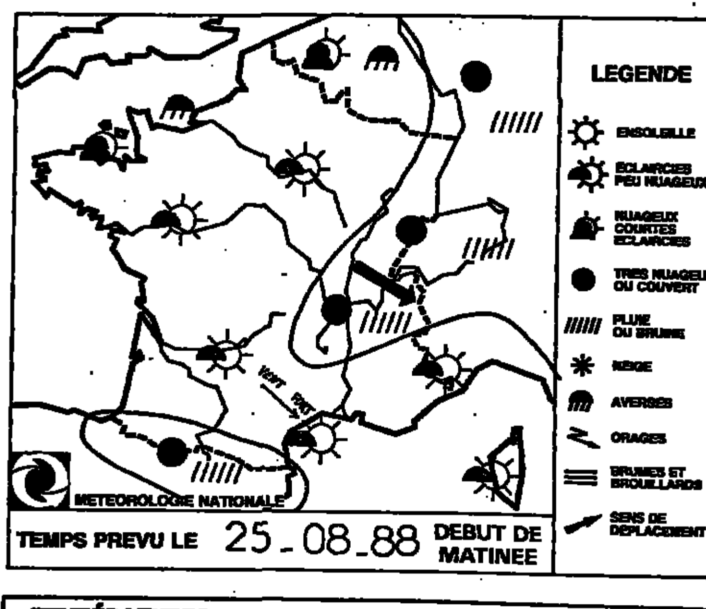
Du Nord-Picardie à la Lorraine, nuages et éclaircies se partageront le ciel, quelques ondées seront à craindre.

Le ciel des Pyrénées restera nuageux après l'arrêt des pluies matinales.

Le vent sera généralement modéré de secteur nord-ouest. Mistral et tramontane souffleront assez fort près du golfe du Lion.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés dans l'intérieur du pays, entre 12 et 14 degrés sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, entre 12 et 17 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront entre 20 et 23 degrés du Nord au Sud, mais atteindront 23 à 26 degrés dans le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

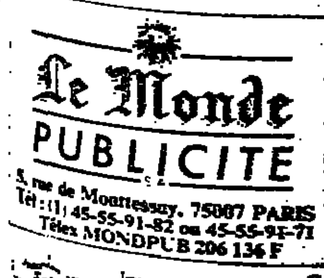
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-08-1988 à 6 heures TU et le 24-08-1988 à 6 heures TU — le 24-08-1988

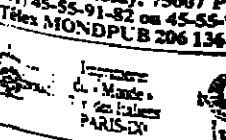
Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	28	17	N
BIARRITZ	21	14	N
BORDEAUX	23	12	C
BOURGES	21	9	C
BREST	20	14	P
CAEN	21	16	C
CHERBOURG	18	14	C
CLERMONT-FERR.	20	8	C
DIJON	21	8	C
GRENOBLE St-M-H	24	12	D
LILLE	20	11	C
LIMOGES	20	10	C
LYON	22	11	N
MARSEILLE-MAR.	26	12	D
NANCY	22	8	N
NANTES	20	16	C
NICE	26	17	D
PARIS-MONTS.	20	14	C
PAU	21	11	D
PERPIGNAN	25	14	D
RENNES	20	16	C
ST-ETIENNE	21	9	C
STRASBOURG	22	11	C
TOURS	22	13	C
TOULOUSE	22	10	C
POINTE-A-PITRE	31	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	31	16	D
AMSTERDAM	18	12	P
ATHÈNES	32	25	D
BANGKOK	32	27	N
BARCELONE	26	17	N
BELGRADE	20	15	C
BERLIN	19	10	N
BRUXELLES	18	11	C
LE CAIRE	33	24	C
COPENHAGUE	16	11	N
DAKAR	29	26	N
DELHI	33	26	P
DJERBA	28	22	D
GENÈVE	22	8	D
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	19	15	P
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	19	8	N
MADRID	30	12	D
MARRAKECH	36	30	D
MEXICO	24	13	B
MILAN	26	15	N
MONTRÉAL	21	7	C
MOSCOU	27	11	D
NAIROBI	20	16	P
NEW-YORK	25	17	P
OSLO	16	12	C
PALMA-DE-MAL.	28	16	N
PÉKIN	28	16	N
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	26	15	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	20	10	O
SYDNEY	15	11	P
TOKYO	33	28	A
TUNIS	30	19	D
VARSOVIE	21	11	N
VENISE	23	15	N
VIENNE	15	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)









Communication

Le conflit avec les acteurs

La Cinq demande la médiation de la CNCL et du ministre

M. Philippe Ramond, directeur délégué de la Cinq, a lancé, mardi 23 août, un *« cri d'alarme »* et un *« appel »* à la CNCL et au ministre de la communication, Mme Catherine Tasca, pour que *« l'on n'assassine pas la production française »*. Par deux fois en effet, les répétitions et le tournage de *Voisin, voisine*, un télé-roman commandé par la Cinq à la société de production Espace Images, ont été perturbés et interrompus par des militants de quatre syndicats d'acteurs. Les artistes-interprètes CGT, CFDT, FO et membres du SIA (autonome) reprochent à la chaîne son refus de signer leur convention collective.

Or, les trois cent quatre-vingts épisodes d'une heure de *Voisin, voisine*, devaient constituer dès le 12 septembre, l'un des points forts de la grille de rentrée de la Cinq. La réalisation de ce télé-roman devait aussi *« révolutionner »* les conditions de tournage en France, par l'emploi de méthodes de travail extrêmement sophistiquées permettant la « mise en boîte » de dix-huit épisodes par semaine. Enfin, sa diffusion devait permettre à la chaîne de satisfaire – au moins partiellement – à trois de ses quotas prévus par son cahier des charges : volume de production française, œuvres d'expression originale française et diffusion d'œuvres françaises. Un enjeu essentiel pour la Cinq que le Conseil d'Etat, saisi par la CNCL, a placée sous haute surveillance. Dès le 1er décembre prochain, tout manquement aux obligations fixées par la haute juridiction donnera lieu à une astreinte de 10 000 F par heure manquante...

« Si ces entraves devaient continuer, explique M. Ramond, *nous sommes prêts à transférer le tournage au Canada, en Belgique ou en Suisse. »* Mais cette décision, serait doublement absurde à ses yeux, puisqu'elle ferait perdre aux artistes et techniciens français six mille heures de travail et ne permettrait plus à la chaîne de ne remplir que deux de ses obligations sur trois, le travail s'effectuant à l'étranger.

Il sera difficile de débloquer la *situation*. Le conflit opposant la Cinq – et M 6 – aux syndicats d'acteurs qui dure depuis de nombreux mois et porte sur la rémunération des rediffusions. Les acteurs, qui s'estiment victimes d'une dégradation de leurs conditions de travail et du déclin, ces dernières années, de la production française, exigent des chaînes privées qu'elles signent la convention collective élaborée il y a plusieurs années dans le cadre du service public. Convention dont l'ensemble des chaînes concurrentes, l'INA, la SFP et l'Union syndicale des producteurs de l'audiovisuel (USPA) ont accepté au printemps dernier le renouvellement ainsi qu'une clause de boycottage (ni coproduction, ni cession d'œuvres) à l'égard de la Cinq et de M6.

Ces dernières qui pratiquent massivement la rediffusion et ont démontré *« le caractère économiquement insupportable »*, pour elles, des clauses prévues, ont refusé jusqu'ici d'apposer leur paraphe, tout en s'affirmant prêtes, comme le précise M. Ramond, à *« reprendre les négociations sur des bases réalistes »*. La nomination d'un médiateur par les pouvoirs publics, comme il le suggère, pourrait y contribuer. *Mais Mme Catherine Tasca ne paraît* pas, pour l'instant, décidée à s'impliquer. Bien que souhaitant *« vivement qu'une issue soit trouvée »*, le ministre de la communication se contente d'encourager « les deux partenaires à se mettre autour d'une table pour discuter ».

Sans attendre, en tout cas, les deux chaînes, épaulées par l'Union des producteurs de films, ont introduit un recours devant le Conseil de la concurrence contre le boycottage dont elles sont victimes.

P.-A. G.

Le PC juge « inacceptable » l'augmentation de la redevance

« Inacceptable » : pour le secrétaire du comité central du PCF, M. Charles Fiterman, aucun des arguments avancés par les responsables gouvernementaux ne justifie l'augmentation prévue de la redevance télévisée. Certes, il *« a envie d'applaudir »* aux propos du ministre de la communication qui dénonce *« le poids de la publicité qui tire les programmes vers le plus petit commun dénominateur »* et rejoint ainsi l'analyse du PCF sur *« l'installation en maîtres dans le système audiovisuel des financiers et des affairistes, notamment avec la création de la Cinq et la privatisation de TF 1 »*.

Mais M. Fiterman, dans une déclaration publiée par *l'Humanité*, estime que ces propos ne sont assortis d'aucune mesure concrète : pas de retour de TF 1 dans le secteur public, promis pourtant par le PS, pas question de supprimer les coupures publicitaires, pas de respect des cahiers des charges, conservation de la loi Léotard. Bref, *« l'Etat continue à se dérober à ses responsabilités »*, conclut M. Fiterman en affirmant que certaines dépenses financées par la redevance, – comme les investissements industriels, le lancement des satellites TDF 1 et TDF 2, ou le fonctionnement de Radio-France Internationale – incombent au budget général.

● **Redressement de Cannon.** – La société cinématographique américaine Cannon, fondée par Menahem Golan et Yoram Globus, vient d'annoncer, pour le premier semestre, un bénéfice net de 112 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars. Ce résultat traduit un redressement de Cannon dont les difficultés financières avaient obligé les deux fondateurs à céder le contrôle, l'an dernier, à l'homme d'affaires italien Gian Carlo Paretti. Cannon avait annoncé au Festival de Cannes la reprise de son programme de développement : achat de studios en Italie, construction de cinémas en Grande-Bretagne et lancement d'une filiale vidéo aux Etats-Unis.

Education

Les enseignants devront « accepter de changer avec l'école » déclare M. Jospin

« Il faudra certainement revaloriser » les salaires des enseignants, a déclaré, mardi 23 août, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports. Invité du journal de 20 heures de TF 1, M. Jospin a constaté que la rémunération des enseignants *« n'a pas évolué comme celle du privé ou d'autres agents publics »*, mais il a laissé entendre que, s'ils veulent améliorer leurs revenus, les enseignants devront *« évoluer dans* [leur] *métier »* et *« accepter de changer et de bouger avec l'Ecole »*, celle-ci devant *« changer avec la vie, les techniques, les métiers »*.

M. Jospin s'est déclaré *« content »* de l'augmentation de 5,5 % du budget de son ministère pour 1989. *« Compte tenu d'un certain nombre de retards, il aurait fallu pouvoir faire plus, mais il va surtout falloir poursuivre dans le temps cet effort supplémentaire »*, a-t-il commenté.

Parmi les dossiers pédagogiques, l'échec scolaire est prioritaire pour le *ministre : c'est un « traumatisme pour les enfants »* mais aussi *« une perte économique »*. M. Jospin a rappelé qu'il avait relancé les zones d'éducation prioritaires (ZEP) où des moyens supplémentaires sont attribués aux établissements défavorisés, et créé un « fonds d'innovation » destiné à encourager les initiatives pédagogiques locales.

Le ministre n'est *« pas hostile au redoublement »*, mais il pense qu'on peut éviter *« le traumatisme d'avoir redoublé »* à certains enfants du cours préparatoire qui n'auraient pas maîtrisé la lecture, à condition de leur accorder *« un soutien en lecture qui les remettra à flot »*. Le ministre entend enfin *« travailler sur les rythmes scolaires »* ainsi que sur les programmes et les contenus *« qui sont souvent trop considérables »*.

Sports

FOOTBALL : une décision fédérale

Cantona sur la touche

Dans quelle mesure les joueurs de l'équipe de France de football (1) qui devait disputer un match amical mercredi 24 août contre la Tchécoslovaquie ont-ils été affectés par « l'affaire Cantona » ?

Les propos virulents tenus samedi dernier par l'attaquant marseillais contre le sélectionneur national laisseront sans nul doute des traces. Mais la réaction des instances dirigeantes de la fédération de football à l'encontre du jeune international a été moins vive qu'on pouvait le penser.

« J'ai trouvé Cantona calme et froid. Sa bonne foi m'a ébranlé. On se demande comment il a pu en arriver à dire des choses pareilles », a noté Jean Fournet-Fayard, président de la FFF, après avoir entendu, mardi, au siège de la fédération, le joueur qui était assisté de son avocat Me André Buffard. Le bureau fédéral s'est donc contenté de *« suspendre Cantona de toutes les équipes nationales jusqu'à nouvel ordre »*. C'est une façon de *« faire tomber la pression »*, au dire du président. Cela préserve en tout cas les intérêts de l'équipe nationale qui pourrait avoir besoin de faire appel à Cantona dans les prochains mois lors des qualifications pour la Coupe du monde 1990.

Pour le reste, la commission de discipline fédérale se prononcera ultérieurement sur les sanctions à prendre contre le joueur en championnat. Mais les dirigeants de l'Olympique de Marseille sont déjà intervenus pour marquer les limites de leur responsabilité dans la conduite de Cantona. *« Nous avons tout fait avec Bernard Tapie pour que les choses s'arrangent. Il serait injuste que l'OM soit pénalisé pour une affaire dans laquelle le club n'a rien à voir »*, a déclaré Michel Hidalgo, manager général du club marseillais.

(1) La composition de l'équipe de France qui devait affronter la Tchécoslovaquie au Parc des Princes est la suivante : 1. Bats, 2. Amoros, 3. Sonor, 4. Casoni, 5. Kastendeuch, 6. Despeyroux, 7. Pardo, 8. Sauzé, 9. Paille, 10. Passi, 11. Papin.

● **CYCLISME : championnats du monde sur piste.** – La Française Jeannie Longo a reconquis son titre de championne du monde de poursuite individuelle sur 3 kilomètres. Elle a battu, le mardi 23 août, la Suissesse Barbara Ganz de 10 centièmes de seconde sur la piste de Gand (Belgique). Lauréate 1986, Longo, diminuée par une blessure, avait abandonné son titre à Rebecca Twigg (Etats-Unis) en 1987.

● **PLANCHE A VOILE : Stéphane Peyron au pôle Nord.** – Le véliplanchiste français Stéphane Peyron a rallié, le mercredi 24 août au matin, la zone du pôle Nord magnétique. Parti le samedi 30 juillet de Resolute Bay (Canada), il a parcouru 1 500 kilomètres en vingt-cinq jours, malgré le froid, les vents contraires et, au début de son périple, les icebergs.

● **Un footballeur soviétique en Italie.** – Le meneur de jeu de l'équipe nationale soviétique, Alexander Zavarov, a signé un contrat de trois ans avec la Juventus de Turin, l'ancien club de Michel Platini. Le montant du transfert du stratège de Dinamo Kiev n'a pas été révélé. Vice-champion d'Europe en juin dernier, avec Kiev, Zavarov sera le deuxième footballeur soviétique à évoluer à l'Ouest après Vagiz Khidiatouline, arrivé à Toulouse en juillet.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Philippe SASSIER et Mme, née Sylvie-Charlotte Davidson, sont heureux d'annoncer la naissance de

Florian.

Son deuxième prénom Gérard témoigne du souvenir de son oncle Gérard Davidson.

Paris le 25 juillet 1988.

3, avenue Boudon,
75016 Paris.

Décès

– Mme Roger Briancourt,
M. et Mme Philippe Briancourt
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Conte
et leurs enfants,
Mme veuve Briancourt,
Mme veuve Cornu,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger BRIAUCOURT,

survenu le 20 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

25, rue Pradier,
75019 Paris.

– Bernard et Marie-José Campagne,
leurs enfants et petite-fille,
Claire Campagne,
Françoise Campagne,
Antoine et Maire-Michèle Morbieu
et leurs enfants,
Xavier Campagne,
Philippe et Isabelle Geslin
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. CAMPAGNE,
notaire honoraire,

leur père, grand-père et arrière-grand-père.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Aïcirits, le 24 août 1988.

Salha Aïcirits,
64120 Saint-Palais.

– M. le docteur Marcel Filin et Mme le docteur Eugénie Filin,
née Edard de Laplante,
M. le docteur Pierre Filin,
M. et Mme Marc Filin
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Claire FILIU,
née le 24 janvier 1959,

survenu le 6 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le vendredi 2 septembre, à 12 heures, en la chapelle de l'hôpital Richaud, 78, boulevard de la Reine, à Versailles.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Antonio FUSCO,

survenu à Paris, le 19 août 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 23 août, à Cervières.

De la part de
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Sa sœur,
Son frère
Et des familles Fusco et Lavédrine.

7, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
54, rue de Prony,
75017 Paris.
22, rue Fabert,
75007 Paris.

– Christine Duchemin-Melot,
Camille, Sophie et Laurence Duchemin,
Dominique Melot,
Virginie et Adèle Monestier,
Olivier Melot,
Philippe et Agnès Melot,
Mathilde et Bénédicte,
leurs enfants,
Thierry et Catherine Melot,
Julien,
leur fils,
Francis, Richard et Fabienne Desrousseaux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule MELOT,

survenu à Paris, le 18 août 1988, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu jeudi 25 août 1988, à 10 heures.

Une bénédiction sera prononcée à la petite chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, Paris-14e.

– Sceaux. Strasbourg. Bennwihr.

Mme Henri Morel,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Morel
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Boehm
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Hugon
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Morel,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MOREL,
ancien combattant,
prisonnier de guerre 1939-1945,
chef d'escadron de réserve,
officier des Palmes académiques,
ancien élève de l'ENSET 1933-1935,
proviseur honoraire,
expert-comptable honoraire (Dijon).

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Sainte-Geneviève de Mulhouse et l'inhumation au cimetière de Belfort, le mercredi 17 août 1988.

18, place du Printemps,
68100 Mulhouse.

– Alex Richard,
France Richard-Serinet,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Jeanne RICHARD,
née Le Moine,
veuve de guerre.

49, rue du 4-Mai,
62000 Arras.
21, boulevard de Verdun,
35000 Rennes.

– Le président
Et les membres du Conseil constitutionnel,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Maurice-René SIMONNET,
membre du Conseil constitutionnel,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Donzère, le 21 août 1988.

Le service religieux sera célébré le jeudi 25 août 1988, à 15 heures, en l'église de Donzère.

– Lyon.

Le président de l'université Jean-Moulin,
Le doyen de la faculté de droit,
Le personnel de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice-René SIMONNET,
professeur de droit public.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 25 août 1988, à 15 heures, en l'église de Donzère (Drôme).

(Le Monde du 24 août.)

– Les familles Bouton et Toulmé,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur mère et parente

Mme Noelle TOULMÉ

et vous invitent à vous unir à la messe qui sera célébrée le vendredi 26 août 1988, à 14 h 30, en l'église de Verges (39570).

27, rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison,
92500 Rueil-Malmaison,
Tél. : 47-51-36-77.

Services religieux

– Les prières de fin d'année de

Elie BOUBLIL

seront dites au temple Beth.El, 3, rue Saulnier, Paris-9e, le dimanche 28 août 1988, à 18 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 août 1988 :

UN DÉCRET

● No 88-882 du 19 août 1988 relatif aux conditions d'exercice du droit de suffrage, à la composition des collèges électoraux et à la répartition des sièges des personnalités extérieures dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel modifiant le décret no 85-59 du 18 janvier 1985, ensemble le décret no 85-28 du 7 janvier 1985.

UNE LISTE

● De sortie des élèves diplômés de l'Ecole polytechnique en 1988.

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 août :

UN ARRÊTÉ

● Du 28 juillet 1988 fixant les modalités et l'organisation de la formation professionnelle des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

UNE CIRCULAIRE

● Du 29 juillet 1988 relative à l'application aux agents publics et anciens agents publics de la loi no 88-828 du 20 juillet 1988 portant amnistie.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 août 1988 :

DES ARRÊTÉS

● DU 19 juillet 1988 portant approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes.

● Du 18 août 1988 fixant la liste des candidats admis au concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur ouvert pour le recrutement de professeurs des universités (section sciences économiques.

UN DÉCRET

● No 88-998 du 22 août 1988 relatif au bulletin de paie et portant modification de l'article R. 143-2 du code du travail.

UNE LISTE

● Des candidats admis à l'Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications à la suite des épreuves des concours externe et interne en 1988.

Dans *Ce terrible Monsieur Pasqua* (éditions Olivier Orban), Philippe Boggio et Alain Rollat citent à deux reprises le nom d'Antoine Sanguinetti comme étant celui d'un des « protecteurs » du tenancier de jeux Marcel Francisci « au sein du clan corse du mouvement chiraquien » et ce en raison « de certains services rendus aux barbouzes luttant contre l'OAS en Algérie ». L'amiral Antoine Sanguinetti n'a jamais connu ni rencontré Marcel Francisci ni appartenu à un quelconque « clan » de quelque mouvement que ce soit. Ses activités pendant la guerre d'Algérie ont été celles d'un officier en service dans la Marine nationale. Les auteurs et l'éditeur ont exprimé leurs regrets à l'amiral Sanguinetti et se sont engagés à faire supprimer cette mise en cause erronée dans les exemplaires de *Ce terrible Monsieur Pasqua* mis en vente par les éditions Orban.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

1987

Le Monde INTERNATIONAL



L'Office européen des brevets (OEB) représente une réussite exemplaire en matière de coopération économique et politique entre pays européens. L'OEB a été créé en vue d'éviter la multiplication des procédures de délivrance des brevets d'invention, en donnant aux inventeurs la possibilité d'obtenir une protection par brevet dans 13 Etats au moyen d'un seul dépôt et d'une seule procédure de délivrance. Les 13 Etats membres de l'Organisation européenne des brevets, dont l'OEB est l'organe exécutif, sont : l'Allemagne (République fédérale d'), l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

L'OEB emploie un personnel international recruté dans les Etats contractants. Ses effectifs sont actuellement de 2 500 agents environ, dont plus de la moitié sont des examinateurs de brevets techniquement qualifiés qui effectuent des recherches et des examens quant au fond.

En raison de l'accroissement de ses activités, l'OEB recherche pour cette année et l'année prochaine :

130 INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES

en qualité d'examinateurs de brevets européens à La Haye ou Berlin.

- Si vous désirez travailler dans un milieu international et suivre les progrès technologiques les plus récents ;
- si vous possédez une solide formation universitaire dans l'un des domaines suivants :
  - Electronique, spécialement avec des connaissances en ordinateur « hardware » ou en télécommunications ;
  - Physique avec des connaissances en électronique ;
  - Optique ;
  - Electrique et électromécanique, avec de bonnes connaissances en électronique ;
  - Mécanique et génie mécanique ;
  - Génie civil ;
  - Chimie organique ;
  - Pétrochimie ;
  - Chimie photographique ;
  - Chimie des polymères et travail des matières plastiques ;
  - si vous avez une excellente connaissance d'une des langues officielles (allemand, anglais ou français), tout en étant apte à comprendre les deux autres,

l'Office européen des brevets peut vous offrir une carrière intéressante et bien rémunérée d'examinateur de brevets à La Haye ou Berlin, ainsi que de bonnes prestations sociales (assurance maladie, retraite, etc.).

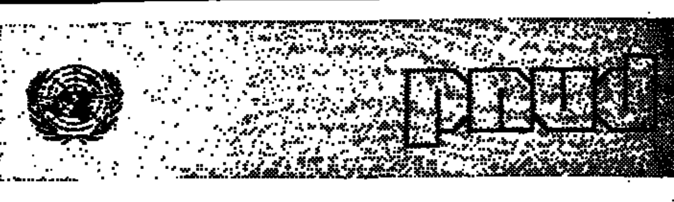
A titre d'exemple, un agent marié avec un enfant et quatre ans d'expérience professionnelle perçoit une rémunération mensuelle nette d'impôt de 6 300 florins.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou en passe de l'obtenir. Une expérience professionnelle ou une expérience en matière de brevets n'est pas exigée mais elle constituerait un avantage.

Les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de l'Organisation.

Les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une photo d'identité sont à adresser à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS, bureau du personnel, Postbus 5818, NL – 2280 HV RIJSWIJK ZH – PAYS-BAS.



Directeur Exécutif UNIFEM

Le Fonds développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) recrute un fonctionnaire de haut niveau en qualité de Directeur Exécutif.

L'UNIFEM, entité autonome au sein du Programme des Nations Unies pour le développement, gère plus de 400 projets d'assistance technique et financière à travers le réseau des 112 bureaux du PNUD dans le monde. Ces projets ont pour but de renforcer le rôle des femmes en tant que catalyste du développement économique et social. Basé à New York, le Directeur Exécutif de l'UNIFEM sera responsable de l'intégralité de la gestion du fonds:

En élaborant les grandes lignes du développement des ressources humaines, afin d'assurer l'intégration des femmes à ce processus dans les pays en développement au niveau national, sous-régional et régional.

En élargissant l'appui financier apporté à l'UNIFEM par des contrats directs et des échanges d'information avec les organisations et les pays donateurs.

En aidant à la création de comités nationaux du Fonds et en supervisant les activités d'information du Fonds.

En représentant le Fonds dans les divers fora internationaux, nationaux et régionaux.

En supervisant l'ensemble des programmes d'assistance que l'UNIFEM organise dans les pays récipiendaires.

En gérant les ressources humaines et financières de l'UNIFEM ainsi que son système d'ordinateurs et de banques de données.

Les candidats doivent posséder une solide expérience professionnelle dans le domaine du rôle de la femme dans le développement, mais doivent également posséder une personnalité capable de s'adapter à un environnement inter-culturel, d'excellentes qualités de communication tant orale qu'écrite, et un diplôme universitaire de second cycle soit en administration publique, ou en gestion commerciale, ou encore dans le domaine du développement économique et social. Les candidats doivent aussi démontré dans le cadre de leur expérience professionnelle la capacité à gérer de façon dynamique et saine, ainsi que la faculté de développer des approches novatrices afin d'obtenir les résultats escomptés. Une connaissance du Français ou de l'Espagnol en plus de l'Anglais serait souhaitable.

Pour toute information sur les conditions de rémunération et autres avantages, veuillez adresser votre curriculum vitae avec salaire au Chef de la Section de Recrutement, Division du Personnel, Programme des Nations Unies pour le développement, One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

ESPRIT Programme Européen Stratégique de Recherche et Développement dans les domaines des Technologies de l'Information

CHEF DE DIVISION

(de sexe féminin ou masculin)

(Logiciel et traitement avancé de l'information - COM/R/A/34)

La Commission recherche pour ce poste temporaire des candidats hautement qualifiés, appelés à assumer des fonctions de premier plan impliquant la responsabilité d'environ un tiers des projets financés dans le cadre du programme ESPRIT.

Les candidats doivent avoir une expérience industrielle importante dans le domaine de la conception et du développement de systèmes informatiques complexes, d'architecture de systèmes et du développement de logiciels.

Une expérience de négociation à haut niveau tant avec les autorités publiques qu'avec l'industrie et une expérience de management sont essentielles.

Les candidats doivent:
□ avoir un diplôme universitaire dans un secteur approprié □ avoir une expérience professionnelle post-universitaire d'au moins 15 ans dans les *domaines mentionnés ci-dessus* □ être ressortissant d'un des 12 Etats membres de la Communauté Européenne □ avoir une connaissance parfaite d'une des langues officielles de la Communauté et une connaissance de travail d'une seconde. Une excellente connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste □ être âgé d'environ 40 à 50 ans.

Le contrat initial sera pour une durée de trois ans renouvelable. Lieu de travail: Bruxelles.

Pour introduire sa candidature, il suffit d'envoyer un curriculum vitae détaillé (de préférence en anglais) faisant ressortir notamment l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité.

Délai d'introduction des C.V. (avec copie du diplôme universitaire): 15 septembre 1988 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante en mentionnant la référence COM/R/A/34.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
200 rue de la Loi - J70 - 5/14 - B-1049 Bruxelles

Le Collège Français de Luxembourg,

inscrit sur la liste des établissements français à l'étranger, reconnu par l'Etat Français,

recherche ***Chef d'Etablissement pour la rentrée septembre 1988.***

Adresser C. V. à l'Association de Gestion du Collège Français de Luxembourg Asbl
50, rue Basse
« Den Haff »

Managing Director

Nigeria/West Africa

Nous sommes une société majeure, multinationale cherchant un directeur avec expérience pour surveiller des opérations quotidiennes au Nigeria et pour coordonner les affaires à travers un réseau de distribution dans les pays anglophones et francophones en Afrique de l'ouest.

Le candidat aura 5 à 10 ans d'expérience comme directeur du service des ventes–si possible dans le domaine des affaires pharmaceutiques ou de la santé et qui parlera couramment l'anglais et le français.

Ce poste, situé au Lagos, comprendra des rémunérations compétitives et logement fourni par la société.

Candidats intéressés sont priés de répondre en envoyant un curriculum vitae à Sharon Mathura, Rada Recruitment Communications, 195 Euston Road, Londres NW1 2BN, Angleterre.

Rada

CHEF DE LA DIVISION ASIE ET PACIFIQUE

Amnesty International (AI) cherche à pourvoir au Secrétariat international à Londres le poste de chef de la division Asie et Pacifique du Département de la recherche. Cette division rassemble et étudie des informations sur les violations des droits de l'homme dans cette région et prépare des actions à entreprendre par Amnesty International concernant les prisonniers d'opinion, le déroulement des procès, le traitement des prisonniers et la peine de mort.

Le chef de cette division est responsable des travaux de 24 personnes en ce qui concerne la stratégie et les techniques à mettre en œuvre pour l'action et la recherche ; il approuve les textes et les actions que préparent le chercheurs ; il recommande la ligne politique à suivre et il est directement responsable des questions administratives, budgétaires et de personnel.

Les candidat(e)s doivent être doué(e)s d'un bon jugement politique, posséder une connaissance approfondie de la région Asie et Pacifique et être spécialisé(e)s dans une sous-région. Ils (elles) doivent posséder l'expérience de la direction de spécialistes ou les aptitudes nécessaires, pouvoir s'exprimer en anglais avec aisance, tant oralement que par écrit, et être capable de représenter Amnesty International. La connaissance d'une langue d'Asie et/ou d'une autre langue européenne serait un avantage.

Traitement annuel de £13 530.93 à 16 332.27 par échelons annuels.
Date limite pour la réception des candidatures : 30 septembre 1988.
Les entrevues auront lieu dans la semaine commençant le 24 octobre 1988.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidatures, s'adresser à : Amnesty International, Service du personnel
1. Easton Street,
Londres WC1X 8DJ
Grande-Bretagne.
Tél. : (01) 837-3805
(24 h/24).

amnesty international



Le Monde CADRES

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

RECHERCHE SON

DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES TRANSPORTS

(X, Ponts et Chaussées, Centrale, etc.)

- A la tête d'une équipe de 100 personnes et responsable d'un budget très important, dans les domaines suivants : **Routes, Bâtiments** (collèges), **Transports.**
- Outre ses connaissances techniques, il lui est demandé :
  - Une première expérience dans des fonctions similaires ou voisines ;
  - une aptitude à la gestion des ressources humaines et financières ;
  - le sens du dialogue avec les élus et les collectivités publiques.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :

Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle
Hôtel du Département, B.P. 1096, 57036 METZ Cedex 1.

MAISON D'ÉDITION RECHERCHE

SECRÉTAIRE

DE DIRECTION
3-5 ans d'expérience minimum. Bonnes connaissances de l'anglais.

Env. c.v. à LONDREYS, 31, r. de Bièvre, 75005 Paris.

Ag. Paris, ch. négociatrices (tours) conf. Appts Paris, prosp. et vente pr. banl. ouest (Versailles-Rambouil.) + fds de cces, rémun. just. motivant., statut à défin. Y. DUFFAY (16-37) 51-44-34.

SSII

RECHERCHE

pour compléter son équipe et participer à d'importants projets

PROGRAMMEURS

sous MS-DOS, notamment pascal. Evolution des postes vers analyse.
Envoyer lettre + c.v. + photo à :

ASR
37, rue Vauvenargues, 75018 PARIS.

Collège/Lycée privé mixte, région parisienne recherche

CADRE ÉDUCATIF

pour assurer responsabilité de son internat.
Envoyer c.v., photo et prétentions à :
M. CHEVALIER
B.P. 17, 94320 THIAIS.

GD QUOTIDIEN RÉGIONAL cherche
2 SECRÉT. DE RÉDACT. CONFIRMÉ(ES)
pour édit. départementales.
Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ, nº 6 035, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

4e arrdt

Pl. Ste-Catherine (près), 2 pièces, tt cft, poutres, cheminée, caractère.

Tél. : 46-34-13-18.

5e arrdt

ANGLE SAINT-GERMAIN ST-MICHEL, beau 2 p. rénové, grand studio, S/pl. jeudi 25 de 14 h à 17 h. 51, RUE DE LA HARPE ou tél. au 42-60-63-24.

CENSIER. Stand., s/jard., liv. + 4 chbres + bureau 135 m², 2 balc., séparation possible, soleil, park. dble. 3 800 000 F. 43-35-18-36.

6e arrdt

R. DE SEINE. Magnifique 2 P., tt cft, bel. hauteur sous plafond 62 m², cuis. équipée luxueusement, rénové. URGENT 1 800 000 F. 43-35-18-36.

7e arrdt

TERNES

2 p., stand. imm. pierre de t., 2e ét. Prix : 880 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

R. DE VARENNE

95 m², très hauts plafonds, bel imm. 19e, asc. serv., park. Tél. : 47-05-61-91.

8e arrdt

RUE DE ROME

Immeuble pierre de t., 4 p. 80 m². 1 680 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

COURCELLES

3 p., 87 m², ét. élevé, imm. gd standing, travaux à prévoir. Prix : 3 200 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

EUROPE-MOSCOU 3 pièces 65 m². Prix : 1 150 000 F, 4e, asc. LAVENNE : 43-87-82-83.

9e arrdt

TRUDAINE

4/5 p., 110 m², tt cft, park. poss. Prix : 2 520 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE FONTAINE

2/3 pièces, 55 m², tt cft. 2e étage. Prix : 990 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

AMSTERDAM LIÈGE. 5 pièces à moderniser. 2 050 000 F. 3e, asc. EXCLUSIVITÉ LAVENNE 43-87-82-83.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN. Petit studio ss les toits 3e ét., charme env. 16 m², tt cft. ref. nf kitchen., s. d'eau avec w.-c. Disponib. imméd. A saisir 215 000 F. 40-26-42-27.

LÉON-FROT. Direct pptaire. 2 p., env. 33 m², cuis., salle de bns av. w.-c., 1er ét. s/gde cour claire, calme, rénové. Prix : 385 000. Tél. : 40-26-42-74.

RÉPUBLIQUE-OBERKAMPF 76 m², très beau dble living + 2 ch., cuis. ent. équip., bns, réf. Luxe. 1 480 000. Tél. : 46-67-66-16.

12e arrdt

ARNOLD NETTER Excep. réc. 2/3 P., entrée, cuis., bains, w.-c. séparé, luxueusement rénové, 62 m², balcon, soleil, box. Px : 1 200 000. 43-35-18-36.

R. DE REUILLY, 2/3 P., 57 m², 4e ét., imm. de stand., parfait état : 940 000 F. Trans Opéra : 43-45-23-15.

BASTILLE

Très beau 2 p., 42 m², très b. déco., 3e ét. 770 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

13e arrdt

PATAY. Beau 2/3 p., env. 50 m², grand séjour s/rue, chbre s/cour, calme + 1 petite chbre aveugle, cuis., salle de bns, w.-c. séparé, refait nf, direct pptaire. 645 000 F à débattre. Tél. : 40-26-42-74.

PRÈS ARAGO. Bel imm. récent à saisir, gd 3 P., tt cft, 76 m², balc., soleil. 1 480 000 F. Vue urgence. park. possible 70 000 F. 43-35-18-36.

GOBELINS Rénovations de qualité 2 P. : 730 000 F. 2-3 P. : 990 000 F. GLACIÈRE, étage élevé, asc., soleil, refait nf, 2 P, 52 m², balc. 890 000 F. PARC MONTSOURIS (Près). 2 P., 5e étage, asc., 43 m². 580 000 F. 43-35-18-36.

14e arrdt

PLAISANCE. Stand. idéal, investisseur, superbe studio, entrée, cuis. avec fenêtre, bains, w.-c. 29 m². A SAISIR 495 000 F. 43-35-18-36.

PRÈS AV. RENÉ-COTY imm. 1958, à saisir 3/4 P., tt cft 85 m², 2e ét., vue dégagée, excellent état. 1 000 000 F. 43-35-18-36.

ALÉSIA

Beau 2 p., 50m², cft, fbles, ch., standing. 802 500 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

AV. GÉNÉRAL LECLERC. Gd 4 p. 80 m² + balcon, séj. dble, 2 chbres, cuis. équipée, salle de bains, dressing. Imm. 1900. 1 732 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

16e arrdt

RUE D'AUTEUIL. Studio stdg, séjour 24 m², cuis., salle de bns, w.-c., pierre de t., 2e ét. Px : 750 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

REMUSAT

5 p., 150 m², imm. pierre de taille, étage élevé, standing. Trans Opéra 43-45-23-15.

EXELMANS

Gd 3 p., 76 m². Pierre de t., tt cft. Prix : 1 995 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

17e arrdt

POUR PLACEMENT. Propriétaire vend 2 appts occupés, 2 pièces tt cft, rapport 8 %. Tél. : 46-34-13-18.

VILLIERS 2 p., 47 m², séjour, chbre, cuis. équip., dressing, cave. 2e étage 1 050 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BD PEREIRE. 3 p., 61 m², R.d.c. imm. stdg, belles prestations, hauteur ss plafond 3,30 m. 998 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

(Près) PL. PEREIRE. Dans bel immeuble pierre de taille, grand living + 2 chambres. Prix : 2 200.000 F. 5e, asc., ensoleillé, parfait état. EXCLUSIVITÉ. LAVENNE : 43-87-82-83.

RUE DE TOCQUEVILLE 4 pièces, état neuf, s. à l'étage, soleil., chambres au calme. Prix : 1 450 000 F. Tél. : 47-05-61-91.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY 3/4 p., 81 m² + balcon, 4e étage, cft. Prix : 2 550 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE 2/3 pièces, 58 m², cave, parking. Prix 950 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

A VENDRE CHATILLON Appt 70 m² au 2e et dern. ét. Rue calme. Verd. Prox. ttes commod. Tt cft. Ent., plac., cuis. équip., salon, séj. av. balc., 2 ch., s.d.b., w.-c., ch. collec., cave. Dom. : 9 h 30/11 h 30, 21 h 30/23 h au 46-82-47-58. Prix : 695 000 F.

PUTEAUX-LE-FRANCE Living + 2 chbres, 125 m², conf. excep., vue panoramique. Px : 2 520 000 F. Tél. : 45-53-57-89.

SCEAUX près Lakanal, réc. liv., 3 chbres, gde cuis., bains, w.-c., balcons, rue et jardin, park. 1 050 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

BOULOGNE

2 pièces 47 m², séj., chbre, 3e ét. Prix : 856 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY PERRONET (Seine) 2 P., 45 m² + terrasse sud sans vis à vis. Exclusivité. LAVENNE : 43-87-82-83.

A VENDRE, CHATILLON (4 km sud de Paris) Appt 4 poss 70 m² au 2e et dern. ét. Entr., nombr. plac., cuis. entièr. équip., salon, séj. av. balc. plein sud, 2 chbres, s.-de-b. av. fenêtre, w.-c., chauff. centr. collec., persiennes métalliques, blindage/alarme, cave. Expo 3 côtés, rue et jardin. Prox. Mo (terminus ligne 13) et bus 194, 195. Proche toutes commodités. Prix : 695 000 F (Agence s'abstenir) Tél. de 9 h à 11 h et de 21 h à 23 h, au (1) 46-82-47-58

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ CHAUSSÉE DE L'ÉTANG 5 P., 121 m², ét. élevé, gd stand., état impecc., park. et chbre de serv. poss. Trans Opéra. 43-45-23-15.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue sup., 10e et dernier ét., 4 p. 85 m² + balcon, box, 650 000 F. Pptaire 42-60-29-61.

CERGY CENTRE-VILLE

A 5' GARE, RER Part. vend ds résidence calme, standing, F 3, 74 m², cuis. équipée, cave, parking en sous-sol, chauffage indiv. 740 000 F — 30-38-07-13.

Province

Doubs : frontière suisse (12 km de Pontarlier), au pied des pistes (1 150 m d'altitude), appt dans chalet (standing), F2, 1 pièce principale + kitchenette équipée. 1 chambre + placard, w.-c. et salle de bains, balcon 39 m², cave-local à skis, sortie sur les pistes, très bon ensoleil. (16) 81-69-45-57 ou (16-1) 64-02-00-88.

BAGNOLES-DE-L'ORNE Particulier vd studio 25 m² avec garage, tout confort. Libre à la vente : 190 000 F. Tél. : (16) 31-40-10-16, de 9 heures à 21 heures.

appartements achats

IMMO MARCADET

Recherche urgent tses surfaces, même à rénover. PARIS ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

ODÉON 3 P., 90 m², 7 500 F + ch. imm. pierre de t., s/pl. Jeudi 25 août, 112, bd St-Germain de 12 h à 15 h.

locations non meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY

rech. pr multinat./ambass. APPTS HAUT DE GAMME avec min 2 chambres et VILLAS Paris O.-E.

Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.

Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour Banques, Stés multinationales et diplomates, grds appts de stdg, 5-6-7 pièces. 42-80-20-42.

locations meublées demandes

Paris

TRÈS URGENT. Jeune fille, 21 ans, préparant l'école d'esthéticienne dans le 8e, ch. STUDIO ou MEUBLÉ. Px max. 2 000 F mens. Tél. : (16-24) 57-21-82.

maisons individuelles

CHAVILLE, r.d. résidence, 5 mn gare St-Lazare, particulier vend villa d'architecte 3 niveaux de 120 m², conv. p/bur. imp. stés, récep. magnifique s/jardin, 930 m². Excel. placement. Prix : 4 500 000 F. Tél. matin : 39-50-58-84 ou 39-50-68-74, soir 20 h 47-50-13-27.

BOIS-COLOMBES GDE MAISON BOURGEOISE, bon état gal., belle récept. + bur. 7 chbres, gde cuis., bains, plus. w.-c., chf. cent., garage, petit jardin : 2 800 000 F. Tél. : 42-08-61-37.

25 KM REIMS (MARNE) Ppté du XVIIe, entièrement restaurée, 400 m² habitables s/parc 4 000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 s. de bains, terrasse 70 m², dépendances 1 575 000 F. Réf. 130. André Korchia SA. 43-70-69-69.

PROCHE CHATEAU ANET Superbe mais. 475 m² + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux, pos. promo, 4 200 000. Réf. 186. André Korchia SA. 43-70-69-69.

bureaux

Locations

DOMICILIATION

DEPUIS 80 F/MOIS PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

EXCEPTIONNEL PONT CLICHY

5 stations St-Lazare, autoroute Nord, Pontoise direct,

3 700 m² CLOISONNÉS

Bureaux, informatique, neuf, air conditionné, sécurité, parkings, jardin,

700 F/m²

Mich. Bernard 45-02-13-43.

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS

Constitutions de sociétés. Télex. Télécopie. Ts services. 40-11-80-30.

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER

SGI/CNP, quai de la Loire, PARIS.

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

25 AOUT 1988

DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E - Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	2e	5, rue Volney	2 p.	6e	61	5 795	1 063			GCI	
75	Paris	8e	26, av. Montaigne	2 p.	1er	57	7 500	1 448			SV/M	Except. Face Plaza-Athénée
75	Paris	8e	221, faub. Saint-Honoré	5 p.	1er	216	18 000	780	G		AGF	Vis./r.-v.
75	Paris	10e	68, quai de Jemmapes	3 p.	1er	66	5 000	553	E	OUI	SV/F	Imm. gd stand.
75	Paris	11e	14, impasse Carrière-Mainguet	4 p.	2e	85	5 520	914	E	OUI	SGI	Libre le 19-09-88
75	Paris	11e	5-11, rue Saint-Hubert	3 p.	4e	78	5 980	620	E	OUI	AGF	Imm. réc. Vis./r.-v.
75	Paris	12e	8-10, rue Jules-César	4 p.	5e	117	9 160	1 330		OUI	AGF	Vis./r.-v.
75	Paris	14e	102, avenue du Maine	1 p.	3e	39	3 700	488	E-G	OUI	SGI	Loggia 3 m²
75	Paris	14e	102, avenue du Maine	3 p.	1er	71	5 822	860	E-G	OUI	SGI	Libre de suite
75	Paris	15e	45, rue d'Alleray	Studio	RC	35	3 000	450		OUI	AGF	Vis./r.-v.
75	Paris	16e	27-29, rue de Montevideo	3 p.	2e	90	9 500	2 438		OUI	SGI	2 s. de bains. Libre de suite
75	Paris	16e	2/6, rue Pierre-Louys	3 p.	4e	82	7 000	1 303			SV/M	Maison Radio. Tr. bel imm.
75	Paris	16e	59 bis, bd Murat	3/4 p.	5e	121	12 000	1 553			SV/M	Tr. b. imm. bourg. p. de taille
75	Paris	16e	48, rue Raffet	3/4 p.	1er	92	6 600	1 639			SV/M	Imm. p. taille. Mo Jasmin
75	Paris	16e	50/52, rue du Ranelagh	2/3 p.	4e	74	7 300	1 650			SV/M	
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse	2 p.	2e	53	6 250	480	E	OUI	LIPE	S. pl. 11-19 h, sf mar. et dim.
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse	3 p.	4e	73	8 605	665	E	OUI	LIPE	S. pl. 11-19 h, sf mar. et dim.
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse	4 p.	2e	89	9 670	810	E	OUI	LIPE	S. pl. 11-19 h, sf mar. et dim.
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse	5 p.	4e	110	11 790	990	E	OUI	LIPE	S. pl. 11-19 h, sf mar. et dim.
75	Paris	20e	19-21, rue d'Annam	5 p.	RC	117	7 290	1 620		OUI	AGF	Vis./r.-v. Imm. récent
75	Paris	20e	21, cité Leclaire	4 p.	2e	90	5 029	1 017		OUI	SGI	
75	Paris	20e	107, r. Villiers-de-l'Isle-Adam	3 p.	8e	70	4 682	724	E	OUI	SGI	Libre de suite
78	Rocquencourt		13, rue des Erables	2 p.	RC	65	3 100	756		OUI	SGI	
92	Boulogne		3, avenue J.-B.-Clément	2-3 p.	RC	62	3 500	987			SV/M	Proche Bois. Bel imm.
92	Boulogne		14, rue Gambetta	2/3 p.	4e	64	3 800	1 181			SV/M	Proche Bois. Imm. br. et pierre
92	Neuilly		1 bis, rue Gal-Delanne	3 p.	3e	90	7 450	550	G		SV/M	Côté Bois. Pr. Seine, comm., transp., imm. cossu
92	Neuilly		1 bis, rue Gal-Delanne	5 p.	4e	107	8 800	855	G		SV/M	Côté. Bois. Pr. Seine, comm., transp. Imm. cossu
92	Neuilly		22 ter, bd Gal-Leclerc	3 p.	6e	69	9 000	1 110	E-G	OUI	GCI	Terrasse 117 m²
92	Puteaux		16, av. G.-Pompidou*	3 p.	6e	74	4 660	600	E	OUI	AGF	Cave. S/P
92	Puteaux		16, av. G.-Pompidou*	4 p.	5e	100	5 950	800	E	OUI	AGF	Cave. S/P
92	Saint-Cloud		32, rue du Calvaire	Studio	3e	58	3 348	793			SGI	
92	Vanves		4, rue Rabelais	3 p.	12e	69	4 300	966	E	OUI	SV/M	Métro à 200 m
93	Montreuil		70, rue de Lagny	Studio	2e	24	1 500	289	G		GCI	
94	Cachan		4, av. Cousin-de-Méricourt	2 p.	3e	56	3 472	490	E	OUI	SV/M	Récent standing
94	Cachan		9, rue Guichard	3 p.	2e	71	4 112	614	E	OUI	SV/M	Réc., stand. RER à prox.
94	Nogent		39, rue du Port	2 p.	5e	57	3 384	472	E	OUI	SV/M	Pet. imm. gd stand. prox. Port de Plaisance
94	Saint-Maur		198, bd de Créteil	3-4 p.	1er	87	4 350	1 218		2	GCI	Espace vert

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGF	● AGF Location	: 27, rue Laffitte, 75009 Paris	42-44-00-44
GCI	● Generali Concorde Immo	: 24, rue Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
LIPE	● L'Immobilière Paris Europe	: 9, rue Le Peletier, 75009 Paris	42-47-78-00
SGI	● SGI/CNP	: 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	● Saggel Vendôme (agence centrale):	: 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	● Saggel Vendôme Courbevoie	: square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	● Saggel Vendôme Flandre	: 90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	● Saggel Vendôme Boulogne	: 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Mo : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138

fonds de commerce

Ventes

A vdre île de Mayotte, grpes F. joyeux, impr. offset, sérigr., journaux quotid., papet. CA 7 MF, forte exp. Px mod. (19) 269-601-297 ou (16) 51-30-55-68.

Vends restaurant

« La Terrasse ». 170 m². St-Pierre de la Réunion. 200 000 F à débattre. Bar, chiffre d'affaire. Possibilité d'habitation, 2 chambres. Tél. : 19-262-35-07-25.

locaux commerciaux

Ventes

ORPI

13e. RUE NATIONALE Local ccial libre. 131 m². Px : 1 365 000 F. CABINET RAIMON – 45-88-77-95.

Locations

CARDINAL LEMOINE 70 m², dble entrée, salle 40 m², 2 bureaux, r.d.c. bas. 96 000 F H.T/an. Réf. 126. And. Korchia SA 43-70-69-69.

pavillons

CHAMPIGNY-CŒUILLY Val-de-Marne (94500). A vendre pavillon 1980. Sur sous-sol, 4 chambres, 2 s. de bs, cuis. équip., salle de séjour, 2 w.-c. 2 garages, terrasse. Terrain 720 m². Prix : 1.000.000 F. Téléphone : 48-80-25-02. Après 19 heures.

terrains

A louer ou à vendre en Suisse à 15 km de la frontière Terrain industriel de 2800 m² Ecrire sous chiffre 91-905 à ASSA Annonces suisses SA, case postale 950, CH-2300, La Chaux-de-Fonds.

propriétés

BEAUMONT-LE-ROGER (27) 120 km de Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authent., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles de bns, 2 w.-c., gde cuis. S./terr. plat de 6 000 m², pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² ou totalité à disc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-66-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondeur.

ST-GERMAIN-EN-LAYE quartier résidentiel, mais. et jard. classés, 300 m² hab., 10 P. 47-06-61-91.

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER 300 m centre ville, 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., garage. 250 000 F. 45-56-12-66 bur. 48-59-55-93 le soir.

échanges

Collab. journal échangerait appartement parisien contre appartement lyonnais pour un an. (1) 40-59-45-88 ou (16) 78-42-30-60.

villas

5' PORTE D'ITALIE

VILLA récente, F7, 130 m² habitable. Terrain 540 m². 1 500 000 F. 46-65-03-58.

villégiature

SAINT-MANDÉ

PORTE PARIS MÉTRO séjours longs, personnes valides uniquement, ambiance familiale, nombre de places limité, jardin « Les Marronniers » 43-25-18-50.

Economie

SOMMAIRE

■ La hausse des prix aux Etats-Unis en juillet a été de 0,4 %. Un chiffre qui s'explique par la sécheresse et que les analystes jugent modéré. Les craintes d'un retour de l'inflation s'amenuisent *(lire ci-contre)*. ■ Un conflit oppose depuis dix semaines à Paris la centaine de salariés chargés de couler la dalle de béton de la gare du TGV-Atlantique et leur direction *(lire page 21)*. ■ Rhône Poulenc renforce sa troisième position mondiale dans l'industrie, qui devient stratégique, des silicones *(lire page 22)*. ■ Pour économiser l'énergie et préparer l'ouverture du marché européen, le ministre de l'industrie propose une refonte de la fiscalité énergétique en faveur des ménages et de l'industrie *(lire ci-dessous)*.

FISCALITÉ

En faveur des ménages et des entreprises

M. Fouroux propose une refonte des taxes sur l'énergie

Baisse possible des taxes sur le fioul lourd et l'essence propre, rétablissement du crédit d'impôts pour les économies d'énergie et hausse modeste des prélèvements sur le gazole, le ministère de l'industrie à l'occasion de la préparation du budget à propos de 1989.

L'objectif de toutes ces mesures, qui, globalement réduiraient les prélèvements obligatoires, est triple : d'une part préparer l'Europe de 1992 en harmonisant les prix des différents produits d'un pays à l'autre, d'autre part de permettre à l'industrie de bénéficier à plein de la baisse des cours du pétrole, et enfin relancer les économies d'énergie, pénalisées ces dernières années par la chute des prix énergétiques. Il ne s'agit pour l'heure que de projets et ils risquent de se heurter à de vives résistances non seulement des professionnels concernés (routiers, agriculteurs, taxis) mais aussi d'EDF, principal bénéficiaire du *statu quo*, ainsi que du ministère des finances, lequel craint l'impact de ces mesures sur l'opinion et sur l'indice des prix. Dans l'ensemble pourtant le rééquilibrage prévu devrait bénéficier largement aux ménages et à l'industrie.

● **LE RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT D'IMPOTS** pour les économies d'énergie, initialement créé en 1981 et supprimé en 1986 par le gouvernement précédent, profitera essentiellement aux ménages et aux petites entreprises artisanales, représentait en 1986, dernière année de son application, un allégement fiscal de 1,4 milliard de francs, et avait entraîné un montant de travaux estimé à 5,6 milliards de F. Grâce à cette mesure, les ménages peuvent déduire de leurs revenus imposables un montant égal au quart des travaux d'économie d'énergie effectués pendant l'année, ceci dans la limite de 12 000 F par ménage (plus de 2 000 F par personne à charge).

● **La baisse de la taxe sur le fioul lourd** devrait, elle, favoriser les industriels, lourdement pénalisés jusqu'ici par rapport à leurs concurrents européens et qui n'avaient pu, du fait de ces taxes, bénéficier à plein de la chute de moitié des prix

EN DIX ANS LA FRANCE A CHANGÉ SES FOURNISSEURS DE PÉTROLE

AUTRES PAYS 23,3% — ARABIE SAOUDITE 34% — IRAK 17,4% — IRAN 9,7% — EMIRATS ARABES UNIS 8,4% — NIGERIA 7,2%

1978
115 millions de tonnes

GRANDE-BRETAGNE 14,9% — ARABIE SAOUDITE 14,5% — URSS 11,5% — IRAK 8,9% — NORVÈGE 7,7% — AUTRES PAYS 42,6%

1988
(1er semestre)
33,8 millions de tonnes

du pétrole depuis 1986. Les taxes fixes sur le fioul avaient en effet été multipliées par 7,5 de 1982 à 1987, passant de 40 F à 297 F. Ramenées l'an dernier à 117 F (plus 11,70 F pour le financement de l'Institut français du pétrole), elles étaient encore presque deux fois supérieures à la moyenne européenne, et trois fois plus élevées qu'en RFA (45 F par tonne).

Le ministère de l'industrie propose de réduire ces taxes de moitié en les ramenant à 58 F par tonne, ce qui représente sur l'année un allégement fiscal de 370 millions de F environ. Le fioul lourd, concurrencé par l'électricité, le charbon et le gaz, représente encore un quart des consommations d'énergie de l'industrie, et son prix est particulièrement sensible dans certaines industries grosses consommatrices (agro-alimentaire, verre, papier carton notamment).

● **La diminution des taxes pesant sur l'essence sans plomb** est imposée par les normes européennes. A partir du 1er juillet 1989 tous les véhicules d'une cylindrée supérieure à 2 litres devront être équipés de pots catalytiques, qui ne fonctionnent qu'avec de l'essence sans plomb. Or l'essence « propre » largement distribuée en RFA (25 % des ventes totales de carburants), ne représente en France qu'une part minime de la consommation (0,06 % !), en raison du faible nombre de pompes alimentées et surtout de son prix, supérieur de plus de 1 F à celui du super.

Pour généraliser l'usage de ce nouveau carburant qui devrait à terme totalement remplacer l'essence ordinaire, il faut que son prix soit, au plus, égal à celui du super et si possible inférieur, comme en RFA. Mais ceci ne peut être obtenu, estime l'administration que grâce à un allégement fiscal, destiné à compenser la différence de coût. Important l'an prochain (environ 20 centimes par litre), ce dégrèvement devrait à terme diminuer, à mesure que la généralisation de l'essence propre réduira ses coûts de distribution (à terme le surcoût devrait être limité à 6 centimes par litre environ). Cette mesure, appliquée dès l'an prochain représenterait – si l'essence propre remplace pour moitié l'essence ordinaire, – environ 220 millions de francs de perte pour le fisc.

● **L'alourdissement de la taxe perçue sur le gazole** enfin, n'est dans cette perspective qu'une conséquence. Amplement justifiée sur le plan industriel et économique, puisque le gazole, largement importé, représente à lui seul un tiers du déficit extérieur des produits raffinés, cette hausse permettrait en effet seule de compenser par des recettes supplémentaires les pertes fiscales supportées en raison des trois autres mesures envisagées. Bien que minime – entre 2 et 4 centimes par litre, – elle devrait en effet rapporter à l'Etat plus de 500 millions de francs. Si elle pénalise tous les propriétaires de voitures Diesel, jusqu'ici beaucoup plus favorisés que leurs voisins européens, elle ne devrait pas en revanche toucher les transporteurs routiers. En effet, le ministère prévoit, parallèlement, d'augmenter de 10 % la part de la TVA récupérable par les routiers, ce qui équivaut pour eux à une baisse de 5 centimes par litre du prix du gazole.

Prix trop bas du gazole

L'ensemble de ces mesures devrait permettre de corriger un certain nombre de distorsions qui pesaient jusqu'ici sur la consommation d'énergie. Ainsi, les taxes sur le fioul lourd avantageaient anormalement les ventes d'électricité dans l'industrie, de même que la suppression du crédit d'impôts pour travaux d'économie d'énergie encourageait le développement du chauffage électrique dans les logements.

Dans le domaine des carburants, le prix anormalement bas du gazole par rapport à l'essence (l'écart en France atteignait 1,43 F/litre alors que la moyenne européenne est de 1,13 F) avait entraîné un développement excessif de sa consommation. Le gasoil est en effet le seul produit pétrolier dont les ventes ont vivement progressé depuis cinq ans, passant de 12,1 millions de tonnes en 1983 à 15,1 millions de tonnes en 1987 (et 16,1 millions de tonnes d'août 1987 à juillet 1988), alors que les ventes d'essence stagnaient (de 24,8 millions de tonnes à 25,1 millions de tonnes) et que tous les autres produits, excepté le kérosène pour les avions, voyaient leur marché se réduire.

Cette refonte, qui va dans le sens d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie risque toutefois de se heurter à la puissance des lobbies. Les transporteurs routiers, bien qu'ils ne doivent pas en définitive être pénalisés, protestent déjà bruyamment. Et le ministère des finances reconnaît à mots couverts qu'il ne veut pas pour quelques centimes de plus croiser le fer avec les principaux consommateurs de gazole : chauffeurs de camion, de taxi, marins et agriculteurs...

VÉRONIQUE MAURUS.

Le poids des taxes

	Essence ordinaire (F/litre)	Supercarburant (F/litre)	Gazole (F/litre)	Fioul domestique (F par hect.)	Fioul lourd (F par tonne)
● Prix hors taxes	1,23	1,19	1,19	115,3	690
● Taxes	3,59	3,75	2,04	68,4	129 *
dont (taxes fixes)	(2,83)	(2,98)	(1,54)	(39,55)	(129)
(TVA)	(0,76)	(0,77)	(0,50)	(28,80)	
● Prix total (prix moyen à la pompe au 16/08/88)	4,82	4,94	3,23	183,7	819
dont taxes en %	(74,5)	(75,9)	(63,1)	(37,2)	(15,7)

(*) Hors TVA (déductible pour les industriels).

Source : Comité professionnel du pétrole.

● **Les routiers protestent contre le projet de surtaxation du gazole.** – La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) s'élève contre le projet de « *surtaxation du gazole* » mis au point par le ministère de l'industrie. « *Ignorant le fait que le supercarburant français est Parmi les plus chers d'Europe,* déclare la FNTR, *on prend prétexte d'un écart important entre le prix de ce produit et celui du gazole pour préconiser une augmentation des taxes. Or on oublie que la France est le seul pays où le prix du gazole comporte 63 % de taxes. Ce projet irait donc déjà à l'encontre de l'harmonisation de la fiscalité européenne, qui voudrait que l'on retienne un taux moyen généralisé conduisant plutôt à une baisse des taxes en France.* » La FNTR estime que le projet gouvernemental renchérirait les coûts du transport des voyageurs et des marchandises, et affaiblirait la compétitivité des entreprises françaises.

TRANSPORTS

La commission d'enquête du TGV-Nord se prononce pour le tracé officiel

AMIENS
de notre correspondant

Depuis le mardi 23 août, on connaît le rapport de la commission d'enquête d'utilité publique du TGV-Nord. Elle confirme le choix du tracé fait par le gouvernement Chirac puis par le gouvernement Rocard. Ce tracé est celui établi par la SNCF en 1974. Il suit l'autoroute du Nord Paris-Lille après être passé par l'aéroport de Roissy. Il passe donc à 40 km à l'ouest d'Amiens, au grand désappointement des habitants de la capitale de la Picardie.

Ce rapport de cent pages parle souvent des Amiénois pour rendre hommage à leur opiniâtreté dans leur combat pour le TGV. Les commissaires écrivent notamment : « *Le combat qu'Amiens livre depuis plusieurs années et qui mobilise ses meilleures énergies est aussi un combat passionnel et, par là même, respectable. Les représentants des intérêts amiénois soulignent eux-mêmes la passion qui les anime. Ils ne veulent pas être laissés au loin des grands courants de développement.* »

Si Amiens est situé hors du circuit, y aura-t-il au moins une gare en Picardie ? Jusqu'à maintenant, on le croyait et on la situait vers la commune de Chaulnes. Mais la commission note : « *L'utilité de cette gare est difficile à constater dès lors que la SNCF n'a pas fixé, même grossièrement, le nombre de trains quotidiens qui la fréquenteraient et leur destination vers le nord, au-delà de Lille, et vers le sud.* »

Relier Amiens à la ligne TGV par une ligne normale est une chose. Construire jusqu'à Amiens une véritable ligne TGV en est une autre. La commission d'enquête reprend à son compte les promesses de MM. Chirac et Rocard. Une ligne TGV sera construite depuis la ligne Paris-Lille jusqu'à Amiens en partant d'un point situé un peu au sud de Roye. Mais cela ne pourrait se faire qu'à l'horizon de l'an 2000, ce qui paraît une éternité aux Amiénois.

M. C.

L'inflation et les déséquilibres commerciaux

La hausse des prix américains de juillet (+ 0,4%) traduit les premières conséquences de la sécheresse

Les prix de détail aux Etats-Unis ont augmenté de 0,4% en juillet, après des hausses de 0,3% en mai et juin. Sur un an (juillet 1988 comparé à juillet 1987), et après correction des variations saisonnières, la hausse est de 5,2%.

L'accélération de la hausse des prix en juillet s'explique en grande partie par une flambée des prix alimentaires : + 1,4% en un mois, soit la hausse mensuelle la plus forte enregistrée depuis quatre ans et demi. L'indice des prix commence à enregistrer les effets de la plus grave sécheresse qui ait frappé les Etats-Unis depuis les années 30. Les fruits et légumes ont par exemple augmenté de 4,7% en un mois. Les prix de l'essence (+ 0,7%), qui augmentent presque chaque été, ont également contribué au résultat de juillet. Si l'on exclut ces deux catégories de prix, l'indice a augmenté de 0,3% en juillet, soit moins vite qu'un juin (+ 0,4%).

Ce sont ces considérations qui ont fait accueillir l'indice de juillet plutôt favorablement à Wall Street, mais aussi par bon nombre d'économistes privés. Le Conference Board, principal institut patronal d'analystes américains, estime par exemple que, s'il y a « *un mouvement général de hausse des prix, l'inflation reste sous contrôle* ». « *La hausse est très raisonnable* », estime le patronat.

De leur côté, les commandes de biens durables à l'industrie ont chuté de 7% en juillet, ce qui est la plus forte baisse depuis avril 1984.

Ce résultat doit être relativisé, car il fait suite à une progression de 8,7% en juin, qui constituait elle-même un record depuis six ans. Cette forte variation d'un mois sur l'autre s'explique essentiellement par les commandes d'avions. Hors transport, le recul des commandes n'aurait été que de 0,9% en juillet, après une augmentation de 0,7% en juin.

Ces indices peuvent rassurer, dans la mesure où ils prouvent que la surchauffe dans laquelle se trouve des pans entiers de l'économie américaine est peut-être en train de se calmer.

La signature de la loi commerciale inquiète les partenaires des Etats-Unis

« Regrets » japonais, « profonde déception » coréenne, la loi commerciale signée le mardi 23 août par M. Ronald Reagan a ravivé, dès le lendemain, les craintes des partenaires des Etats-Unis. Le président à lui-même reconnu que cette loi, visant à renforcer la « *croissance et la compétitivité* » de l'économie américaine, contient « *un certain nombre de choses* [qu'il] *n'aime pas* » comme certaines taxes à l'importation. Mais il a fait de cette signature un symbole de la reconquête des marchés. Il se devait aussi d'aider le candidat Bush sur un sujet électoralement favorable aux démocrates.

Le lourd texte, de plus de 1 000 pages, désormais entériné par l'exécutif comme par le législatif, met fin à des mois de polémiques et a été débarrassé de ses clauses les plus agressivement protectionnistes. Le représentant spécial pour le commerce international, M. Clayton Yuetter, n'a pourtant pas réussi à rassurer les partenaires de Washington qui décèlent dans cette législation des éléments dangereux et contraires au libre-échange. « *Ils n'ont rien à craindre* » tant qu'ils respectent « *les lois du commerce international* », a affirmé M. Yeutter.

Reste à savoir quelle définition le prochain président américain et son équipe adopteront quant aux « *pratiques déloyales* » dont ce « *trade bill* » prémunit les Etats-Unis en offrant des possibilités de mesures de rétorsion. Durant une conférence de presse organisée, mardi 23 août, par satellite avec l'Europe, le sous-secrétaire américain au commerce international, M. Allen Moore a estimé que l'attitude de M. Durakis, le candidat démocrate, serait « *plus activiste, agressif* » que son concurrent républicain Bush. Cette remarque, naturelle de la part d'un membre de l'équipe républicaine, confirme toutefois que la nouvelle législation, dans les mains de dirigeants protectionnistes pourrait se révéler une arme redoutable. M. Moore s'est contenté de répondre aux critiques des dirigeants français en dénonçant « *un médiocre travail dans leurs services* » et à appeler la France et l'Europe à parfaire leur connaissance de la nouvelle loi. Au moins ce texte doit-il permettre au président américain d'adopter rapidement les accords conclus dans le cadre des négociations commerciales actuelles de l'Uruguay Round.

Excédent commercial record en RFA en juin

L'excédent commercial record de 14,2 milliards de marks (47,3 milliards de francs) enregistré par la RFA en juin est trop beau pour ne pas être encombrant. Alors que chacun plaide en faveur d'une réduction des déséquilibres entre les déficits américains et les excédents allemands ou japonais, la RFA fait, pour une fois, figure de mauvais élève. Les soldes positifs de son commerce extérieur s'accumulent alors que les Japonais commencent à parvenir à réduire les leurs.

Certes, on ne peut donner à un résultat mensuel une importance démesurée. Il n'empêche qu'après l'excédent de 10,3 milliards de marks enregistré en mai, les Allemands eux-mêmes ont été surpris par l'ampleur de la progression des exportations (19% par rapport à juin 1987). Les importations ont, elles aussi, augmenté, mais dans des proportions nettement plus modestes, 6,8% par rapport à juin de l'an dernier. Au rythme des derniers mois, on voit mal comment Bonn parviendra à tenir ses engagements internationaux et à réduire un excédent commercial qui avait totalisé en 1987 117,5 milliards de marks, la barre des 120 milliards pourrait, en fait, être tranquillement dépassée.

Cette évolution est jugée malsaine par nombre d'économistes allemands ; recentrée sur la demande interne depuis, la croissance reste encore trop dépendante à leurs yeux du commerce extérieur, autrement dit des exportations.

La remontée du dollar et l'affaiblissement du mark n'a fait que renforcer ce phénomène. Le président de l'Office fédéral des statistiques l'a rappelé. Mais les exportateurs n'ont pas profité uniquement d'un taux de change devenu plus favorable. Ils ont apparemment tiré partie du regain des échanges internationaux dans leur ensemble. Un phénomène que les Etats-Unis risquent de connaître dans le sens inverse si la monnaie américaine reste trop ferme. Les analystes prévoient déjà une rechute des résultats du commerce extérieur d'ici à quelques mois si la hausse du billet vert ne s'apaise pas.

FONCTION PUBLIQUE

L'application de la loi d'amnistie

Pas de reconstitution de carrière

L'amnistie ne s'exerce pas tout à fait de la même façon pour les fonctionnaires que pour les salariés du secteur privé ou des entreprises publiques : c'est ce qui ressort d'une circulaire de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique. Datée du 29 juillet, comme celle du ministre du travail pour les autres salariés (*le Monde* du 31 juillet), elle a été publiée seulement le mardi 23 août au *Journal officiel*.

Pour les fonctionnaires, plusieurs cas sont distingués. « *La loi n'oblige pas à réintégrer* » les fonctionnaires définitivement révoqués ; elle permet seulement de le faire pour certains « *par mesure de bienveillance* » (comme pour les salariés du privé licenciés). En revanche, ceux qui sont actuellement exclus temporairement pour faute « *doivent être réintégrés* » à compter de la date de la loi d'amnistie. Les fonctionnaires suspendus à la suite d'une sanction disciplinaire ou professionnelle sont aussi réintégrés, ainsi que ceux qui l'étaient en raison de poursuites pénales, à condition que l'infraction à l'origine des poursuites entre dans le cadre de la loi d'amnistie.

Mais dans tous les cas il n'y aura pas de reconstitution de carrière : l'amnistie efface la peine mais pas la faute, dit-on en substance au ministère de la fonction publique. C'est le seul point, affirme-t-on, où les dispositions actuelles se différencient de celles de 1981 : à cette date, on avait voulu régler des cas en suspens depuis des années (depuis la période de la guerre d'Algérie, voire avant) ; cette fois on est revenu à la règle générale.

Les différences avec le privé tiennent, explique-t-on, à la situation de la fonction publique. Le nombre de fonctionnaires frappés d'une exclusion temporaire ou d'une révocation n'est pas connu, car les sanctions disciplinaires ne sont pas centralisées, mais les révocations définitives se comptent chaque année sur les doigts de la main : il s'agit pour l'essentiel de gens ayant commis des détournements de fonds, et il n'y a pas de syndicalistes parmi eux. Par ailleurs, dans la fonction publique, il existe des conseils de discipline et des instances paritaires où les syndicats sont présents, et des possibilités de recours. C'est ce qui a amené à ne pas élargir l'amnistie aux sanctions en matière de notation ou d'avancement qui ont pu frapper des syndicalistes, comme l'auraient souhaité certains syndicats, notamment la CGT.

Les fédérations de fonctionnaires CGT premières organisations à réagir à la publication de la circulaire, estiment que le gouvernement a « *fait le choix d'une interprétation restrictive de la loi en refusant l'automaticité de la réintégration des fonctionnaires licenciés et le principe de toute reconstitution de carrière* ».

Pour elles, la circulaire est « *la démonstration d'une volonté politique au plus haut niveau qui encourage les attitudes répressives des directions du patronat* », et elles affirment que « *les fonctionnaires ne se laisseront pas intimider* ».

G. H.

ÉTRANGER

SOCIAL

Dix semaines de conflit sur

Le GIE

Économie

ÉTRANGER

Au Pérou

L'économie souterraine représente jusqu'à 40 % de la production

LIMA
de notre correspondant

Lima est méconnaissable depuis que les provinciaux ont déferlé sur la capitale. En quarante ans, le nombre de ses habitants a été multiplié par dix. Elle s'est « *cholifiée* », du mot « *cholo* », un terme raciste qui désigne péjorativement ceux qui, venus des Andes, ne sont pas blancs. L'oligarchie a abandonné, atterrée, l'ex-« ville-jardin », devenue « Lima l'horrible », pour se replier dans les quartiers périphériques.

Sans argent, sans logement, sans travail, les émigrants ont dû inventer une stratégie pour survivre sur ce bout de désert hostile, en marge d'une légalité trop onéreuse. Ce monde officieux, souterrain, « informel », a grandi comme un champignon. *Il représente aujourd'hui 40 %* du produit intérieur brut (PIB) et 60 % des heures de travail, selon les statistiques de l'Institut liberté et démocratie (ILD), il fait tourner 52 % du commerce, 25 % de l'industrie, 12 % des transports, 11 % des services et 6 % de la construction (1).

L'importance de cette activité marginale explique pourquoi le *Pérou bat tous les records continentaux d'évasion fiscale* : 21 millions d'habitants et seulement 300 000 contribuables, c'est dire que 1,5 % de la population paye un impôt sur le revenu, contre 43,2 % au Chili. 0,7 % paye un impôt sur les ventes contre 32,2 % au Chili. Elle fausse aussi les calculs. Pour l'ILD, le Pérou est plus riche que ne le révèlent ses comptes, et les taux de chômage et de sous-emploi sont irréels. Officiellement, seul un tiers de la population active est employé de façon adéquate. Le paysan des Andes qui monte à la capitale ne trouve pas de travail. Le chômeur ne reçoit pas une pension de soutien. Les deux sont obligés par la force des choses *de prendre un des* 10 000 petits métiers qui peuvent être exercés grâce à la seule force des bras ou à l'ingéniosité. Le tiers *n'utilise pas d'outils*, et la petite minorité qui à recours à des machines les a acquises, lorsqu'elles ne sont pas de sa fabrication. Les deux tiers travaillent sur la voie publique, chez eux ou chez les clients. Les dépenses sont donc minimes pour créer un emploi dans l'économie souterraine, alors qu'il faut compter plus de 10 000 dollars pour créer un emploi dans le secteur officiel.

Huit cents bidonvilles

Le travail « noir » est le corollaire du *sous-développement*, du *décalage* entre la législation et la réalité et la conséquence de l'excès de bureaucratie. A titre d'exemple, selon *l'ILD*, pour acquérir un lopin de terre il faut réaliser deux cent sept démarches qui prennent trois ans. Et il faut sept ans pour obtenir le permis de construire.

Il y a trente ans, une cinquantaine de bidonvilles avait été recensés *dans la capitale. Aujourd'hui*, on en dénombre plus de huit cents, qui abritent 40 % de la population liménienne. Une population, qui, chaque année, augmente de plus de 200 000 habitants. Peu à peu, chacun espère construire en dur sa propre maisonnette.

La collectivité, elle, s'attaque parallèlement à l'édification des locaux communs, des écoles, de l'église, du dispensaire, du marché, du cinéma, à l'installation de l'électricité, de l'eau, du tout-à-l'égout. Cette infrastructure, montée brique *après brique* en une *trentaine* d'années, représente un investissement accumulé de 8 milliards de dollars. C'est cent fois plus que ce qu'a fait l'Etat pendant ce même temps.

Les bidonvilles sont rejetés toujours plus loin dans le désert, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres du centre-ville. Le problème du logement résolu, l'émigrant doit trouver *une solution pour le transport.* Les bus-pirates contrôlent actuellement 95 % du transport urbain. L'investissement en véhicules et en infrastructure *dépasse le milliard de dollars.*

Les taxis-pirates jouent aussi un rôle important. Deux sur trois sont « au noir ». N'importe quel chauffeur peut transformer sa voiture en taxi, pour quelques heures. Il lui suffit de mettre une étiquette sur le *pare-brise indiquent « taxi »*. Le *prix* de la course se marchande avec le client. Ce travail, effectué après les heures de bureau, arrondit les fins de mois de nombreux fonctionnaires.

10 % de pots-de-vin

Mais c'est dans la branche du *commerce que* la *plus grande partie* des émigrants ont trouvé un gagne-pain. Ils sont soit vendeurs à la sauvette — ce sont les « ambulants » qui ont envahi, et prolétarisé, le cœur de Lima, soit vendeurs stables, disposant d'un étalage sur la voie publique, ou dans un marché. Le revenu net, *per capita*, de l'ambulant, est en moyenne supérieur au SMIG. Le vendeur stable, comme celui du *marché de « Polvos Azules », situé* juste derrière le palais présidentiel, gagne souvent plus qu'un professeur d'université. Et celui qui vend des marchandises de contrebande a un salaire de ministre. Pour ne pas être inquiété par la police, il doit cependant destiner un dixième de son gain aux pots-de-vin.

Selon l'ILD, ce secteur réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à *300 millions de dollars. Les* ambulants sont plus de 300 000 dans la capitale, où ils alimentent et habillent la plus grande partie de la population. Ils écoulent d'ailleurs, une partie de la production de petites entreprises qui essaient ainsi d'échapper aux impôts.

La bureaucratie a poussé nombre d'industriels en herbe à fuir l'économie officielle qui déserte aussi le marché des capitaux.

C'est ce qu'on appelle au Pérou la « *super banque* » ou la « *banque du deuxième étage* ». D'après des calculs de la supérintendance des banques et assurances, elle brasse de façon souterraine 12 milliards de dollars, un chiffre trois fois supérieur à celui des institutions bancaires qui ont pignon sur rue. Les placements lui rapportent un gain de 250 % à 300 % par an, car les taux d'intérêt sont usuraires, mais les informels sont bien obligés d'y *recourir puisque* la banque commerciale ne leur accorde pas de crédits, faute de garanties. Une des conséquences néfastes du fonctionnement de cette « super-banque » est qu'elle alimente la spirale inflationniste en élevant les coûts financiers et les coûts de production des biens de consommation.

Le capitalisme des pauvres

« *Avec l'audace et la créativité dont font preuve les informels, s'ils pouvaient obtenir des crédits légalement, ils feraient des merveilles* », commentait Hernando de Soto, qui proposait comme solution l'« *hypothèque populaire* ». Celle-ci vient d'être adoptée par le gouvernement, et, dans l'avenir, n'importe quel citoyen devrait pouvoir recevoir un prêt grâce à l'hypothèque d'un bien mobilier ou immobilier de sa propriété, même si celui-ci n'est pas légalement reconnu.

Est-ce à dire, qu'en « blanchissant » le travail au « noir » secteur informel, le Pérou va pouvoir résoudre ses problèmes de sous-développement ? Le tableau brossé par le directeur de l'ILD, dans son livre intitulé *l'Autre sentier* — par opposition au Sentier lumineux, mouvement guérillero qui a pris les armes il y a huit ans — *fait un peu* penser aux tableaux à l'atmosphère bucolique décrivant le monde paysan au Moyen-Age.

Tout n'est pas rose pour les informels. Le capitalisme des pauvres présente plusieurs inconvénients, à commencer par la sur-exploitation de la main-d'œuvre et la violation du droit du travail. L'autre inconvénient majeur est qu'il prive l'Etat d'une quantité considérable de ressources et peut entraîner à moyen terme un débordement général, social, économique et politique. Pour s'en convaincre, il suffit de passer en revue l'importance croissante dans l'économie péruvienne de l'activité camouflée numéro un : la cocaïne.

Trois cent mille personnes dépendent directement de *la culture de la* coca qui s'effectue sur plus de 200 000 hectares (l'entreprise nationale de la coca, ENACO, qui a le monopole officiel de la commercialisation de la feuille, n'a sur ses registres que vingt-cinq mille producteurs qui cultivent 18 000 hectares). La production de coca est estimée à 300 millions de kilos, ce qui représente une valeur de 1 milliard de dollars. *Si la feuille est transformée* en PBC, pâte de base de la cocaïne ou sulfate, cette valeur est alors multipliée par trois, un montant qui est *supérieur à la totalité* des exportations péruviennes.

Les coca-dollars sont blanchis ouvertement dans la rue Ocona. Ce Wall Street local a d'ailleurs dû être officialisé en mars dernier par le président Garcia, car les réserves de la Banque centrale sont en « rouge » de près de 300 millions de dollars. La rue Ocona est *fréquentée* par les industriels qui doivent importer des pièces de rechange, par les touristes, et dit-on, par les émissaires de la Banque centrale.

NICOLE BONNET.

(1) Les chiffres avancés par l'ILD sont contestés par plusieurs institutions, notamment par l'Organisation internationale du travail. Daniel Carbonetto, conseiller du président Garcia, estime que le secteur moderne de l'économie contribue à la formation de 80 % du PNB.

SOCIAL

Dix semaines de conflit sur la « dalle » à Montparnasse

Le GIE paie moins

Le chantier de la gare parisienne du TGV Atlantique est au point mort depuis dix semaines et aucune perspective de sortie du conflit ne se dessine. Les « couleurs de béton » de la dalle Montparnasse réclament des augmentations de salaires et des indemnités de grands déplacements. Mais leur employeur, le groupement d'intérêt économique Couverture Montparnasse, *ne semble pas prêt de céder.* La tâche du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, qui vient de rentrer de vacances, s'annonce difficile.

Le stand des grévistes, installé sur la droite des quais de la gare Montparnasse, est plutôt discret. Une estrade, une table où s'empilent des exemplaires de *la Vie ouvrière*, (organe de la CGT) quelques banderoles et un long ruban de papier bleu où sont consignées les signatures de soutien. Seule la voix du gréviste au micro signale la présence du stand au milieu du va-et-vient des voyageurs. Une caisse de solidarité est posée en bout de table. « *En moyenne, on récolte 300 à 500 francs* », raconte l'un des grévistes. Pas de quoi permettre aux ouvriers de payer leurs repas. Heureusement, les déjeuners sont fournis par des syndicats solidaires : un appoint non négligeable après dix semaines de grève.

Lorsqu'ils déclenchent le mouvement *le 20 juin dernier*, la centaine de salariés du GIE, parmi lesquels la CGT est majoritaire, ont trois revendications : une augmentation des salaires de 1 000 francs, le treizième mois et des indemnités de grand déplacement. La direction répond dès le lendemain en proposant une prime mensuelle indexée sur la production de béton et une prime d'intéressement liée aux objectifs du chantier. Offres rejetées. Les conditions d'embauche des cent dix-sept salariés du Groupement d'intérêt économique créé pour ce chantier sont rapidement apparues *inacceptables* par rapport à celles des trois cents ouvriers détachés par les six grandes entreprises (Bouygues, Chagnaud, Chantiers modernes, Dumez, GTM et Nord France), titulaires du contrat pour la construction *de la gare* du TGV-Atlantique. D'autant que ce sont ces six sociétés que l'on retrouve dans le GIE.

Les employeurs expliquent les écarts de salaires (de 1 000 à 3 000 francs entre les salariés du GIE et ceux des entreprises selon les grévistes), par l'ancienneté des ouvriers au sein des sociétés titulaires du contrat ; d'autre part, le recrutement ayant volontairement été limité à la région parisienne, les indemnités de déplacement ne se *justifient pas.*

37 francs contre 40 francs de l'heure

Une présentation qui passe sous silence les contraintes et les choix forcés. « *Je travaillais sur le chantier du Louvre, chez Dumez*, raconte un ouvrier, *mon contrat se terminait. Ils m'ont proposé de venir ici, mais à 37 francs de l'heure contre 40 francs auparavant. J'ai accepté, car personne n'a envie de se retrouver au chômage.* » De même, pour satisfaire aux critères d'embauche, il a donné comme adresse celle d'un foyer parisien alors qu'il réside sur Grenoble. « *J'ai droit aux indemnités*, se plaint-il, *car j'ai deux loyers à payer.* » Ils seraient plus d'une vingtaine dans le même cas et leur employeur leur a proposé de payer... leur déménagement. Un dialogue de sourds qui a contribué à durcir le conflit.

Après les échecs des premières entrevues, *le GIE assigne en référé* quinze membres du piquet de grève. Le 6 juillet, le juge reconnaît qu'il y a « *atteinte à la liberté du travail* » et nomme un médiateur, M. Jean-Pierre Mignot. Après négociations, le GIE accepte le principe d'une prime mensuelle garantie de 500 francs, et les grévistes envisagent une fourchette de discussion de 500 à 1 000 francs. Mais le conflit s'enlise dans la torpeur estivale, d'autant que le médiateur part en vacances.

M. Mignot vient de rentrer, mais entre-temps, le GIE a renouvelé son assignation en référé. Par une ordonnance du 19 août, le juge a décidé *l'évacuation* du piquet de grève, M. Demilcamps, le chef de chantier, l'a signifié aux grévistes mardi matin, mais il n'a pas pu permettre aux non-grévistes qui l'accompagnaient de pénétrer sur le chantier. Après dix semaines de grève, les grévistes ne sont pas décidés à « *se laisser faire* ».

FANNY GUIBERT.

REPÈRES

Aéroports

L'Europe manque de pistes

L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe cent soixante-douze compagnies, demande aux gouvernements européens de remédier à la congestion du trafic en construisant de nouvelles pistes d'atterrissage. L'IATA a dénombré trente-cinq aéroports *fonctionnant à la limite de leur capacité.* Six d'entre eux connaissent des engorgements graves, faute de pistes. Il s'agit de Munich, Francfort, Düsseldorf, Londres-Gatwick, Londres-Heathrow et Milan. A Rome-Fiumicino, c'est l'aérogare qui est trop exiguë.

En attendant ces améliorations d'infrastructures, l'IATA préconise une meilleure coordination du contrôle de la navigation, une extension de l'espace aérien civil en période de pointe et la levée des restrictions sur les vols de nuit pour les avions respectant les normes de bruit maximum.

Grande-Bretagne

La croissance économique s'accélère...

Le produit intérieur brut britannique a progressé au deuxième trimestre de 1,3 % par rapport aux trois mois précédents et de 5,2 % par rapport au trimestre correspondant de 1987, indique l'Office central des statistiques. Cette croissance économique intervient après une hausse du PIB de 0,7 % au premier trimestre.

... et le déficit des comptes courants se creuse

Le déficit de la balance des paiements courants britannique a atteint 2,5 milliards de livres en *1987*, selon *le Livre rose* publié par l'Office central des statistiques. La dégradation de la balance courante a été constante ces dernières années : excédentaire de 3,3 milliards de livres en 1985, cette balance est devenue déficitaire de 200 millions en 1986. L'an dernier, le déficit du commerce extérieur, 10,2 milliards *de livres contre 8,7 milliards un an* auparavant, n'a pu être compensé par l'excédent des recettes invisibles (fret, tourisme...) de 7,7 milliards contre 8,5 milliards en 1986.

Logements

69,6 % ont tout le confort

Selon l'enquête-logement menée fin 1984 par l'INSEE sur trente-huit mille logements représentatifs de l'ensemble des logements existant, 69,6 % des logements ont tout le confort (WC, salle de bains, chauffage central) *et moins d'un logement* sur six (15 %) n'a pas à la fois un WC intérieur et une baignoire ou une douche. Le nombre total de logements dépasse vingt-quatre millions, dont plus de vingt millions (82,9 %) sont des résidences principales. En 1984, 51,2 % des ménages sont *propriétaires de leur logement* (contre 46,6 % en 1978), dont près de la moitié sont « *accédants à la propriété* », c'est-à-dire remboursent des emprunts. La proportion de ménages s'estimant mal logés continue de diminuer : 10,2 % en 1984 contre 13,3 % en 1978 et 15,2 % en 1973.

● **Les Jardins d'Arcadie (résidences 3e âge) s'implantent en Belgique.** — Le promoteur français Hervé Picot a annoncé récemment que sa société les Jardins d'Arcadie (résidences pour les personnes du 3e âge) allait s'implanter en Belgique. M. Picot va lancer, à la fin du quatrième trimestre de cette année, une *résidence « Jardins d'Arcadie »* dans l'un des quartiers résidentiels de Bruxelles. En février dernier le promoteur avait annoncé que sa société allait pratiquement *doubler son* chiffre d'affaires en 1988 grâce à son développement à l'étranger (Espagne, Italie, Brésil, Canada et Portugal). En 1988, les Jardins d'Arcadie devraient réaliser un chiffre d'affaires total de 930 millions de francs (dont 450 en France) contre 480 en 1987.

● **Saint-Gobain détient 5,6 % de Suez.** — A la suite de l'augmentation de capital de Suez qui lui était réservée, le groupe Sain-Gobain détient désormais 5,61 % du capital de la Compagnie financière de Suez. Sa participation est passée de 2,262 millions d'actions à 4,695 millions d'actions Suez.

Marchés financiers

En rachetant les intérêts d'ICI

Rhône-Poulenc prend 10 % du marché mondial des silicones

Les grandes manœuvres ont repris dans l'industrie des silicones. Rhône-Poulenc, numéro un de la chimie en France, vient de conclure un accord avec le géant britannique ICI, afin de racheter toutes ses activités dans ce secteur. Le prix de cession a été fixé à 30 millions de livres (330 millions de francs).

Déjà leader des silicones en 1987, avec 10 % du marché européen, la firme française avait une première fois renforcé ses positions au printemps dernier en rachetant la société espagnole Siliconas Hispania (125 millions de francs de chiffre d'affaires). Mais sa nouvelle acquisition est autrement plus conséquente. Numéro trois en Europe, ICI Silicones ouvre non seulement les portes du Royaume-Uni à sa nouvelle maison mère, mais lui apporte en même temps une part de 4 % à 5 % environ du marché.

Le groupe français conforte non seulement sa position sur le Vieux Continent, mais aussi sa troisième place internationale, avec désormais une part de 10 % du marché mondial évalué environ 2,7 milliards de dollars (17,3 milliards de francs). Il se rapproche ainsi des deux géants américains, Dow Corning (33 %) et GE-Carbide (24 %), nouvelle entreprise constituée en juin par la fusion des intérêts d'Union Carbide et de General Electric (*le Monde* du 2 juin).

Ce nouveau rapprochement n'est pas une surprise. ICI Silicones était de trop petite dimension pour lutter efficacement contre la concurrence. D'autres opérations de ce type sont prévisibles. Les deux allemands Wacker et Goldsmith n'ont pas, eux non plus, la taille requise. Bayer, le numéro deux européen, pourrait bien leur offrir une aide secourable.

Pourquoi de telles manœuvres ? Les enjeux sont considérables. Dérivées du silicium, les silicones ont des applications multiples. Ce sont de véritables matériaux stratégiques, bons à tout faire. Elles sont utilisées aussi bien dans la fabrication de stratifiés pour l'isolation électrique à très haute température, que comme fluides amortisseurs dans les trains d'atterrissage des avions. Grâce à leur propriété hydrofuge, leur utilisation a été étendue aux industries du textile, du cuir et du bâtiment. Les silicones sont également incorporées dans les cosmétiques, certains produits pharmaceutiques, dans des produits d'entretien, des mastics, des lubrifiants haute température et, dernier cri de la technologie, dans les huiles de frein. Pour l'instant, seuls les véhicules militaires sont intéressés. Mais, à terme, c'est toute l'industrie automobile qui sera concernée. Ajoutons que, comme élastomère vulcanisable à froid ou à chaud, les silicones trouvent des applications dans la construction aéronautique, l'industrie nucléaire, la chirurgie, l'énergie solaire et, bien sûr, l'automobile.

Le marché des silicones (500 000 tonnes) est grossièrement partagé entre les Etats-Unis (50 %), l'Europe (25 %), et le Japon (17 %), où les trois premiers producteurs sont Shinetsu, Toray (associé à Dow Corning) et Toshiba (associé à GE Carbide). A l'évidence, en rachetant ICI Silicones, Rhône-Poulenc a voulu couper l'herbe sous le pied à concurrence toujours à l'affût des bonnes affaires.

ANDRÉ DESSOT.

La Générale de Belgique conforte sa position dans les Assurances générales

La Société générale de Belgique, dont le groupe français Suez est aujourd'hui le premier actionnaire, après une bataille boursière mémorable au cours du printemps, vient de renforcer sa participation dans les Assurances générales, premier assureur belge. La SGB, qui détenait déjà 14 % des AG, a acheté 8 % supplémentaires en acquérant la participation que détenait la SODECOM, une société de portefeuille, actionnaire elle-même de la Générale de Belgique.

La SODECOM s'était lourdement endettée (près de 60 milliards de francs belges) en souscrivant en janvier dernier à la totalité de l'augmentation de capital de la Générale de Belgique. La SODECOM avait également racheté six millions d'actions SGB que détenait Cérus, la holding de M. Carlo De Benedetti, un des protagonistes de la bataille pour la prise de contrôle de la SGB.

Darty : une mise au point

Le groupe Darty tient à préciser que la fusion entre la Financière Darty et les Etablissements Darty et fils ne pourra pas être envisagée avant un délai minimum de cinq ans.

Darty, qui vient d'être l'objet d'une reprise de l'entreprise par ses salariés (RES), fait cette mise au point à la suite de rumeurs selon lesquelles la forte hausse de l'action Darty ces derniers jours à la Bourse aurait été due, notamment, aux achats effectués par le groupe Darty pour diluer la participation des actionnaires minoritaires (moins de 5 %) lors de la fusion. L'action Darty, qui avait progressé de 15 % à la fin de la semaine dernière et de 10 % lundi, a encore été vivement recherchée mardi 23 août, gagnant 7,8 % à 520 F, avec 68 905 titres échangés. La RES a été réalisée sur la base de 400 F l'action.

Le groupe tient d'autre part à préciser que la Financière Darty détient 95,2 % du total des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire des Etablissements Darty et fils « comme cela a pu être vérifié lors des dernières assemblées du 17 août ».

La Financière Darty n'a jamais acheté d'actions ordinaires à plus de 400 F et d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote à plus 300 F, précise-t-on encore chez Darty.

NEW-YORK, 23 août =

Jeu égal

Après son repli de début de semaine, le marché new-yorkais a marqué le pas mardi. Durant la majeure partie de la séance, l'indice des industrielles a fluctué autour de son niveau de la veille pour finalement s'établir à 1 989,33 (– 0,89 point).

Le bilan de la journée a été moins partagé avec une majorité de baisses. Sur 1 923 valeurs traitées, 793 ont en effet fléchi, alors que 557 ont monté et 573 n'ont pas varié.

Mais de l'avis des professionnels, ces statistiques n'ont pas revêtu une très grande importance vu la maigreur des transactions. Les courants d'affaires ont encore diminué avec 119,54 millions de titres échangés contre 122,25 millions la veille.

Rassurés par la hausse contenue des prix de détail en juillet, les investisseurs sont, pour la plupart, restés l'arme au pied. « *Tout se passe comme s'il y avait une grève des acheteurs* », disait le directeur du service « placements » d'une grande banque. Quelqu'un notait l'intérêt inhabituel qui commençait à se concentrer sur les valeurs bancaires. « *Le phénomène pourrait bien présager une détente sur le front des taux d'intérêt.* » La Bourse prendrait-elle ses désirs pour des réalités ?

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Alcoa	48 1/4	48 1/2
A.T.T.	24 1/8	24 3/8
Boeing	57 1/2	56 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	78 3/4	79 1/8
Eastman Kodak	42 5/8	42
Exxon	45	45 1/4
Ford	46 7/8	47 3/8
General Electric	39 1/8	39 1/8
General Motors	71 1/8	72 1/4
Goodyear	58 3/4	58
I.B.M.	110 3/4	110 7/8
I.T.T.	46 5/8	46 1/2
Mobil Oil	42 1/8	42 5/8
Pfizer	51	51
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	45 1/2	45 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	88 7/8	87 3/4
Union Carbide	21 3/8	21 1/8
U.S.X.	26 5/8	27 1/4
Westinghouse	49 1/8	49 1/8
Xerox Corp.	53	52 7/8

PARIS, 23 août ⬇

Baisse

Encore plus ou moins stable en début de semaine, la Bourse de Paris s'est sensiblement alourdie mardi. Amorcé dès l'ouverture matinale (– 1,17 %), le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance en s'accélérant quelque peu. En fin d'après-midi, l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,09 %.

Pratiquement toutes les grandes vedettes du « support » (marché des options) ont écopé. Et avec elles bien d'autres ténors de la cote.

La liquidation générale du mois d'août, qui avait lieu ce jour, n'explique pas tout. Comme toutes les autres places financières internationales, New-York et Tokyo en particulier, Paris a peur de l'inflation. Les investisseurs et les opérateurs étaient nombreux rue Vivienne à attendre avec impatience la publication de l'indice des prix de détail aux Etats-Unis pour juillet. Beaucoup craignaient qu'avec les premiers effets de la sécheresse outre-Atlantique, cet indice ne monte de 0,5 %, voire de 0,6 % (0,3 % en juin), donnant ainsi le signal à une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

En fait, cet indice n'a progressé que de 0,4 %, réservant donc une assez bonne nouvelle aux marchés.

Les plus pessimistes estiment que les actions françaises sont en position de perdre 5 % de valeur pour revenir au niveau 320 de l'indice, à partir duquel elles pourraient rebondir. D'autres, s'appuyant sur les graphiques, pensent que la tendance va aller doucement en s'amolissant. Pour l'instant, sauf imprévu de dernière minute, la Bourse de Paris va boucler sa cinquième liquidation gagnante consécutive. De très peu certes (+ 0,5 %), mais, psychologiquement parlant, l'essentiel n'est-il pas que le résultat soit positif ?

Pernod-Ricard a de nouveau été très entouré.

LONDRES, 23 août ⬇

Recul sensible

Dans une ambiance morose, le Stock Exchange de Londres a, mardi, cédé un terrain appréciable, malgré une petite réduction des pertes en fin de séance. L'indice Footsie des cent valeurs a abandonné 14,4 points à 1 817,9.

Tous les facteurs étaient réunis pour faire de la séance de mardi une des plus médiocres du mois. En effet, la forte baisse de Wall Street la séance précédente, le recul de Tokyo en début de matinée, l'annonce d'une nette progression du PIB au deuxième trimestre et les craintes d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt ont dissuadé les investisseurs de faire des achats.

Le marché est également devenu nerveux dans l'attente de la publication des chiffres de la balance des paiements courants britannique jeudi.

Quelque 319 millions de titres ont été échangés. La plupart des secteurs ont accusé des pertes. Les valeurs internationales, les pétrolières, des assurances et les pharmaceutiques ont particulièrement été touchées. English China Clays (ECC) a bondi de 18 pence à 477 après l'annonce par Sir Brierley de sa prise de participation de 4,2 % dans la compagnie. A la suite de rumeurs relatives à la participation de Robert Maxwell dans le capital du groupe, De la Rue a gagné 8 pence à 484.

TOKYO, 24 août ⬇

Prudence

La prudence était de mise mercredi à la Bourse de Tokyo où, après une légère hausse initiale, la cote a cédé du terrain à la suite des prises de bénéfice.

Dans un marché calme, l'indice Nikkeï a perdu 120,28 points, soit 0,43 % à 2 779,67 yens.

Les opérateurs attendent des décisions de la Bundesbank jeudi, indiquaient les analystes. La Banque centrale allemande pourrait en effet décider de monter ses taux d'intérêt après le récent relèvement des taux en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Dans ce contexte, les intervenants ont donc préféré réaliser quelques ventes bénéficiaires, précisaient les boursiers.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Akaï	611	605
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 570	1 500
Fuji Bank	3 150	3 140
Honda Motors	2 280	2 210
Matsushita Electric	2 760	2 710
Mitsubishi Heavy	915	893
Sony Corp.	6 910	6 800
Toyota Motors	2 790	2 740

FAITS ET RÉSULTATS

● **Texon France passe sous le contrôle de Sopatex.** – Texon France, fabricant morbihanais de séparateurs de batteries de démarrage, vient d'être revendu par le groupe américain Emhart à la société Sopatex, contrôlée par l'ancien directeur de Texon, M. Hervé Nicolle. Texon France, qui se veut le numéro deux européen dans son domaine, est rebaptisé Axhom Industries et devrait réaliser l'an prochain un chiffre d'affaires de 105 millions de francs. Cette cession est intervenue après que, sur décision de Emhart, les activités chaussures de Texon France eussent été transférées à une autre filiale du groupe implantée à Cholet (Maine-et-Loire). La compression d'effectif (quarante et un emplois à Saint-Rivalain) qui en a découlé a fait l'objet d'un plan social avec notamment des préretraites.

● **La compagnie La Hénin va céder la CEGEP.** – La compagnie La Hénin va céder sa participation de 58,80 % du capital de la CEGEP, filiale spécialisée dans les centres commerciaux, à un groupe financier international conduit par la Banque Cantrade, de Lausanne, et la Financière Fransad, de Genève, pour une somme totale de 754 millions de francs. Cette opération est soumise à l'agrément du Trésor, comme tous les investissements étrangers en France.

● **Wickes accepte d'être racheté par un groupe d'investisseurs.** – Wickes, groupe industriel diversifié, a, en principe, accepté de céder 83 % de son capital pour 478,2 millions de dollars à un groupe d'investisseurs conduit par son président, M. Stanford Sogoloff. La firme d'investissement new-yorkaise, Drexel Burnham Lambert Inc., participant à cette opération, a estimé que le groupe acheteur, baptisé WII Holdings Corp., avait toutes les capacités de financer ce rachat effectué par effet de levier (*leveraged buy out*). Ce mécanisme permet de lever des fonds en empruntant sur les actifs de la firme rachetée.

L'acheteur de Wickes devra prendre à son compte un passif de 2,1 milliards de dollars. Le groupe, sorti de la faillite il y a un peu plus de trois ans, a enregistré une perte de 12,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 1988 contre un bénéfice de 18,9 millions pour la période correspondante de 1987. Le chiffre d'affaires du groupe, en progression, a atteint 937,9 millions de dollars au deuxième trimestre contre 865 millions.

● **Sensible hausse du chiffre d'affaires de Miele.** – Le fabricant ouest-allemand d'électroménager Miele, spécialisé dans les produits haut de gamme, annonce un chiffre d'affaires consolidé de 2,4 milliards de deutschemarks (près de 8 milliards de francs) pour son exercice 1987-1988 clos le 30 juin dernier, en hausse de 11,8 % par rapport à l'exercice précédent. Miele a vendu 2,2 millions d'appareils électroménagers pendant l'exercice sous revue, battant largement le record historique qu'elle avait déjà atteint en 1986-1987 (2 millions d'unités vendues). Ses ventes à l'étrange, ont progressé de 14 %. Elles ont représenté 54 % du chiffre d'affaires total. La société a enregistré une forte croissance de ses ventes dans les deux nouveaux pays membres de la CEE, l'Espagne et le Portugal. Sur le marché ouest-allemand, Miele annonce une croissance de son chiffre d'affaires de 9,2 %, supérieure à celle de la branche.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	320	320	IN2	178	173
Arnault & Associés	535	530	Int. Metal Service	353 60	367
Asystel	242	245	La Commande Electro.	304 50	317
B.A.C.	435	440	Le gd livre du mois	270	269 20
B. Demachy & Assoc.	390	395 20	Loca Investissement	255	256
B.I.C.M.	530	549	Locamic	....	181
B.I.P.	....	540	Medie Immobilier	....	289
Boiron	376	376	Metallurg. Minière	130	133
Bolloré Technologies	855	851	Métrologie Internat.	415	415
Buitoni	1050	1050	Métroservice	124	124
Câbles de Lyon	1401	1401	M.M.B.M.	538	530
Calberson	740	750	Molex	227	221
Canal Plus	585	581	Navale-Delmas	....	630
Cardif	854	820	Olivetti-Logabax	....	180
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	260	Om. Gest.Fin.	300 10	302
C.A.T.C.	125	127 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 80	98
C.D.M.E.	930	949	Prévoyance Assurance	399	405
C. Equip. Elect.	290	290	Publicat. Filipacchi	....	428
C.E.G.I.D.	740	744	Razel	780	790
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1282
C.E.P.-Communication	1451	1460	St-Honoré Matignon	176	177
C.G.I. Informatique	720	710	S.C.G.P.M.	....	305
Ciments d'Origny	541	520	Segin	374	371
C.N.I.M.	....	335	Sema-Metra	552	530
Concept	258	256	S.E.P.	1380	1350
Conforama	829	814	S.E.P.R.	....	1230
Creeks	415	398 40	S.M.T.Goupil	....	285
Dafsa	196	....	Sodexforg	840	800
Dauphin	930	928	Sopra	....	288
Devanlay	985	....	TF 1	247	243 40
Deville	602	601	Unilog	151	149 20
Dunénil-Leblé	1095	1090	Union Financ. de Fr.	389	385
Editions Belfond	110	106 50	Valeurs de France	319 50	328
Elysées Investiss.	24 50	24 40			
Finacor	252	252			
Guintoli	445	450			
Guy Degrenne	825	792			
I.C.C.	216	224			
IDIA	210	212 50			
I.G.F.	129	123 90			

Marché des options négociables le 23 août 1988

Nombre de contrats : 5 221.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	11	–	–	–
CGE	320	8	22,50	–	26
Elf-Aquitaine	320	12	28	6,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	65	111	35	61
Michelin	180	18	27,50	3	9,90
Midi	1 258	72	–	–	69
Paribas	400	13,50	–	12	–
Peugeot	1 200	51	111	47	83
Saint-Gobain	520	8,50	25	–	38
Société générale	360	42,10	–	–	–
Thomson-CSF	180	9,20	18	6,50	14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 août 1988

Nombre de contrats : 52 927

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	102,80	101,40	100,35
Précédent	102,90	101,50	100,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,04	0,61	–	0,07

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,43 F ⬇

Le dollar a baissé mercredi 24 août sur toutes les places financières internationales, mais après un accès de fermeté initial. Il a ainsi coté 6,4350 F (après 6,47 F) contre 6,4685 F la veille. Les banques centrales sont de nouveau intervenues. La spéculation ne paraît pas convaincue que la menace de surchauffe recule aux Etats-Unis.

FRANCFORT	23 août	24 août
Dollar (en DM)	1,9057	1,8940
TOKYO	**23 août**	**24 août**
Dollar (en yens)	133,93	134,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 août) .... 7 1/2-7 5/8 %

New-York (23 août) .. 7 3/4-7 13/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	22 août	23 août
Valeurs françaises	123,3	122,4
Valeurs étrangères	120,2	118,1
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	353,5	351,1
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 308,15	1 309,2

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	22 août	23 août
Industrielles	1 990,22	1 989,33

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	22 août	23 août
Industrielles	1 477,2	1 466,1
Mines d'or	194,8	194,6
Fonds d'Etat	87,82	87,64

TOKYO

	23 août	24 août
Nikkeï Dow Jones	27 919,95	27 799,67
Indice général	2 183,54	2 171,31

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4530	6,4560	– 45	– 30	– 110	– 80	– 260	– 180
$ can.	5,2421	5,2466	– 100	– 75	– 208	– 163	– 582	– 484
Yen (100)	4,8013	4,8071	+ 117	+ 143	+ 216	+ 250	+ 757	+ 846
DM	3,3936	3,3965	+ 64	+ 81	+ 125	+ 150	+ 422	+ 483
Florin	3,0049	3,0077	+ 51	+ 62	+ 96	+ 116	+ 335	+ 384
FB (100)	15,9609	15,9762	+ 82	+ 151	+ 111	+ 242	+ 316	+ 656
FS	4,0256	4,0380	+ 151	+ 168	+ 275	+ 305	+ 832	+ 906
L (1 000)	4,5790	4,5844	– 128	– 94	– 269	– 225	– 749	– 654
£	10,8185	10,8299	– 340	– 289	– 719	– 624	–1 863	–1 667

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9
DM	4 3/4	5	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 3/4	7 1/16	7	7 5/16	7 5/8	7 13/16
F.S.	2 1/2	2 3/4	3	3 1/8	3 1/2	3 5/8	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 3/8	9 7/8	10 1/4	11 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/8
£	10	10 1/4	11	11 1/8	11 7/16	11 9/16	11 11/16	11 13/16
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 9/16	7 13/16	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE

Obligations

Actions

Cote des c

Marchés financiers

BOURSE DU 23 AOUT

Cours relevés à 17 h 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3821	C.M.E. 3% ★	3828	3820	3840	+ 0 31
1102	B.N.P. T.P.	1055	1050	1050	- 0 47
1084	C.C.F. T.P.	1082	1090	1090	+ 0 74
1080	Créd. Lyon. T.P.	1092	1086	1088	- 0 37
1369	Renault T.P.	1351	1360	1360	+ 0 67
1735	Rhone-Poul. T.P.	1739	1742	1742	+ 0 17
1216	St-Gobain T.P.	1251	1254	1255	+ 0 32
1282	Thomson T.P.	1209	1205	1205	- 0 33
450	Accor	436	430	436	....
535	Air Liquide	530	520	525	- 0 94
2090	Alcatel ★	2100	2090	2036	- 3 05
1420	Als. Superm.	1320	1300	1300	- 1 52
300	A.L.S.P.I.	289	274	285	- 1 49
310	Alsthom ★	314	306	313	- 0 32
2280	Arjom. Prioux ★	2255	2252	2250	- 0 22
515	Aussedat-Rey ★	511	520	510	- 0 20
860	Aux. Entrepr. ★	916	910	900	- 1 75
730	Av. Dassault ★	700	694	688	- 1 71
305	BAFP ★	329	326 10	321	- 2 43
295	Bail-Equipem. ★	278	285	272	- 2 16
805	Bail Investiss.	762	760	760	- 0 26
275	B.N.P. C.I. ★	251 50	250	245	- 2 58
470	Cie Bancaire ★	443	436	430	- 2 93
370	Bazar H.-V.	387 50	384	383	- 1 16
420	Béghin-Say ★	448	438	434	- 3 13
920	Berger (Ma)	1049	1049	1049	....
650	Bic ★	745	729	731	- 1 88
1370	B.I.S.	1391	1428	1397	+ 0 43
2320	Bongrain S.A. ★	2435	2431	2434	- 0 04
900	Bouygues ★	413	405	406	- 1 69
69	B.P. France ★	72	72	71 10	- 1 25
4880	B.S.N. ★	5050	5000	5000	- 0 99
2100	Cap Gem. S. ★	2120	2100	2099	- 0 99
405	Carnaud ★	465 30	451	454 90	- 2 24
2290	Carrefour ★	2432	2424	2396	- 1 48
150	Casino	152 10	150	150	- 1 38
115	Casino A.D.P.	110	110	109 50	- 0 45
960	C.C.M.C.	1140	1300	1300	+ 14 04
720	Cetelem	691	690	692	+ 0 14
400	Cerus ★	384	385	384 50	+ 0 13
1390	C.F.A.O. ★	1490	1472	1489	- 0 07
305	C.G.E.	311 20	310	309	- 0 71
1120	C.G.I.P. ★	1124	1110	1100	- 2 14
1060	Chargeurs S.A ★	1079	1057	1061	- 1 67
985	Ciments franç. ★	1002	978	999	- 0 30
465	Club Méditerr. ★	449 10	442	443	- 1 38
154	Codetel ★	147	147	148	+ 0 68
295	Cofimeg	285 10	286	289	+ 1 37
550	Colas ★	505	503	500	- 0 99
275	Compt. Entrepr.	232	227	227	- 2 16
655	Compt. Mod. ★	638	637	635	- 0 47
835	Créd. Foncier ★	833	832	827	- 0 72
390	C. F. Internat. ★	385 10	395	391 20	+ 1 58
117	C.C.F.	132 10	130 60	131 50	- 0 45
480	Cr. Lyon. (CI) ★	479	469	463 20	- 3 30
865	Crédit Nat. ★	846	850	839	- 0 83
580	CSEE (exSign.) ★	500	500	488	- 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Crouzet ★	315	314 90	313 50	- 0 48
2180	Dassault S.A. ★	2480	2464	2494	+ 0 56
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285	290 90	287	+ 0 70
1400	De Dietrich	1400	1400	1380	- 1 43
184	Dév. R.d.C. (Li)	181	179 90	179 90	- 0 61
455	D.M.C.	433	429	414	- 4 39
345	Drouot Assur. ★	340	339	340	....
1730	Docks France ★	1752	1752	1760	+ 0 46
670	Dumez ★	680	670	679	- 0 15
1220	Eaux (Gén.)	1295	1281	1297	+ 0 15
1370	Ecco ★	1470	1479	1490	+ 1 36
735	Electrofinanc. ★	735	731	724	- 1 50
445	El. S. Dassault	425 50	405	419	- 1 53
320	Elf-Aquitaine	327 50	324	322	- 1 68
260	— (certific.) ★	263	265	264	+ 0 38
640	Epeda-B-Faure ★	642	640	639	- 0 47
2550	Essilor	2435	2420	2321	- 4 68
1640	Essilor Int. (DP)	1560	1599	1571	+ 0 71
310	Esso S.A.F. ★	314	313	305	- 2 87
1500	Eurafrance	1452	1450	1412	- 2 75
1080	Eurocom ★	1120	1120	1115	- 0 45
2200	Euromarché	2285	2275	2297	+ 0 53
535	Europe n° 1 ★	518	520	507	- 2 12
38	Eurotunnel ★	34 90	34 45	34 05	- 2 44
985	Exor ★	969	935	930	- 4 02
815	Facom	805	800	797	- 0 99
940	Fichet-Bauche	938	935	935	- 0 32
189	Finextel ★	186	185	184	- 0 54
127	Fives-Lille ★	114	113	113	- 0 88
1240	Fromageries Bel	1385	1371	1363	- 1 59
830	Gal. Lafayette ★	970	968	955	- 1 55
290	Gascogne	299 90	299 10	299 10	- 0 27
1510	Gaz et Eaux	1514	1525	1505	- 0 59
500	Géophysique ★	455	460	458	+ 0 66
520	Gerland	514	508	508	- 1 17
595	GTM-Entrepose	590	590	595	+ 0 85
620	Guyenne-Gas. ★	614	613	610	- 0 65
2480	Hachette ★	237 50	230	230 20	- 3 07
680	Havas ★	686	677	680	- 0 87
465	Hénin (La)	458 30	458 10	458 50	+ 0 04
1040	Hutchinson ★	1010	1020	1011	+ 0 10
215	Imétal ★	209 50	200	210	+ 0 24
300	Imm. Plaine-M.	305	305	305	....
510	Ingénico ★	410	395	392 50	- 4 27
3620	Inst. Mérieux	3870	3800	3771	- 2 56
505	Interbail ★	492	490	490	- 0 41
1080	Intertechnique	1078	1078	1040	- 3 53
900	J. Lefebvre	890	885	896	+ 0 56
755	Labinal ★	861	880	849	- 1 39
1440	Lab. Bellon	1380	1410	1380	....
1340	Lafarge-Coppée	1342	1330	1320	- 1 64
1210	Lebon ★	1095	1090	1120	+ 2 28
2700	Legrand ★	2810	2740	2789	- 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2230	Legrand (DP) ★	2282	2310	2310	+ 1 23
800	Leroy-Somer ★	798	798	798	....
1870	Lesieur	2044	2042	2060	+ 0 78
655	Locabail Immob.	619	619	619	....
405	Locafrance ★	409 90	391	391	- 4 61
810	Locindus	810	810	810	....
290	Luchaire	264	260	262	- 0 76
2750	L.V.M.H. ★	2758	2745	2735	- 0 83
1400	Lyonn. Eaux ★	1485	1470	1465	- 1 35
68	Mais. Phénix	65	66 30	65	....
215	Majorette (Ly)	200	199	196	- 2
360	Mar. Wendel ★	354	349	345 10	- 2 51
187	Matra ★	180	180	180 50	+ 0 28
2400	Merlin-Gerin ★	2630	2630	2650	+ 0 76
210	Michelin	197	194 60	192	- 2 54
1370	Midi (Cie)	1272	1290	1285	+ 1 02
183	Midland Bk SA ★	163	160	159 50	- 2 15
505	Min. Salsig. (Ma)	502	499	499	- 0 60
84	M.M. Penarroya	67 30	67	64 55	- 4 09
108	Moulinex	101 70	98 50	101	- 0 69
1070	Navig. Mixte ★	1036	1015	1009	- 2 61
100	Nord-Est ★	100 30	98 10	98 60	- 1 69
375	Nordon (Ny)	370	386	386	+ 4 32
390	Nouvelles Gal.	430	430	431	+ 0 23
695	Occid. (Gén.) ★	725	721	706	- 2 62
1140	Omn.F.Paris	1148	1100	1103	- 3 92
335	Opfi-Caby ★	345	343	336	- 2 61
3290	Oréal (L')	3320	3251	3260	- 1 81
385	Paribas	400	399	397	- 0 75
380	Paris-Réesc. ★	339	335	340	+ 0 29
1100	Pechelbronn ★	1150	1130	1150	....
350	Penhoet	334	321	323	- 3 29
1040	Pernod-Ricard ★	1117	1090	1104	- 1 16
1240	Peugeot S.A.	1207	1192	1180	- 2 24
500	Poliet ★	515	513	515	....
2830	Presses Cité ★	2780	2786	2786	+ 0 22
1020	Prétabail Sic.	1041	1030	1026	- 1 44
615	Primagaz	590	595	585	- 0 85
450	Printemps ★	537	530	530	- 1 30
1840	Promodès	1870	1850	1851	- 1 02
740	Radiotechn. ★	720	712	706	- 1 94
68	Raff. D. Total ★	65	64 90	65	....
2480	Redoute (La) ★	2660	2661	2650	- 0 38
350	Robur Financière	332	332	335	+ 0 90
1130	Roussel-Uclaf ★	1251	1229	1255	+ 0 32
790	R.-Uclaf-CNI ★	840	815	816	- 2 86
3550	R. Impériale (Ly)	3600	3600	3600	....
168	Sade	165 10	165	165	- 0 06
1490	Sagem ★	1640	1630	1630	- 0 61
510	Saint-Gobain	500	498 50	496 20	- 0 76
1040	St-Louis ★	970	961	960	- 1 03
1460	Salomon	1450	1460	1500	+ 3 45
670	Salvepar	730	700	700	- 4 11
700	Sanofi ★	715	709	707	- 1 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
690	S.A.T. ★	670	668	665	- 0 75
230	Saul.-Chât. (B) ★	227	233	229 90	+ 1 28
1200	Saupiquet (Na)	1210	1195	1195	- 1 24
400	Schneider ★	418	410 10	412	- 1 44
51	S.C.O.A.	47 55	47 20	47 20	- 0 74
540	S.C.R.E.G. ★	536	547	550	+ 2 61
790	Seb ★	826	820	820	- 0 73
400	Sefimeg ★	400	400	396 90	- 0 78
1610	S.F.I.M.	1380	1350	1380	....
39	S.G.E.	33	34 40	34 80	+ 5 45
725	Silic	721	720	735	+ 1 94
490	Simco-U.P.H. ★	480	469	488	+ 1 74
890	Skis Rossignol	1025	995	1020	- 0 49
815	Sligos ★	841	841	836	- 0 59
345	Société Générale	394	394	395	+ 0 25
158	Sodecco	160	147	147	- 8 13
160	Sodero (Na)	167	165	165	- 1 20
2700	Sodexho ★	2765	2778	2740	- 0 90
99	Sogenal (Ny)	100	98 50	98 50	- 1 50
270	Sogerap	254	252	247 10	- 2 72
2010	Somm-Allib. ★	2004	1975	1977	- 1 35
870	Source Perrier ★	924	900	916	- 0 87
695	Sovac ★	689	695	686	- 0 44
400	Spie-Batignol. ★	391	389	384	- 1 79
485	Strafor ★	490	481	480 10	- 2 02
250	Suez	261	257	255 10	- 2 26
400	Synthelabo ★	372	365	365	- 1 88
810	Talcs Luzenac ★	840	835	835	- 0 60
4400	T.B. Elect.	4350	4505	4505	+ 3 56
195	Thomson-C.S.F.	182	179 50	179 90	- 1 15
335	Total (CFP) ★	346	344	345	- 0 29
73	— (certific.)	74 90	74	74 90	....
1130	T.R.T. ★	1005	1015	992	- 1 29
375	U.F.B.-Locab. ★	350 50	350 50	346	- 1 28
735	U.I.C. ★	680	680	672	- 1 18
490	U.I.F. ★	500	500	491	- 1 80
760	U.I.S.	765	765	765	....
180	U.C.B. ★	178	178	178	....
625	Unibail	631	630	635	+ 0 63
510	Valéo ★	485 90	480	482	- 0 80
133	Vallourec ★	122	120 60	117 80	- 3 44
340	Via Banque	315	323 50	319	+ 1 27
800	Elf-Gabon ★	789	786	781	- 1 01
148	Amax Inc.	143	140	142	- 0 70
169	Amer. Express	185 60	182 80	182 80	- 1 51
187	Amer. Teleph.	159 20	155	156	- 2 01
104	Anglo Amer. C.	96 30	96 30	97	+ 0 73
470	Amgold	447	445	445	- 0 45
880	BASF (Akt)	880	865	868	- 1 36
985	Bayer	995	971	971	- 2 41
103	Buffelsfont.	94 70	94 50	94 70	....
186	Chase Manh.	188	180	180	- 3 23
132	Echo Bay Mines	118 50	119 50	119 50	+ 0 84
72	De Beers	71 20	71	71 50	+ 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1580	Deutsche Bank	1540	1519	1480	- 3 90
860	Dresdner Bank	840	838	836	- 0 48
62	Driefontein Cst	57 95	58 70	59 40	+ 2 50
555	Du Pont-Nem.	523	511	511	- 2 29
270	Eastman Kodak	282 80	273	274	- 3 04
35	East Rand	31 45	31 50	31 50	+ 0 16
240	Electrolux	239 50	234	234	- 2 30
245	Ericsson	260	256	253	- 2 69
285	Exxon Corp.	297	292	292	- 1 68
325	Ford Motors	315 10	303	303	- 3 84
58	Freegold	49 70	49 05	49 10	- 1 21
102	Gencor	101	102	101	....
270	Gén. Electr.	255 60	251	251	- 1 80
720	Gén. Belgique	665	665	663	- 0 30
490	Gen. Motors	473	469	469	- 0 85
113	Goldfields	110 60	107 80	107 80	- 2 44
54	GdMetropolitain	56 70	55 10	55 10	- 2 82
43	Harmony	41 80	42	42	+ 0 48
87	Hitachi	89 85	87	87 80	- 2 28
925	Hoechst Akt.	940	952	947	+ 0 74
113	Imp. Chemical	111 80	109 80	109 80	- 1 79
765	IBM	736	718	711	- 3 40
315	ITT	301 30	300	300	- 0 43
188	Ito-Yokado	203	206 70	204	+ 0 49
280	Mac Donald's	285	277 50	277	- 2 81
128	Matsushita	135 40	131 50	132 50	- 2 14
345	Merck	359	353	354	- 1 39
390	Minnesota M.	393	382	379	- 3 56
280	Mobil Corp.	276	276	275	- 0 36
230	Morgan J.P.	237	225 80	224 50	- 5 27
34400	Nestlé	34150	34300	34300	+ 0 44
1500	Nixdorf	1467	1460	1460	- 0 48
210	Norsk Hydro	201	199 50	196 20	- 2 39
128	Ofsil	124	126	125	+ 0 81
1990	Petrofina	1985	1976	1990	+ 0 25
580	Philip Morris	587	578	575	- 2 04
102	Philips	98	96 60	96 50	- 2 55
87	Placer Dome	83 10	83	82 70	- 0 48
345	Quilmès	334	325	324	- 2 99
545	Randfontein	475	475	478 60	+ 0 76
705	Royal Dutch	704	691	700	- 0 57
46	Rio Tinto Zinc	48 65	47 90	47 95	- 1 44
40	Saat. & Saatchi	39 80	39 80	39 90	+ 0 25
58	St Helena Co	51 60	51 60	51 50	- 0 19
210	Schlumberger	215 10	213	213	- 0 98
114	Shell transp.	111 60	110	110	- 1 43
1420	Siemens A.G.	1428	1415	1415	- 0 91
270	Sony	343	336 90	338	- 1 46
62	Telefonica	51	50 50	50 40	- 1 18
215	T.D.K.	254	246	239	- 5 91
56	Toshiba Corp.	56 95	55 40	56 80	- 0 26
340	Unilever	338	336	336 20	- 0 53
230	Unit. Techn.	231	227 60	227 60	- 1 52
540	Vaal Reefs	486	492 40	493	+ 1 65
335	Volvo	315	309 20	309 20	- 1 84
198	West Deep	194 50	195 50	195 80	+ 0 67
335	Xerox Corp.	346	340	340	- 1 73
177	Yamanouchi	193	194	193	....
2 14	Zambia Corp.	2 28	2 28	2 28	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 60	2 242
9,80 % 78/93	103 12	1 155
10,80 % 79/94	105 80	10 475
13,25 % 80/90	105 85	2 977
13,80 % 81/99	102 30	8 370
16,20 % 82/90	110 15	8 915
16 % juin 82	112 50	3 332
14,60 % fév. 83	113 25	7 380
13,40 % déc. 83	118	9 043
12,20 % oct. 84	111 55	10 700
11 % fév. 85	110 30	5 560
10,26 % mars 86	104 36	4 638
ORT 12,75 % 83	1930	..
OAT 10 % 2000	103 10	2 438
OAT 9,90 % 1997	105 94	6 888
OAT 9,80 % 1996	102 56	5 543
Ch. France 3 %	148 50	..
CNB Bques janv. 82	103 03	1 365
CNB Paribas	103 03	1 365
CNB Suez	103 03	1 365
CNI janv. 82	103 03	1 365
PTT 11,20% 85	109 40	7 519
CFF 10,30% 86	103 59	5 496
CNE 11,50% 86	108 50	2 325
CNT 9% 86	88	3 085
CRH 10,90% déc. 85	106 75	6 379
C.N.C.A. T.P.	1130 60	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	218
Mérologie L 6% 6/7	81 70	6 245

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	2182	2187
A.G.F. (St Cent.)	....	503
Applic. Hydraul.	....	641
Arbel	358	357
Astorg	190	190
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	311 50	302
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	335	335
B.G.I.	798	798
Blanzy-Ouest	595	589
B.N.P. Intercontin.	215	215
Bénédictine	5360	6120 d
Bon-Marché	620	610
B.T.P.	....	120
Cuif	576	570
Cambodge	....	741
C.A.M.E.	120	122
Carbone-Lorraine	558	555
Caves-Rochais	23 80	24 20
C.E.G.Frig.	500	485
Centen. Blanzy	1356	1367
Centrest (Ny)	211	213
Cerabati	111	111

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	140	141
C.I.C. (Financ. de)	155	150 10
C.I. Maritime	690	685
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	752
Cotradel (Ly)	1150	....
Cogifi	319	317
Comiphos	310	310
Cie Industrielle	....	2631
Comp. Lyon-Alem.	435	439
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	14 40	16
Créd. Gén. Ind.	569	564
Cr. Universel (Cie)	540	545
Crédical	138 70	136 80
Darbley S.A.	522	524
Degremont	181	178 80
Delalande S.A.	1251	1285
Delmas-Vieli. (Fin.)	....	1920
Didot-Bottin	....	851
Eaux Bass. Vichy	1190	1100
Eaux Vittel	2260	2250
E.C.I.A.	1060	1015
Economats Centre	287	290 50
Electro-Banque	306	300
Eli-Antargaz	711	711
E.L.M. Leblanc	639	639
Ennili-Bretagne	238	235
Entrepôts Paris	450	445
Epargne (B)	3505	3505
Europ. Accumul.	58 70	57 90
Europe Soufre Indust.	100 20	100 50
Eternit	2070	2061
Finalens	197 50	197 50
FIPP	455	....
Fnac	651	651
Foncière (Cie)	460	435
Fonc. Lyonnaise	450	450
Foncina	....	386
Forinter	1088	1090
Fougerolle	....	316
France I.A.R.D.	285	290
France (La)	5920	5940
From. Paul Renard	....	790
GAN	....	670
G.F.I.I.	322	311 50
Gaumont	455	460
Gévelot	780	780
Gr. Fin. Constr.	392	390
Gds Moul. Paris	....	480
Groupe Victoire	653	653
G. Transp. Ind.	520	529
Immindo S.A.	385	370 10
Imminvest	289	275
Immobail	350	348
Immobanque	650	650
Immob. Marseille	6400	6260
Immofice	434	425
Invest. (Sté Cent.)	730	710
Jaeger	165	160
Lafitte-Bail	415	416
Lambert Frères	....	293
Lille-Bonnières	700	680
Loca-Expansion	250	255
Locafinancière	....	331
Locatel	758	759

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	606	600
Louvre (Sté)	1701	1724
Lucia	1200	1210
Machines Bull	....	102 10
Magasins Uniprix	130	132
Magnant S.A.	121	122
Maritimes Part.	325	320
Métal Déployé	401	401
Mors	93	96 80
Navig. (Nat. de)	....	94 10
Nozal	223 80	214 80
OPB Paribas	246	246
Optorg	300	312
Oréal (L') C.I.	2563	2585
Origny-Desvroise	999	997
Palais Nouveauté	....	445 90
Paluel Marmont	516	520
Parfinance	178 20	177
Paribas-CIP	357	342 70
Paris France	245	255
Paris-Orléans	....	226 10
Partenia	....	281 10
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	800	819
Pechiney (cert. inv.)	245	240
Piles Wonder	1082	1050
Piper-Heidsieck	1888	1890
P.L.M.	....	133 10
Porcher	396	400
Promodès	1315	1320
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	388	385
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	520
Rochette-Cenpa	50 50	50
Rosario (Fin.)	680	707
Roudière	180	180
Rougier et Fils	103	100
Sacer	550	545
SAFAA	290	290
Safic-Alcan	841	850
SAFT	1411	1401
Saga	260	254 90
St-Gobain C.I.	....	496 20
Salins du Midi	431	425
Santa-Fé	99	99
Satam	....	96
Savoisienne (M)	210	215
SCAC	480	475
Semelle Maubeuge	....	350
S.E.P. (M)	162	162
Sici	....	281 50
Sicotel	....	269
Simnor (Li)	....	....
Slavin	235	232 30
Siph (Plant. Hévéas)	348	334
Sté Générale-CIP	378	376
Sofal financière	1750	1760
Sofical	875	900
Sofio	620	620
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	110	111
Sofragi	860	869
Soudure Autog.	470	470
Sovabail	550	548
Suez (Fin. de)-CIP	223	217
Stami	790	778
Taittinger	2570	2571

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	188 50	188 50
Tour Eiffel	368	368
Ufiner S.M.D.	524	521
U.A.P.	284	284
U.T.A.	1450	1568
Vicat	....	1510
Viniprix	....	1170
Virax	114	....
Waterman S.A.	651	641
Brass. du Maroc	145	146
Étrangères		
A.E.G.	700	700
Akzo	432	420
Alcan Alum	185	181
Algemene Bank	136	....
American Brands	300	295
Am. Petrofina	410	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	140	138
Banco de Santander	340	340
Bco Pop Espanol	460	....
Banque Ottomane	2115	2100
B. Régl. Internat.	43000	42500
Br. Lambert	499	498
Canadian-Pacific	110	114 90
Chrysler corporation	140	....
CIR	24 70	....
Commerzbank	730	....
Dart. and Kraft	355	340
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	521	520
Gén. Belgique	665	663
Gevaert	1150	1160
Glaxo	102	102
Goodyear	380	369 50
Grace and Co	160	157
GTE corporation	260	259
Honeywell Inc.	365	379
I. C. Industries	223	215
Johannesburg	785	....
Kubota	35	36
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	....
Mineral-Ressourc.	73 20	73 20
Noranda	115	113
Olivetti	27	26 50
Pakhoed Holding	240	240
Pfizer Inc.	333	320
Procter Gamble	476 50	469
Ricoh Cy Ltd	64	65
Rolinco	269	268
Robeco	280	278 40
Rodamco	456	481 50
Saipem	9 70	9 80
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	300	280 50
Steel Cy of Can.	125	124
Squibb	400 50	395
Tenneco	296	293
Thorn EMI	72	71
Toray indust. inc	39 90	39 10
Vieille Montagne	1155	1212
Wagons-Lits	802	806
West Rand	8 60	9
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	140	146
Cochery	140	....
Cogenbor	118	118
C. Occid. Forestière	180	....
Copirex	375	376
Dobois Inv. (Cons.)	850	836
Gachot	76 35	70 70
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	10 10	....
Nicolas	828	....
Révillon	390	....
Rorento N.V.	178	176
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	520	550
Ufinex	390	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 23/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	842 14	821 60
Action	211 84	206 17
Actions France	433 11	417 45
Actions sélectionnées	540 30	520 77
Audificandi	572 22	551 54
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1048 33	1022 76
A.G.F. 5000	534 20	521 17
A.G.F. ECU	1085 56	1055 01
A.G.F. Foncier	99 81	99 81
A.G.F. Interfonds	421 53	411 25
A.G.F. Invest	110 65	107 95
A.G.F. OBLIG.	1057 16	1051 90
A.G.F. Sécurité	10500 77	10500 77
Agimo	576 28	582 22
Altefi	210 60	202 99
A.L.T.O.	181 22	174 67
Ameri-Gan	5295 25	5055 13
America-Valor	688 81	650 55
Amplitude	531 03	515 56
Arbitrages court terme	5501 27	5495 77
Associc	1163 91	1163 91
Atout Futur	284 89	275 52
Aurecic	1473 01	1430 11
Axa Europe	114 18	109
Axa Investissements	108 78	103 85
Bred Associations	2614 20	2606 38
Bred International	83 67	82 03 ◆
Capital Plus	1707 70	1707 70
Cavelon-Fiance	26 96	25 80
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5038 58	5031 03
Compteurs	109 32	106 14
Convertimmo	339 42	326 40
Cadinter	496 39	481 93
Drouot-France	644 10	614 89
Drouot-Investiss.	959 66	916 14
Drouot-Sécurité	251 34	239 94
Drouot-Sélection	135 92	129 76
Ecucic	1184 27	1166 77
Ecureuil Monétaire	30444 55	30444 55
Ecureuil Privatisations	344 35	334 32
Energie	234 50	223 87
Eparcic	2760 51	2760 51
Eparcourt Sicav	4207 28	4195 79
Epargne Associations	24809 23	24772 07
Epargne-Capital	8092 57	8012 45
Epargne Croissance	1471 49	1432 11
Epargne-Industr.	71 73	68 48
Epargne Inter	695 27	579 34
Epargne J	53895 43	53895 43
Epargne Long-Terme	171 79	167 19
Epargne Monde	1119 09	1089 14
Epargne Première	12850 10	12754 44
Epargne-Oblig.	192 84	187 48 ◆
Epargne-Quatre	1107 29	1077 65
Epargne-Unie	1191 12	1148 07
Epargne-Valeur	411 23	400 22
Epanoblig	1292 23	1289 65
Epilon	1105 32	1094 38
Eurinvest Croissance	1156 84	1104 39 ◆
Eurinvest Rendement	1136 98	1085 40 ◆
Eurocic	9246 73	9110 08
Eurodyn	1017 37	983 92
Euro-Gan	5165 92	4931 67
Euro-Mat	25 77	25 39
Fixord Placement	60268 91	60268 91
Fixord Valorisation	13650 68	13383 02
Fonsicav (div. par 10)	10935 14	10935 14
Foncival	244 84	237 13 ◆
France-Gan	6233 60	5950 93
France-Garantie	274 96	274 41
France-Investiss.	382 87	365 51
France-Obligations	447 44	443 01
Francic	373 58	362 70
Francic Pierre	95 76	92 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	993 14	964 21
Fructi-Associations	27 59	27 59
Fructi-Epargne	27 18	26 52
Fructicapi	31 99	31 52
Fructicourt	109269 44	109269 44
Fructidor	242 86	239 37
Fructifrance	736 33	718 37
Fructimmo	25 38	24 76
Fructivar	4262 18	4251 55
Fructi ECU	566 15	557 78
Fructi-Première	10978 45	10816 21
Futuroblig	1094 20	1068 22
Gestilion	58340 54	58195 05
Gestion Sécuricourt	10563 58	10468 99
Gestion Associations	148 77	148 47
Gestion Mobilière	636 67	607 80
Horizon	1056 80	1026 02
Interoblig.	11995 46	11634 10
Interselect France	429 54	417 03
Invest. net	14860 93	14831 07
Invest. Obligataire	18423 44	18386 67
Japacic	185 63	189 93
Jeune épargne	234 06	230 60
Laffitte-Amérique	243 19	232 16
Laffitte Europe	247 21	236
Laffitte-Expansion	273 57	261 16
Laffitte-France	297 13	283 65
Laffitte-Immobilière	230 11	219 68
Laffitte-Japon	386 49	368 96
Laffitte-Oblig.	143 83	137 31
Laffitte-Rend.	206 43	197 07
Laffitte-Tokyo	368 54	351 83
Latitude	5086 87	5079 25
Lion-Associations	11683 51	11683 51
Lion-Institutionnels	23295 71	23237 62
Lionplus	745 46	738 07
Lion Trésor	2064 22	2033 88
Livret Bourse Investis.	428 20	415 73
Livret portefeuille	641 97	623 27
Méditerranée	160 02	152 76
Mondiale Investissem.	414 46	395 67
Monacic	5554 42	5554 42
Monedan	51747 71	51747 71
Moné.J.	56485 27	55485 27
Morgan court terme	14262 50	14262 50
Mutuelle Unie Sél.	147 23	140 55
Natio-Assoc.	8729 44	8716 01
Natio-Epargne	13927 75	13890 84
Natio-Court terme	214383	214383
Natio-Inter.	1209 35	1176 98
Natio-Obligations	551 07	538 32
Natio-Patrimoine	1357 95	1321 61
Natio-Placements	66031 42	66031 42
Natio-Revenus	1047 11	1036 74
Natio-Sécurité	11551 93	11551 93
Natio-Valeurs	660 88	643 18
Nippon-Gan	5787 46	5525 02
Nord-Sud Développ.	1197 17	1194 78 ◆
Normeuil	13219 38	12960 18
Obli Association	123 49	122 27
Oblicic Régions	1049 35	1033 84
Obligations Convert.	416 92	398 01
Oblig. toutes catég.	157 62	152 66
Oblifos	1102 49	1091 57
Optimavalor	191 83	187 15
Oraction	1239 87	1198 10
Oravior	5850 07	5638 62
Paribas Croissance	590 33	568 26
Paribas Epargne	15984 46	15932 58
Paribas France	89 57	86 96
Paribas Obliconde	1014 48	989 49
Paribas Opportunités	130 05	106 84
Paribas Patrimoine	521 26	500
Paribas Revenus	94 50	93 56
Pomme-Valor	1082 90	1091 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1723 12	1689 33
Parvalor	590 26	573 07
Phénix Placements	251 29	250 04
Pierre Investiss.	659 85	629 93
Placement A	899 58	899 58
Placement court-terme	72102 96	72102 96
Placement J	55189 93	55189 93
Placement Premier	53791 44	53791 44
Pléiade	110 09	107 14
Première Obligations	10733 77	10712 35
Prévoyance Ecureuil	109 28	106 35
Pér Association	22452 34	22452 34
Quartz	111 08	108 34
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04 ◆
Rentacic	163 78	161 36
Revenus Trimestriels	5511 12	5456 55
Revenu Vert	1175 33	1157 96
St-Honoré Assoc.	14277 03	14206
St-Honoré Bio-alimen.	745 90	712 09
St-Honoré Pacifique	541 58	517 02
St-Honoré P.M.E.	459 29	438 46
St-Honoré Real	11624 26	11577 95
St-Honoré Rendement	11596 39	11538 70
St-Honoré Services	492 69	473 74
St-Honoré Technol.	730 84	697 70
St-Honoré Valor	12149 26	12149 26
Sécuricic	10919 48	10908 57
Sécuri Taux	10704 07	10704 07
Sélection Croissance	499 18	484 64
Sicasdes (Caselon BP)	722 55	711 87
Sicav-Associations	1418 42	1416 30
S.F.I. fr. et étr.	621 14	603 05
Sicav 5000	338 45	329 39
S.I. Est	1291 16	1232 61
S.I.G.	775 43	738 93
Sivafrance	542 36	527 84
Sivam	412 09	401 06
Sivarente	207 15	205 10
Sivinter	424 90	413 53
S.N.I.	1159 88	1126 10
Sogepargne	370 29	356 91
Sogevar	1011 19	985 34
Sogister	1329 41	1269 13
Soleil Investissement	481 51	459 68
Stratégie Actions	1052 62	1012 13
Stratégie Rendement	1121 41	1086 11
Technocic	1128 09	1093 29
Techno-Gan	5893 41	5616 62
Trilion	5329 06	5276 30
U.A.P. Investiss.	407 35	392 63
Uni-Associations	114 27	114 27
Unifrance	459 09	442 50
Unifoncier	1146 46	1105 02
Uni-Garantie	1343 88	1317 50
Uni-Régions	2702 92	2605 22
Unirente	2273 33	2198 58
Univer	186 37	186 37
Univers-Actions	1084 02	1048 38
Univers-Obligations	1620 83	1567 53
Valorem	501 88	489 74
Valorg	1590 41	1588 82
Valrest	40761 31	40760 93
Vaduro	23226 12	23202 89 ◆

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 489	6 468	6 220	6 700
ECU	7 080	7 080	....	....
Allemagne (100 DM)	338 890	339 120	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 163	16 181	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	300 260	300 490	289	309
Danemark (100 krd)	88 610	88 480	84	91
Norvège (100 k)	92 970	92 900	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 930	10 880	10 600	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 230	4 233	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 581	4 581	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 890	403 110	390 500	412 500
Suède (100 krs)	99 340	99 140	95	101
Autriche (100 sch)	48 200	48 230	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 175	5 177	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 171	4 184	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 283	5 254	5 080	5 480
Japon (100 yens)	4 849	4 830	4 690	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/8
Or fin (kilo en barre)	89250	89400
Or fin (en lingot)	89450	89600
Pièce française (20 fr)	512	516
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	549
Pièce latine (20 fr)	509	515
Souverain	650	650
Pièce de 20 dollars	3080	3100
Pièce de 10 dollars	1675	1670
Pièce de 5 dollars	870	.....
Pièce de 50 pesos	3330	3350
Pièce de 10 florins	533	537
Or Londres	429 70	432 70
Or Zurich	431	433
Or Hongkong	431 50	432 95
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Un arrêt de la Cour de cassation révélé par « le Canard enchaîné »

Les banques doivent informer leurs clients des taux prélevés sur les découverts

D'après un arrêt de la Cour de cassation rendu le 12 avril dernier et révélé, le mercredi 24 août, par *le Canard enchaîné*, les banques ne peuvent percevoir des intérêts sur les découverts bancaires de leurs clients qu'à un taux conventionnellement fixé à l'avance et par écrit. Le découvert étant assimilable à un crédit, le client (entreprise ou particulier) doit être informé des modalités de son utilisation (notamment son taux donc) à l'ouverture de son compte bancaire. Si le client n'a pas eu connaissance des conditions au départ, l'établissement bancaire ne peut appliquer que le taux légal, actuellement le taux de l'escompte de la Banque de France (9,50 %).

D'après l'hebdomadaire satirique, cet arrêt ouvrirait la possibilité à tous les titulaires de comptes de demander à leur banque le remboursement du *« surplus des intérêts perçus illégalement »*. La Cour a cependant limité à trois années — depuis l'entrée en application du décret le 4 septembre 1985 — la période sur laquelle les intérêts trop perçus pourraient être réclamés.

D'après des estimations réalisées par l'Association française des banques (AFB), le montant total des agios qui, au regard de cette nouvelle jurisprudence, auraient été indûment perçus par les banques, au cours des dix dernières années, serait compris entre 10 milliards et 60 milliards de francs.

A l'AFB, on évalue cependant à environ 1 milliard de francs la somme qui pourrait être réclamée aux banquiers. Comme dans les grandes banques, on y souligne que ce sont surtout, pour les neuf dixièmes, les entreprises qui sont concernées par ce dossier. Pour ce qui est des relations avec les particuliers, les banquiers affirment informer leurs clients des taux pratiqués sur les découverts non autorisés au moment de l'ouverture des comptes. Ces taux sont actuellement au-dessus de 18 %, proches donc du taux de l'usure. Les agences proposent de préférence à leurs clients des crédits permanents (« revolwing ») à des taux inférieurs.

L'affaire est en fait particulièrement complexe sur le plan juridique. Ainsi, alors que la Cour de cassation ouvre la possibilité de demander des remboursements sur les intérêts versés, l'AFB estime que, en vertu de l'article 1906 du code civil, *« tout intérêt payé est réputé accepté »*. Les titulaires de compte ne pourraient dans ce cas-là que contester les agios à venir et non ceux déjà payés.

Par ailleurs, Canard Enchaîné indique que *« les banquiers envisagent très sérieusement de facturer les retraits d'argent opérés dans les distributeurs de billets »*. Dans les banques comme au « GIE cartes bancaires », on conteste l'imminence d'un tel projet mais l'on reconnaît qu'une réflexion est engagée sur la tarification de la carte bancaire, notamment *« dans la perspective de 1991 »*. La France est le seul pays à avoir un tarif annuel forfaitaire. Les grands réseaux internationaux de cartes pratiquent tous la tarification à l'opération. Un retrait coûte chez Visa 1,75 dollar plus 0,33 % du montant de la somme retirée. Eurocard le facture trois ECU (environ 21 francs).

M. Arafat affirme son intention de payer les fonctionnaires palestiniens de Cisjordanie

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a signé le mardi 23 août à Bagdad les premières mesures législatives concernant *« l'avenir du peuple palestinien en Cisjordanie »*, qui prévoit notamment que les lois et règlements en vigueur dans ce territoire le resteront jusqu'à ce qu'ils soient *« annulés ou amendés »* par *« le pouvoir législatif palestinien »*.

Il a également annoncé que l'OLP prendrait en charge les fonctionnaires palestiniens de Cisjordanie qui ont perdu leur travail du fait de la rupture des liens légaux et administratifs entre la Jordanie et ce territoire occupé par Israël depuis juin 1967.

Le chef de l'OLP a affirmé que la décision de prendre en charge les quelque 18 000 fonctionnaires de Cisjordanie est fondée sur une résolution adoptée dimanche dernier par le comité exécutif.

Cette décision, estiment les observateurs, est un pas supplémentaire vers la proclamation d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et la constitution d'un gouvernement provisoire en exil.
Selon des responsables de l'OLP, un tel gouvernement permettrait de remplir le vide laissé par la Jordanie en Cisjordanie, mais serait également le représentant logique des Palestiniens dans toute conférence de paix sur le Proche-Orient.

La déclaration d'Arafat ne mentionne pas comment l'OLP s'y prendra pour payer les salaires des fonctionnaires de Cisjordanie.

Il y a peu de chances qu'Israël laisse entrer dans ce territoire de l'argent envoyé par l'OLP. — *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE : dans une lettre publiée par *El Pais*

Un général réclame la libération des putschistes du 23 février 1981

MADRID
de notre correspondant

« Notre gouvernement a sur cette affaire politico-pénale le même critère que le gouvernement prosoviétique de Cuba. Il semble également décidé à suivre l'exemple soviétique de Rudolf Hess, maintenu en prison jusqu'à sa mort contre l'avis de ses alliés occidentaux. L'égalité de tous devant la loi, pour les militaires, n'existe pas. »

Ces propos violents sont tenus dans une lettre publiée, le mercredi 24 août, par le quotidien *El Pais* et rédigée par l'un des officiers les plus connus de l'armée espagnole : le lieutenant-général (1) Rafael Allendesalasar, aujourd'hui à la retraite après avoir dirigé l'une des principales régions militaires du pays. Elle relance ainsi de manière spectaculaire un débat qui n'a cessé, depuis plusieurs mois, de diviser les milieux politiques et militaires : que faire des quatre officiers encore en prison pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981, le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch, les généraux Alfonso Armada et Luis Torres et le lieutenant-colonel Antonio Tejero ?

La lettre d'*El Pais* est publiée cinq jours à peine après le rejet, par le Tribunal suprême, de la demande de mise en liberté formulée par le général Armada, condamné à vingt-six ans de prison. Le général, qui souffre d'un grave problème cardiaque, invoquait une disposition du règlement pénitentiaire général qui prévoit la libération des prisonniers atteints d'une maladie *« grave et incurable »*. Le tribunal a estimé, de son côté — un argument contesté par certains juristes, — qu'une telle disposition n'est pas prévue par le règlement pénitentiaire militaire.

Dans ces conditions, seule une mesure de grâce décrétée par le gouvernement pourrait permettre la libération du général Armada. Son cas est d'ailleurs particulier : contrairement aux autres, il a toujours nié sa participation aux faits et affirmé son soutien au régime constitutionnel. Mais des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour demander une mesure de grâce à l'égard des quatre officiers : elles font valoir que sept ans après les faits, et alors que la tentation putschiste n'est plus qu'un mauvais souvenir parmi les forces armées, une telle décision, loin d'apparaître comme une preuve de faiblesse de la part du gouvernement pourrait au contraire démontrer que le régime civil se sent définitivement consolidé.

THIERRY MALINIAK.

(1) Grade le plus élevé de l'armée espagnole.

Dix employés de la Ville de Paris interpellés après le pillage de parcmètres

La brigade financière de la préfecture de police de Paris a démantelé un réseau de pilleurs de parcmètres qui fonctionnait depuis près de deux ans à l'intérieur même des services de l'Hôtel de Ville de Paris. Dix employés de la Ville ont été interpellés, le mardi 23 août, à Paris et en banlieue, et placés en garde à vue. D'autres interpellations étaient attendues dans la journée de mercredi.

L'escroquerie porterait sur plus de 10 millions de francs. A la préfecture de police, on se refusait, mercredi, à en expliquer les mécanismes, mais il semble qu'elle implique aussi bien des collecteurs de monnaie que des chauffeurs qui acheminaient les sacs avant comptage, soit une dizaine d'agents municipaux sur la cinquantaine que compte le service de collecte. Les employés détournaient principalement les pièces de 1 et 2 francs, mais les sacs de monnaie étaient difficiles à écouler. Ils n'en ont pas moins réussi à échanger les pièces contre des billets auprès de banques, sous divers prétextes, pendant près de deux ans.

A la suite d'un renseignement, la brigade financière de la préfecture a ouvert une enquête en dépit de l'été. Elle a abouti aux interpellations de mardi et à la saisie, dans un pavillon de la région parisienne, du dernier trésor de guerre des pilleurs : deux tonnes de pièces de 1 et 2 francs.

A la mairie de Paris, on indiquait, mercredi, prendre l'affaire « au sérieux », tout en soulignant que l'enquête de police a été menée en *« étroite collaboration »* avec les services de la Ville depuis juin dernier. Dès qu'elle a été alertée, insistait-on, l'inspection générale des services de la Ville a fourni des renseignements à la brigade financière sur les horaires et les procédures de collecte. La mairie, qui emploie environ quarante mille agents, envisage de porter plainte lorsqu'elle aura eu connaissance des conclusions de l'enquête et, en tout état de cause, de *« faire ce qu'il faut pour mettre les brebis galeuses hors d'état de nuire »*.

C. L.

Répondant au mécontentement des gardiens

Les parents des détenus des Baumettes soutiennent la direction de la prison

L'Association des parents des détenus des Baumettes (APDB) de Marseille a pris position, le mardi 23 août, en faveur de M. Jacques Daguerre, le directeur de la maison d'arrêt, contre les surveillants qui dénoncent le *« laxisme de la direction »*. L'intersyndicale des surveillants, qui demande la mutation du directeur adjoint et de certains cadres de l'établissement, se disait prête à *« faire aboutir coûte que coûte »* ses revendications et envisageait de lancer, ces jours prochains, un mouvement qui pourrait prendre la forme d'une grève du zèle (*le Monde* daté 21-22 août).

Mme Lucienne Mutterer, présidente de l'APDB, a souligné que le directeur de la maison d'arrêt des Baumettes avait *« toujours été à l'écoute des problèmes que nous lui soumettions »* et qu'il avait toujours *« tenté de les résoudre au mieux »*. L'association a salué la création d'une association socio-culturelle sportive pour les détenus et l'aménagement, dans la prison, d'une salle d'accueil pour les familles. *« Le directeur a institué un système afin que tous les détenus, y compris ceux démunis de ressources, puissent avoir, dans toutes les cellules la télévision avec Canal Plus et un petit réfrigérateur »*, a souligné Mme Mutterer. *« Ils disposent d'une salle de musculation, d'un terrain de sport avec douches, d'un boulodrome, d'un club de boxe et d'activités culturelles. Ainsi, les détenus peuvent être occupés très régulièrement, ce qui diminue les tensions. » « Il est évident que toutes ces activités nécessitent plus de travail de la part des surveillants »*, a-t-elle ajouté. *« C'est sans doute une des raisons de leur mécontentement. »*

● **Nouveau mouvement de protestation à la prison de Loos.** — Les détenus de la maison d'arrêt de Loos (Nord) ont refusé, le mardi 23 août, de regagner leurs cellules après la promenade, et certains n'ont pas touché au repas de midi. Ils entendent ainsi protester contre *« les lenteurs de la justice et les mauvaises conditions de détention »*. Des mouvements similaires avaient eu lieu à la maison d'arrêt la semaine dernière. Un détenu s'est donné la mort et cinq autres ont tenté de mettre fin à leurs jours depuis le début du mois d'août (*le Monde* des 20 et 23 août). La maison d'arrêt de Loos, initialement prévue pour 560 détenus, en accueille aujourd'hui plus de 1 000.

Traitement des fonctionnaires : + 1 % au 1er septembre

Les traitements des fonctionnaires seront augmentés de 1 % à compter du 1er septembre, a annoncé M. Michel Durafour au conseil des ministres du mercredi 24 août. Le ministre de la fonction publique espère ainsi entamer *« dans de bonnes conditions »* les négociations avec les syndicats sur les rémunérations de 1988 et 1989 qui s'ouvriront courant septembre. La dernière augmentation des fonctionnaires (1 %) remonte au 1er mars. Depuis le 1er janvier, on a observé une hausse des prix de 2 % en glissement, et le gouvernement entend, par cet acompte de 1 %, montrer qu'il est sensible à l'évolution du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique, devenu l'un des problèmes majeurs de la rentrée. En juillet dernier, M. Durafour avait refusé tout acompte.

Après le groupe Abou Nidal

L'OLP revendique à son tour l'attentat de Haïfa

L'OLP a revendiqué l'attentat à la grenade qui a fait vingt-cinq blessés, le 20 août, dans la ville de Haïfa au nord d'Israël (*le Monde* du 23 août), affirmant qu'il visait *« un groupe de membres des services de renseignements israéliens »*. L'attentat avait déjà été revendiqué dimanche, de Beyrouth, par le Fatah-Conseil révolutionnaire que dirige le dissident palestinien Abou Nidal.

Lundi, des sources policières israéliennes laissaient entendre qu'il pouvait s'agir *« aussi bien d'un attentat terroriste que d'un règlement de comptes dans une affaire de racket »*.

Dans un communiqué publié mardi par l'agence palestinienne d'information *Wafa* à Tunis, le porte-parole militaire du commandement général des forces de la révolution palestinienne a affirmé que l'*« opération »* a été effectuée par *« une unité spéciale du groupe du martyr Abou Jihad »* (numéro deux de l'OLP assassiné le 16 avril dernier à Tunis). — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1988 a été tiré à 446 796 exemplaires

BIRMANIE : la recrudescence des manifestations

L'armée a tiré sur les émeutiers dans la ville de Moulmein

Au troisième jour de la grève générale de protestation contre le régime, les manifestations continuent de prendre de l'ampleur dans toute la Birmanie. Le mercredi matin 24 août, plus de cent mille personnes sont descendues dans la rue en scandant le slogan : *« Notre cause ! »*. Pour la première fois, des fonctionnaires se sont joints au mouvement, parfois même avec l'autorisation de leur ministère. Des banderoles étaient même visibles aux fenêtres des bâtiments gouvernementaux. Certains militaires commencent à reprendre le slogan crié par les manifestants. Les autorités ont néanmoins levé la loi martiale, imposée à Rangoun depuis le 3 août.

Bien que ces manifestations aient, jusqu'à présent, conservé un aspect pacifique, voire bon enfant, et que les forces armées aient été retirées des rues de Rangoun, se contentant de protéger les bâtiments officiels, le sang a coulé mardi pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir la semaine dernière de M. Maung Maung. A Moulmein, une grande ville au sud-est de Rangoun, l'armée a tiré sur les émeutiers, faisant des morts et des blessés. En représailles, ceux-ci, conduits par des bonzes, auraient attaqué des édifices publics et des résidences officielles.

Les manifestations de mardi avaient été les plus importantes qu'ait connu la Birmanie depuis plus d'un quart de siècle. Les estimations font état de cent mille à deux cent mille personnes dans les rues de Rangoun et de plus d'un demi-million dans tout le pays. Dans la capitale, les manifestants défilent désormais à visage découvert. Certains ouvriers paradent même derrière les banderoles identifiant leur entreprise. Le fils de l'ancien premier ministre Maung Maung Kha, ainsi que des enfants de militaires et de dignitaires du régime se sont joints au mouvement.

Les slogans qu'ils criaient mardi allaient plus loin que les jours précédents : les manifestants réclament *« la démocratie parlementaire »* et le retour des militaires dans les casernes : *« L'armée doit défendre la nation, pas le parti* (unique) *»*. La *« voie birmane vers le socialisme »* est également dénoncée : *« La démocratie maintenant, à bas le socialisme, notre cause est juste ! »*

Chaque jour, des dizaines de milliers de manifestants se rassemblent devant l'ambassade américaine, située au centre ville. Selon un diplomate, des opposants ont demandé aux Etats-Unis de leur apporter un soutien moral. Le porte-parole du département d'Etat semble les avoir entendus puisqu'il a déclaré mardi que *« les principales exigences des manifestants semblent être la démocratie, des réformes démocratiques et la libéralisation de l'économie. Nous soutenons la démocratie et nous espérons que le peuple birman pourra y parvenir, mais c'est évidemment à lui de choisir lui-même sa propre forme de gouvernement »*.

Enfin, selon des informations en provenance de province, il semble que dans certaines villes, en particulier à Mandalay et à Tavoy, l'administration se soit effondrée et que les bonzes occupent à présent les bureaux vides des conseils municipaux. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

● **SOUDAN : la presse étrangère soumise à la censure.** — Les autorités soudanaises ont décidé mardi 23 août de soumettre les journalistes étrangers à la censure à la suite de nombreuses critiques émanant de l'extérieur sur l'organisation des secours aux populations sinistrées par les crues du Nil. Le ministre de l'information, M. Abdoullah Mohamed Ahmed, a annoncé que tous les articles, photographies et films d'actualité devraient désormais être soumis à l'approbation préalable de ses services. — *(Reuter.)*

● **AFGHANISTAN : Moscou confirme la destruction de la base de Kelagay.** — Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a confirmé, le mardi 23 août, à Moscou, la destruction de la base de Kelagay, à environ 150 kilomètres au nord de Kaboul, par les moudjahidines le 10 août dernier (*le Monde* du 20 août). M. Guerassimov a cependant démenti la mort de soldats soviétiques, information rapportée par des diplomates occidentaux en poste à Islamabad. — *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 août

Hésitation

La Bourse de Paris joue la prudence. Pour le premier jour du nouveau mois boursier, le marché, à l'ouverture le matin, progresse à pas comptés (+ 0,67 %). Vers 11 heures, l'indicateur instantané avait réduit son avance à 0,55 %.

Hausse de Vallourec, Luchaire, Locafrance, Raffinage, Saint-Louis, Bic, Europe 1. Repli de Darty, Penhoët, Electronique S. Dassault, Roussel-Uclaf, Avions Dassault, Arjomari, Cetelem.

QUARANTE-CINQUIÈME AN

Un geste du général Pinochet